

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION (039) 21 11 35
REDACTION

Au sud de Rome

Un avion s'écrase 18 passagers tués



Un avion de la compagnie ATI (lignes intérieures italiennes), un Fokker F-27, s'est abîmé dans la nuit de dimanche à lundi près de Frosinone, à environ 70 kilomètres au sud de Rome. Les quinze passagers et les trois membres d'équipage sont morts.

Pris dans une violente tempête, il a heurté un pylône à haute tension avant de tomber dans une région de collines, à 400 mètres d'altitude. Il a explosé et brûlé. Le bruit de l'explosion a été entendu jusqu'à Frosinone. Les équipes de secours, dont les recherches ont été entravées par l'obscurité et le mauvais temps, n'ont retrouvé que des débris calcinés de l'avion dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. Seuls, les cadavres de trois victimes ont pu être identifiés. Tous les passagers étaient de nationalité italienne. (ats, afp, béline AP)

Aujourd'hui : expérience importante aux USA

Une voiture de 16 millions s'écrasera contre un mur

Le gouvernement américain a investi quatre millions de dollars (16 millions de francs) dans une voiture qui s'écrasera aujourd'hui à 80 kilomètres à l'heure contre un mur de béton.

Les résultats de cette expérience seront transmis au ministère des transports, qui finance des études destinées à mettre au point une voiture suffisamment sûre pour que les passagers puissent se tirer d'un accident, même grave, avec seulement des égratignures.

L'occupant de ce coûteux prototype ne sera aujourd'hui qu'un mannequin, mais son comportement sera analysé comme celui d'une personne réelle. En dépit de son prix, la voiture ressemble à un véhicule de série : elle a quatre places, quatre portes, pèse un peu plus de 1800 kilos et est équipée d'un moteur ordinaire à l'avant. Mais elle est, en réalité plastifiée, ignifugée et munie de toutes sortes de dispositifs — visibles ou non — susceptibles de protéger tant les occupants de la voiture que les piétons. (ap)

Vers un changement dans le secteur Roskopf...

Un Neuchâtelois prend la direction de la Fabrique d'ébauches de Bettlach

— par Gil BAILLOD —

La « Feuille officielle suisse du commerce » est à peu près aussi gaie à lire que l'annuaire du téléphone du Kamtchatka : une suite de noms, encadrée de termes juridiques défile tout au long de la grisaille des colonnes.

Et pourtant... Une lecture attentive des annonces s'avère aussi passionnante qu'un bon Simonon ou aussi tragi-comique qu'un San-Antonio ! On peut y lire la destinée de bien des personnages, suivre la vie des entreprises.

Ainsi, dans le numéro 86 de ce journal, pouvait-on apprendre en quelques lignes, rédigées dans un allemand juridique peu attractif, que « selon acte notarié de l'assemblée générale du 29 mars 1972, les statuts de la Fabrique d'ébauches de Bettlach sont modifiés. (...) Nouveau membre et président du Conseil d'administration : M. Denis Robert de Valangin » et PDG de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon.

Choix important s'il en est, de la direction générale d'Ebauches SA, en accord, probablement avec celle de l'ASUAG, qui traduit dans les faits la restructuration en cours au sein de la « grande maison ».

Cette nomination s'est faite sans grand tapage, mais ses incidences dans le secteur de la montre Roskopf feront certainement quelque bruit.

La Fabrique d'ébauches de Bettlach, division d'Ebauches SA occupe quelque 900 personnes (dont plus d'une centaine

au remontage) et produit annuellement une dizaine de millions d'ébauches de Roskopf.

La lutte des prix chez les Roskops est extrêmement dure et ne peut aller qu'en s'accroissant.

Renseignements pris auprès des acheteurs d'ébauches de Bettlach, il se révèle que chacun s'accorde à reconnaître la qualité des produits, dont certains ont été hissés jusqu'au niveau de calibres ancre très bon marché. Comme en toute chose, une telle qualité se paye. Or, dans cette catégorie de montres, chaque centime compte sur les marchés, et c'est un secret de Polichinelle que de dire qu'à Bettlach le stock est important !

Bénéficiant d'une grande expérience dans la fabrication et la commercialisation de produits de masse (calibres ancre standard), on peut s'attendre à ce que M. Robert mette en œuvre une nouvelle politique du produit Roskopf, à commencer par une rationalisation poussée sur le double plan technique et commercial.

La tendance générale, tant au sein d'Ebauches SA que des manufactures, est à la réduction du nombre des calibres pour assurer une production intensive de quelques calibres-base. On doit donc s'attendre à une telle orientation à Bettlach.

Jouissant d'une vue globale du marché ancre standard et Roskopf, M. Robert a désormais l'avantage de pouvoir parfaitement analyser la situation globale des deux sections de la production horlogère de masse et de détermi-

M. Podgorny quitte la Turquie

Une déclaration de principe

A l'issue de la visite en Turquie de M. Podgorny, président soviétique, a été publiée une « déclaration de principe » conjointe, par laquelle les deux pays s'engagent à ne pas permettre que leur territoire soit utilisé « pour une subversion ou une agression à l'égard d'autres pays ».

Démission

D'autre part, le président Sunay a accepté lundi la démission du président du Conseil M. Erim et chargé le ministre de la défense M. Melen d'assurer l'intérim à la tête du Cabinet. La démission de M. Erim était attendue. (ap)

M. Rogers : les USA poursuivront leurs bombardements sur le Nord-Vietnam

Alors que le Nord-Vietnam a demandé instamment la reprise des entretiens de Paris, le secrétaire d'Etat américain M. Rogers a déclaré hier que les Etats-Unis poursuivraient leurs bombardements contre le Nord-Vietnam et refuseraient de reprendre les négociations de Paris tant que se poursuivrait l'offensive communiste contre le Sud-Vietnam.

Au cours d'un débat très animé devant la Commission des Affaires étrangères du Sénat, M. Rogers a vigoureusement défendu la décision du président Richard Nixon d'envoyer les bombardiers géants B-52 attaquer les installations militaires de la région de Hanoi-Haiphong.

Le secrétaire d'Etat a assuré que les Etats-Unis n'utiliseront pas d'arme nucléaire au Vietnam et ne réintroduiront pas leurs forces de combat

dans les opérations de combat au Sud-Vietnam. « Mais au-delà de cela, nous n'allons pas dire à l'avance ce que nous ferons pour défendre le Sud-Vietnam », a-t-il indiqué.

M. Rogers a expliqué que ces bombardements avaient été décidés pour protéger les troupes américaines pendant qu'elles continuent à se retirer du Sud-Vietnam et pour donner au Sud-Vietnam une chance de se défendre contre « l'invasion massive » déclenchée par Hanoi.

« La préparation du voyage à Moscou (où le président et Mme Nixon sont attendus à partir du 22 mai prochain) se poursuit et une mission d'éclaireurs est partie pour l'URSS ce matin », a déclaré le porte-parole adjoint de la Maison-Blanche, M. Warren.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

L'avion Genève-Rome détourné

« Je veux parler au Pape » s'écrie le pirate mythomane

Un mythomane italo-américain, qui a déjà été interné à deux reprises au moins dans des établissements psychiatriques, a menacé hier de faire sauter l'avion régulier de la Swissair assurant la liaison entre Genève et Rome si le pape Paul VI et l'ambassadeur des Etats-Unis ne venaient

pas l'accueillir à l'aéroport de Ciampino.

Mario Victor Maimone, dont les exploits ont déjà fait à plusieurs reprises les gros titres dans la presse italienne, est intervenu peu après le décollage du « DC-9 » suisse, à 7 h. 55, qui devait normalement dé-

partir de l'air à contraint le pilote à se poser sur le terrain militaire de Ciampino, « parce qu'il est plus près de l'ambassade des Etats-Unis et du Vatican ».

Après avoir tourné pendant une demi-heure au-dessus de la capitale italienne, l'avion s'est finalement posé peu après 9 h. à Ciampino, où il a aussitôt été encerclé par la police.

Un policier est monté à bord en se faisant passer pour l'ambassadeur américain, et Maimone s'est laissé arrêter sans résistance. D'abord conduit à l'hôpital psychiatrique, il a ensuite été envoyé au dépôt sous l'accusation de séquestration arbitraire et de menace de violence.

SUITE EN PAGE 11



Le pirate-mythomane est arrêté sans difficulté (béline AP)

barquer ses 15 passagers à l'aéroport international de Fiumicino.

Armé d'une « bombe » (qui n'était en fait qu'une simple boîte de ciga-

Apollo XVI

Petit problème mais tout va bien



Mme Mattingly a le sourire. Du moins pour les photographes. (béline AP)

LIRE EN DERNIÈRE PAGE

Notes D'UN PASSANT

Nous vivons dans un monde où il faut attendre qu'un morceau de sucre fonde...

Cette pensée douce-amère n'est pas de moi mais du philosophe Bergson, qui estimait sans doute qu'il ne faut jamais se presser !

Vraisemblablement les Francs-Montagnards qui refusent de s'engager prématurément dans toutes sortes de beaux projets, touristiques ou autres, sont-ils de la même race. Et pour un peu, je dirais qu'ils ressemblent à ces terriens dont parlait l'autre jour ma chère amie, Colette Muret, lorsqu'elle décrivait une assemblée de commune où un promoteur évoque tout ce qu'on pourrait bâtir, construire et édifier autour du village, pour en favoriser l'expansion et la prospérité :

Tout marchait comme sur des roulettes. Muets, les agriculteurs approuvaient du chef. Aucune objection, pas de couplet sentimental, pas la moindre allusion à Franz Weber... Au bout de deux heures, le promoteur rayonnant proposa de protocoler ce qui s'était dit. L'assemblée opina d'un seul bloc. Mais quand le procès-verbal fut prêt, une voix dans le fond suggéra un codicille. « Allez-y ! » lança, magnanime, le promoteur.

« Voilà, dit la voix. On voudrait avoir un peu de temps pour réfléchir. »

« C'est naturel. Est-ce qu'on peut fixer un délai ? »

« Sûrement, reprit la voix. Disons douze à quinze ans... »

Le promoteur en est resté comme deux ronds de pomme de terre.

Quand je vous le disais qu'il ne faut rien brusquer et attendre que les rôtis se dorment...

Evidemment il y a le risque de manquer le coche.

Mais je ne crois pas qu'il existe un domaine — même de 100 hectares — où il soit plus facile de le rattraper...

Le père Piquerez



M. Tibor Mende au Club 44

L'Extrême-Orient après la visite de Nixon

La tentation mène au casus-belli

Dans toutes les chancelleries du monde, on analyse le communiqué commun sino-américain comme une pierre de lune que l'on soupçonne pleine de secrets. Selon les apparences, la visite de M. Nixon en Chine, c'est un peu la montagne qui aurait accouché d'une souris : peu de résultats palpables, aucune orientation sur l'évolution des rapports entre les deux pays, à peine un bulletin de température en termes sybillins qui ne permet guère de se faire une idée à peu près précise sur ce qui a été fait et dit à Pékin ou à Shanghai. Même pas d'intentions formulées si ce n'est de dégeler les rapports. Quant à savoir si l'on s'est franchement serré la main à la texane ou contenté d'une courbette à l'orientale, il faudra sans doute attendre encore longtemps, peut-être des années.

Seuls les faits à venir corroboreront les hypothèses. Et elles sont d'ores et déjà nombreuses. Quoiqu'il en soit, on peut être certain que le voyage du président US en Chine marque un tournant dans la politique mondiale et influencera sérieusement le rapport des forces en présence et des influences sur la planète. Il fera date dans l'histoire que la génération montante apprendra et l'on est loin encore d'en imaginer seulement les conséquences. C'est ce que pense M. Tibor Mende, haut fonctionnaire de l'ONU jusqu'en 1971, professeur, journaliste, auteur, et expert de renommée mondiale en ce qui concerne les problèmes de l'Asie et des pays en voie de développement, qui était l'hôte dernièrement du Club 44.

Le rapprochement sino-américain n'est pas pour surprendre, devait expliquer en préambule l'éminent conférencier. Des signes préalables le laissaient attendre. Du côté des Etats-Unis, ce furent d'abord les études d'un train de mesures destinées à freiner l'expansion japonaise, l'arrêt des patrouilles de la 7e Flotte dans la mer de Chine, l'allègement des boycotts, la délivrance plus souple de visas et les rencontres systématiques entre Chinois et Américains à Varsovie pour n'en citer que quelques-uns.

Côté chinois, en plus de quelques clins d'œil publics, on relève surtout le développement du sentiment antinippon parmi la population, qui préparait le terrain à l'ouverture à l'ouest.

ENJEU COLOSSAL

Les pièces étaient posées sur l'échiquier.

Encore faut-il justifier la partie. Indéniablement, l'enjeu est colossal. Il s'agit avant tout d'établir des zones

d'influence dans cette partie de la terre qui recèle l'essentiel de sa population, d'une manière acceptable pour la Chine et les USA bien sûr, mais encore pour l'URSS et le Japon. C'est donc l'ère des grandes manœuvres diplomatiques qui engagent l'avenir et la stratégie des grandes nations.

Des motifs à ce rapprochement, on en trouve à la pelle. Encore qu'ils aient souvent un caractère provisoire qui laisse sceptique sur la durabilité d'éventuels accords que l'on s'est bien gardé de précipiter.

Pour les USA, c'est d'abord l'application de la doctrine de Guam qui dit en substance : halte à la guerre en Asie. C'est aussi la constitution d'un levier utile pour les négociations avec l'URSS. C'est enfin la coïncidence avec un changement de la psychologie des Américains qui manifestent leur inquiétude vis-à-vis du développement japonais et ont perdu subitement leur belle confiance toute messianique au Vietnam.

De son côté Pékin, qui voit avec appréhension l'influence soviétique s'étendre dans le sous-continent (Inde et Bangla-Desh) voudrait y faire obstacle :

« Je suis convaincu, dit M. Mende, que le motif profond de la Chine est avant tout de diviser les USA et le Japon, de créer des suspicions graves dans leurs rapports jusque-là idylliques. Il n'est pas non plus impossible que cette invitation soit l'anti-chambre d'une phase d'introspection de la Chine qui a besoin pendant quelques années d'une certaine sécurité internationale pour s'engager résolument dans la modernisation et l'équipement, dans la réalisation active de son socialisme ».

La première phase est déjà bien en passe d'aboutir. Pendant plus de vingt ans, les Etats-Unis ont pratiquement empêché le Japon de commercer et de développer ses relations avec la Chine. Il lui ont même maintes fois fait jouer un rôle de marionnette entièrement soumise aux ordres de la Maison-Blanche. Et voici que tout à coup, celle-ci bouscule toutes les normes établies, renverse la vapeur sans se soucier de son partenaire.

Bien au contraire. Jusqu'à la réévaluation du yen qui a entièrement été voulue, préparée et réalisée par les Américains.

RÉACTIONS JAPONAISES

Il ne fallait pas attendre longtemps les réactions. Ainsi Tokyo envoie une mission à Hanoi, autorise des crédits officiels à long terme pour les exportations vers la Chine et commence, à travers une presse souvent déchainée, à faire le procès de la politique d'allégeance qui fut la sienne depuis la dé-

faite jusqu'à maintenant. Jusqu'au premier ministre qui parle de « présenter des excuses officielles à Pékin pour tout ce que le Japon a fait en Chine depuis 1931 ».

On ne peut être plus clair.

A telle enseigne que le successeur de M. Sato à la tête du gouvernement dans les mois à venir sera choisi en fonction de son attitude vis-à-vis de la Chine avec laquelle les Japonais possèdent un indubitable dénominateur commun, ne serait-ce que culturel.

L'Empire du Soleil levant est donc à la croisée des chemins ; et les Soviétiques ne tiennent pas à ce que le choix se fasse sans eux. D'autant plus qu'un axe Pékin-Tokyo serait particulièrement dangereux pour la sécurité d'une Sibérie sous-peuplée et difficile à défendre. Alors autant offrir tout de suite de partager. C'est ce que M. Gromyko a été faire au Japon récemment sous la forme d'une offre particulièrement alléchante : un arrangement économique à long terme de quelque douze milliards de dollars pour l'exploitation des champs pétrolifères des mines et des ressources forestières qui sont à deux pas, justement en Sibérie.

« Si le Japon acceptait d'entrer dans cette entreprise, estime M. Tibor Mende, il deviendrait quasiment un allié de l'URSS. Les liens qui seraient alors noués pourraient friser, par leur importance stratégique, le casus-belli pour la Chine ».

Le schéma des influences est donc en train de se modifier profondément. Les tentations sont énormes, les intérêts aussi. Autour de la table, les convives sauront-ils se partager ce repas pantagruélique sans heurts ? Oui, si l'équilibre n'est pas rompu. Mais qui oserait l'affirmer ?

J.-A. LOMBARD

Un nouveau feuilleton

se tourne en Suisse romande

Le premier tour de manivelle du nouveau feuilleton « Mathilde » a été donné le lundi 13 mars, et le tournage se poursuivra jusqu'au milieu du mois de juin. Cette production — la première tournée en couleur par Telvétia — sera réalisée par Louis Gros-pierre et réunira des acteurs tels Jean-Claude Pascal, Pascale Roberts, Perrette Pradier, Henri Guisot et de nombreux artistes de chez nous.

Les différents lieux de tournage de ce feuilleton écrit par Louis Gros-pierre, Alain Quercy et Jacques Rémy, se situent dans la région genevoise et dans les environs de Cossonay et de Leysin. Le thème en est quotidien : « Mathilde » est l'histoire d'un homme et d'une femme qui, après vingt ans de bonheur, voient l'équilibre de leur vie et l'harmonie de leur amour menacés par l'incompatibilité de leurs ambitions professionnelles. (sp)

Social

Une généreuse donation

Grâce à une généreuse donation, se montant à 500.000 francs, faite par M. Alfred Hitz, directeur à Aarau, la Fondation suisse pour la Vieillesse (Pro Senectute) se trouve — selon les prescriptions du donateur — en mesure d'exploiter des foyers de vacances pour personnes âgées économiquement faibles. Ce montant, désigné sous le nom de « Fonds Alfred-Hitz pour foyers de vacances pour personnes âgées », pourra être augmenté en tout temps, lorsque les préparatifs pour l'établissement d'un premier foyer seront achevés ou lorsqu'un établissement existant et pouvant être adapté aux besoins des personnes âgées aura été trouvé.

En outre, des mesures immédiates pourront être prises en fournissant à des personnes âgées économiquement faibles des allocations prélevées sur le rendement de la donation, pour financer des séjours de vacances.

Mot d'ordre

MAINTENEZ PROPRE LA SUISSE

La Ligue pour la propreté en Suisse a lancé une nouvelle idée, dont le succès semble d'ores et déjà assuré. C'est une image qui apparaît sur des vignettes et étiquettes, sur des affiches grandes et petites, pour rallier toutes les bonnes volontés à la campagne de propreté. Le slogan « Maintenez propre la Suisse » placé au-dessous d'un resplendissant soleil jaune et orange au sourire radieux rappelle, dans les trois langues nationales, que la protection de l'environnement concerne chaque individu personnellement et que nous avons tous le devoir de contribuer activement au maintien de la propreté dans notre beau pays.

L'insouciance dont font preuve les hommes à l'égard de la nature dans la vie de tous les jours, ou lorsqu'ils sont en vacances ou en voyage, est un des facteurs prépondérants de la dégradation de l'environnement. Pour arriver à freiner cette dangereuse évolution, il est nécessaire de répéter in-

lassablement les appels à la conscience de chaque être humain.

En vue d'atteindre le plus grand nombre possible de citoyens et citoyennes de notre pays, de touristes et de vacanciers suisses ou étrangers, la Ligue pour la propreté en Suisse s'adresse en collaboration avec l'Union des sociétés suisses de développement aux milieux de l'hôtellerie, du tourisme et des transports pour qu'ils incitent leurs hôtes à observer la parole « Maintenez propre la Suisse ». Il est à souhaiter que la vignette sous forme d'étiquette ou d'affiche, soit aussi utilisée par l'industrie et le commerce, de même que par les associations et les personnes privées. Elle aidera ainsi à sensibiliser l'opinion publique aux nombreux problèmes de la protection de l'environnement. C'est en effet dans notre intérêt à tous qu'il importe de préserver nos paysages de l'enlaidissement causé par les déchets éparpillés un peu partout. Chacun peut y contribuer ! (sp)

Théâtre

Friedrich Durrenmatt : pas de commentaire

Comme on lui demandait s'il acceptait sa nomination au poste de directeur du Schauspielhaus de Zurich, Friedrich Durrenmatt a déclaré, dimanche à Neuchâtel, qu'il avait conclu, avec le président de la Ville de Zurich, M. Sigmund Widmer, un accord en vertu duquel il se refusait pour l'instant à tout commentaire. Il rencontrera, en temps voulu, M. Widmer qui communiquera lui-même la nouvelle de la décision. (ats)

Cuisine

Un menu et une recette pour nos lectrices :

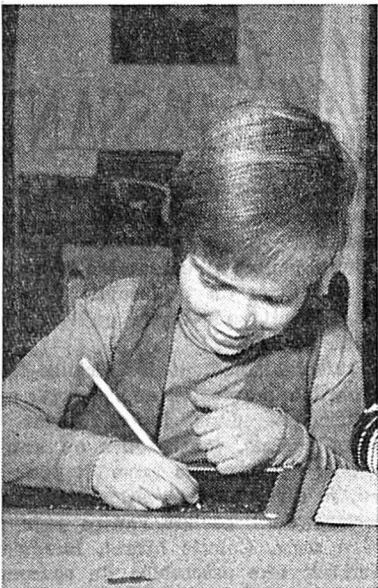
Raclette aux pommes de terre
Salade mélangée
Ananas au kirsch

RACLETTE AUX POMMES DE TERRE

Cuire de petites pommes de terre en robe. Les peler et les disposer entières (ou coupées en lamelles dans un plat à gratin. Couper des morceaux pas trop épais, de fromage de Bagnes, les disposer sur les pommes de terre et glisser au four chaud. Servir, garni de cornichons, oignons, chanterelles au vinaigre, dès que le fromage est fondu et légèrement doré.

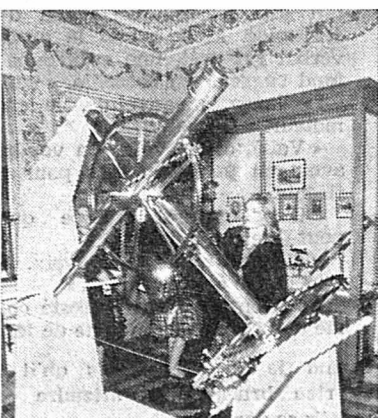
Vite vu
Vite lu

L'ardoise revient...



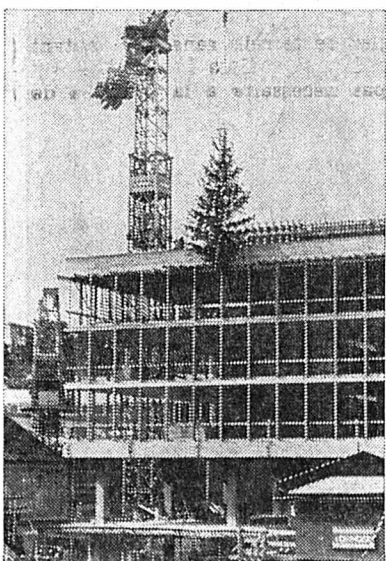
En République fédérale allemande, on en revient à l'ardoise pour apprendre aux enfants à écrire. Des psychologues ont en effet constaté que le stylo bille ou le crayon noir « provoquent chez les petits des troubles croissants de l'écriture et de la lecture ». (sp)

200 ans d'astronomie



Le musée des sciences, à Genève, présente une intéressante exposition consacrée à « 200 ans d'astronomie ». Voici l'Equatorial de Gambey, qui date de 1831. (asl)

Sapin sur gare...



Le traditionnel sapin a fait son apparition sur le toit du bâtiment principal de la nouvelle gare de Berne. On a tenu à marquer ainsi l'achèvement d'une importante étape de cette gigantesque construction. (asl)

Printemps quand même



Que le retour offensif de l'hiver ne nous fasse pas oublier que les printemps — dont nous avons déjà eu un avant-goût — est proche. Cette petite fille — une des quintuplées britanniques — le dit avec la sourire, et des fleurs... (asl)

Philippe Visson à la Galerie du Club 44

L'angoisse et la joie jetées sur toiles

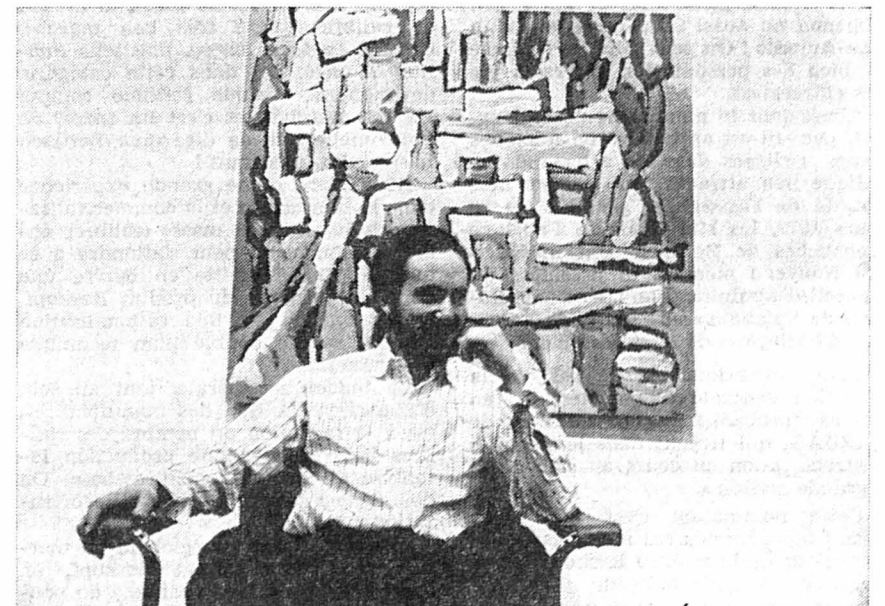
se révéleront à coup sûr précieuses pour ceux qui voudront se retremper dans l'aventure esthétique des peintres ayant accroché leurs œuvres au Club 44.

L'instinctive et lourde manière de peindre de Visson peut déplaire et paraître quelque peu stagnante à travers une série de toiles qui constituent les variations d'obsessions permanentes. Le peintre a vécu aux Etats-Unis et en France, y recueillant de flatteuses critiques il y a environ dix ans.

Une longue éclipse. Visson s'installe en Suisse, entasse ses créations jusqu'au mois de février dernier, où il

sort de son isolement en exposant ses tableaux à Genève, puis à Epalinges.

La modestie du peintre fait plaisir à entendre : « Je me considère comme un naïf du temps présent ; un primaire qui peint par plaisir. Je suis très attentif aux sensations que transmettent mes toiles aux gens simples. Je voudrais montrer que chacun peut s'exprimer par la peinture. A chacun son métier bien sûr. On ne peut faire un travail de plombier sans un minimum de connaissances. Une partie de ces connaissances (suffisantes pour se débrouiller) sont à la portée de tous. De même pour la peinture. » M. Sch.



Philippe Visson devant l'exubérance colorée d'un de ses paysages. (Photo Impar-Bernard)

La promotion du tourisme, un investissement à long terme

Un pas de plus dans le développement de l'ADC

Son nom même est le seul vestige qu'a conservé l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds (ADC) de son état primitif. Depuis quelques années, l'association a opéré une remarquable mutation. Elle a été réorganisée, et l'engagement du directeur permanent a déterminé un essor extrêmement heureux. Elle a désormais toutes les fonctions d'un véritable office du tourisme. Toutes les fonctions, mais pas encore tous les moyens ! Pour achever de passer du stade adolescent au stade adulte, il faut que l'ADC dispose d'un apport suffisant en vitamines-finances !

Par chance, il semble bien que, parallèlement à l'évolution suivie par l'ADC une évolution s'est faite aussi dans la prise de conscience officielle et publique des possibilités et des nécessités, pour notre région, de la promotion du tourisme. On sait que cette promotion représente un investissement valable, même s'il ne porte ses fruits qu'à relativement long terme. Mais on sait aussi que l'effort doit être permanent, soutenu. Les nouvelles structures de l'ADC, le dynamisme et l'efficacité dont son équipe responsable fait preuve, justifient qu'un pas de plus soit fait en matière de « politique de développement ». Logiquement, ce nouveau pas consiste à poursuivre d'abord le développement de l'association de développement... C'est ce que le Conseil communal propose au Conseil général dans un rapport à l'appui d'une modification du statut financier de l'ADC sur laquelle le législatif devra se prononcer mercredi prochain.

NOUVEAU STATUT

Il y a trois ans que la commune a commencé d'accorder une aide financière à l'ADC, sous forme d'une subvention budgétaire annuelle égale à la moitié des dépenses. Au vu des expériences faites et des tâches futures, il est apparu que cette forme de subvention n'était plus adaptée aux circonstances. Il propose donc au législatif de l'autoriser à porter au budget une subvention dont le montant serait déterminé chaque année et dont l'octroi serait subordonné à l'approbation par l'exécutif du budget de l'ADC. Pour l'exercice en cours, le Conseil communal a déjà examiné le budget de l'ADC dont le déficit présumé, sur la base de l'ancien système de subvention, s'élève à 42.000 fr. Il sollicite du Conseil général l'octroi d'un crédit extraordinaire d'un même montant, à titre de subvention complémentaire. Notons que pour l'année prochaine, le montant de la subvention communale serait arrêté à quelque 150.000 fr. Le budget-type de l'ADC l'escomptait à 175.000 fr., mais le Conseil communal a tenu à limiter à 70.000 fr. (au lieu des 95.000 fr. prévus par l'ADC) le poste « propagande, publicité » de ce budget. Dans celui-ci, les recettes propres de l'ADC (cotisations, taxes de séjour, participations

du SIJN, etc.) entrent pour une somme de 43.000 fr. environ, le bilan total présumé s'établissant à quelque 195.000 fr. compte tenu de la réduction exigée par les autorités.

ACTIVITÉ FRUCTUEUSE OBLIGÉE

Il est certainement bon de rappeler à cette occasion, comme le fait d'ailleurs le rapport communal, l'intense et fructueuse activité déployée par l'ADC, ainsi que les problèmes futurs à résoudre. L'ADC est donc maintenant bien installée, avenue Léopold-Robert 84. Elle vient d'ailleurs d'avoir l'occasion d'agrandir ses locaux en occupant tout le 1er étage (cette occasion imprévue est d'ailleurs l'une des causes de l'augmentation du déficit présumé pour 1972). Le SIJN a ainsi pu s'installer sous le même toit que l'ADC, ce qui est conforme à la logique. Depuis que ces bureaux sont correctement signalés par des signaux « Information », depuis aussi que l'ADC, grâce aux contacts multipliés par son directeur, s'est fait connaître largement de la presse, des milieux intéressés à quelque titre que ce soit et du public en général, tant dans la région qu'au-delà, ses services sont de plus en plus requis par des personnes de l'extérieur ou de la ville même pour des renseignements de toute nature. On relèvera par exemple avec satisfaction que de plus en plus fréquemment on confie à l'ADC l'organisation de congrès. L'ADC-SIJN est aussi devenu un véritable centre de relations publiques ; plusieurs conférences de presse sont régulièrement placées sous son égide ; M. Berger a pris rang parmi l'Association des di-

recteurs d'office de tourisme, ce qui donne lieu à des échanges permanents et intéressants ; l'ADC participe régulièrement aussi à des expositions diverses, à des congrès touristiques ; elle maintient une liaison étroite avec la radio et la TV également, qui assure une « présence » de notre région sur les ondes aussi... De nombreux efforts ont enfin été accomplis dans le domaine de la propagande par voie de publications. On pourrait encore allonger la liste, forcément résumée, de ces activités, et parler du travail de coordination et de collaboration avec l'hôtellerie, les sociétés, le commerce, etc., l'administration de la compagnie aérienne Jura-zur, l'organisation de grandes manifestations. Il est déjà remarquable qu'une telle activité ait pu s'instaurer avec des moyens relativement réduits. Mais le succès impose non seulement de maintenir et d'affermir ces prestations, mais encore de les accroître. C'est le cas notamment en matière de propagande directe, où l'éventail des publications doit s'élargir. De nouvelles étapes doivent aussi être franchies en ce qui concerne la concentration des forces, la coordination, l'adaptation à divers titres de la ville à l'accueil d'un nombre croissant d'hôtes qui maintenant s'y intéressent. De très intéressants projets sont en voie de réalisation : création d'une « route horlogère » en collaboration avec Besançon, organisation d'un service d'hôtesse, mise à disposition des touristes de places d'accueil aux entrées de ville, continuation de la promotion du ski de fond, mise sur pied de saisons musicales, etc. Tout cela nécessite un effort financier important et durable, faute de perdre le bénéfice de ceux qui ont déjà été consentis. Pour que s'opère, à l'extérieur, la prise de conscience des avantages de notre région, il ne faudrait pas que subsiste ici le moindre doute à leur sujet ! Nous avons beaucoup à offrir, encore faut-il le faire savoir comme il se doit. (K)



Nous avons beaucoup à offrir, encore faut-il le faire savoir, et cela ne peut être fait sans un minimum de moyens. (photo Impar-Bernard)

Etat civil

LUNDI 17 AVRIL

Naissances

Urfer Fabrice-Olivier, fils de Christian-Heimann, ramoneur, et de Chantal-Marcelle-Eveline, née Jobin. — Prieto Mirka-Dolores, fille d'Ignacio, auxiliaire d'imprimerie, et de Dolores, née Fernandez. — Vanotti Patrick, fils de Giovanni-Battista, carreleur, et de Maria, née Salvi. — Pena Roberto, fils de Roberto-Gerardo, commis de cuisine, et de Placentina, née Blanco.

Promesses de mariage

Girardille Jacques-Marcel, mécanicien-faiseur d'étampes, et Surdez Marlène-Rose-Jeanne. — Girardin Charles-Bernard, micro-mécanicien, et Dubois Anne-Marie. — Schlichtig Jean-Claude, horloger-rhabilleur, et Boutenel Marie-Pierre.

Mariages

Schaub Bernard-André, technicien électricien, et Wermeille Bernadette-

Francesca. — Chalon François-Alois, boîtier, et Bütikofer Claire-Andrée. — Lambercier Claude-André, manœuvre, et König Josiane-Ida. — Mischler Oswald, boulanger-pâtissier, et Rohrbach Rose-Marie.

Décès

Lesquereux Rose-Louisa, employée de maison, née le 26 novembre 1897, célibataire. — Kuster Johann-Konrad, porcher, né le 15 novembre 1885, époux de Elisabetha née Müller. — Barinotto Giovanni-Giuseppe-Eligio, fondateur, né le 6 août 1892, époux de Gabrielle née Luquiens.

MEMENTO

Salle de musique: 20 h. 15, Concert d'abonnement.

Tréteaux d'Arlequin: 20 h. 45, Miroir à alouettes, 3 actes de J. Wülser. Musée des Beaux-Arts: 14 à 17 h. Galerie du Manoir: 17 à 19 h., Hekini.

Club 44: 17 à 20 h. 30, expos. Philippe Visson.

Musée d'histoire naturelle: 14 h. à 16 h. 30.

Club des loisirs: 14 h. 30, après-midi de jeux. Maison du Peuple.

Vivarium de la Bonne-Fontaine: 9 h. à 12 h., 13 h. 30 à 19 h. 30.

Cabaret 55: Attractions internationales. Bar 72: Dancing-attractions.

Le programme des cinémas figure en page 20.

ADC: Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, av. Léopold-Robert 84.

Service d'aide familiale: Tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Henry, Léopold-Robert 68.

Ensuite, cas urgents, tél. No 11.

Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Police secours: Tél. No 17.

Feu: Tél. No 18.

COMMUNIQUÉS

Ecole de travaux féminins - Cours d'adultes.

Les nouveaux cours trimestriels s'ouvriront le 24 avril 1972. Les dames et les jeunes filles qui aiment les travaux à l'aiguille et celles qui désirent apprendre à coudre et se confectionner un vêtement sont priées de consulter l'annonce relative à ces cours.

Dernier concert d'abonnement.

Ce soir, à 20 h. 15, dernier concert de l'abonnement, en remplacement de celui du 1er février dernier. Au programme: Oeuvres originales et variées pour cuivres et orgue allant du 16e au 20e siècle. Interprètes: L'Ensemble de cuivres Edward Tarr et l'organiste milanaise Eva Galliera. Ce concert offre un intérêt particulier également aux musiciens des Corps de musique.

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5

Le mauvais terrain nécessite un important aménagement

Une place d'équitation au Centre sportif

Une séance du Conseil général se déroulera mercredi soir dans la salle du Tribunal. Le dernier objet dont nous n'avons pas encore parlé concerne l'aménagement d'une place d'équitation au Centre sportif de la Charrière.

En 1961 pour la première fois, l'idée de ne plus laisser en friche le très beau terrain situé à l'ouest du Parc

des Sports a été émise par diverses sociétés sportives de la ville. En effet, un certain nombre de besoins dans divers secteurs devraient encore être satisfaits, et il était normal que ce terrain soit l'objet de convoitises. C'est ainsi que la Société de cavalerie s'y intéressa après que la commission eut renoncé à la suite de diverses protestations, à aménager le stade communal (sud du Collège de la Charrière) à son intention. Considérant qu'il y avait dans cette partie de la ville un nombre suffisant de terrains de football, ce qui ne manque pas de provoquer des inconvénients lors de la fixation de l'horaire des matchs en fin de semaine, la commune accéda à la demande de la Société de cavalerie. Celle-ci pensait pouvoir aménager ce terrain à bon compte, et se charger de la dépense estimée à 50.000 fr., grâce à des dons de ses membres et de modestes subventions du Sport-Toto et de la ville.

Or, une surprise désagréable a surgi. En effet, bien que ce terrain ait été convenablement drainé en cas de chutes de pluie, l'eau reste fort longtemps en surface, ce qui le rend impraticable, souvent pendant plusieurs jours. De nombreuses recherches furent faites qui n'apportèrent aucune conclusion satisfaisante. Une expertise fut alors demandée à un laboratoire de géotechnique de Lausanne.

Cette dernière conclut que, sous une faible couche (20 à 40 cm) de matériaux relativement perméables, s'étalent des argiles pratiquement imperméables. La possibilité de remontées d'eau localisées dans l'argile, avec présence de source, ne peut être exclue.

La solution la plus satisfaisante est



Profitant des travaux de creusage devant précéder la construction d'un réservoir près du chalet Heimelig (dans le cadre de l'adduction d'eau aux fermes des environs), le Conseil communal fait déverser de l'excellent matériau sur le futur terrain d'équitation, plutôt que de l'envoyer à la décharge. (Photo Impar-Bernard)

Electeurs, à vos marques !

Les dix listes sont là !

A midi hier venait donc à échéance le délai de dépôt officiel des listes électorales à la Chancellerie communale. Entre vendredi et cette heure ultime, les trois listes dont on pronostiquait la participation à la joute, mais qui s'étaient fait attendre, ont été déposées, à savoir celles du MNA (tendance Schwarzenbach) du parti démocrate chrétien (anciennement chrétien-social), et de l'Alliance des indépendants. Voici la composition de ces trois dernières listes :

Indépendants: Augsburger Maurice, maître de pratique ; Cavin Jean-Daniel, instituteur ; Fougery Sylvia, institutrice Nicolet Marcel, conseiller en assurances ; Robert Georges, technicien d'exploitation ; Steudler Gilberte, vendeuse ; Von Allmen Jean-Paul, expert-comptable ; Weiss Claude, directeur ; Wildi René, fondé de pouvoir.

PDC: Cattin Roger, chef menuisier ; Christe Germain, boîtier ; Donzé Jean, emboîteur ; Frésard Jean-Louis, employé de banque ; Lepori Alberto, mé-

canicien ; Mayoraz Alexandrine, aide familiale ; Rime Thérèse, ménagère ; Wicky Marcel, chef de train.

MNA: Kuhne François - Alexandre maître-coiffeur ; Brechbuhler Georges, fonctionnaire CFF, Botteron Marcel, employé ; Girod Paul, boîtier.

Aucune de ces listes n'est conjointe à l'une des sept autres.

162 CANDIDATS POUR 41 SIÈGES

Depuis 1960 en tout cas, et sans doute même de toujours, on n'avait vu un nombre aussi impressionnant de candidats briguer les 41 sièges du Conseil général ! Ils sont en effet 162 au total (dont 34 femmes), soit 38 de plus qu'il y a 4 ans, et plus du double d'il y a 8 ans. Autant de « vestes » en perspective, bien sûr, mais l'électeur ne pourra pas se plaindre de manquer de choix ! Des dix listes en présence, quatre sont conjointes (apparentées) : celle des jeunes radicaux avec celle des radicaux, et celle des libéraux avec celle du PPN.

Voici un rappel de la situation, avec le numéro d'ordre, la couleur des bulletins officiels et le nombre de candidats de chaque parti :

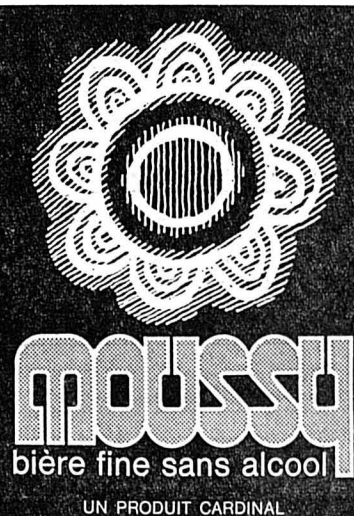
No du parti	NOM DU PARTI	Couleur des listes	Nombre de candidats
1	Radical	rose	17
2	Libéral	vert	12
3	Socialiste (PS)	bleu	24
4	Progressiste national (PPN)	jaune	16
5	Ouvrier et populaire (POP)	gris	21
6	Alliance des indépendants	blanc - orange	9
7	Démocrate chrétien (PDC)	chamois	8
8	Mouvement national d'action républicaine et sociale (MNA)	blanc baré rouge	4
9	Jeunes radicaux	rouge et blanc	10
10	Parti sans laisser d'adresse (PSLA)	brun	41
TOTAL :			162

Désormais donc, la campagne est ouverte. Nous aurons l'occasion de fournir ici encore, au fil des jours, d'autres éléments statistiques, informatifs, dans l'espoir que la participation électorale sera à la mesure du nombre des formations et des candidats... MHK

UNE INITIATIVE ANNONCÉE

L'Alliance des indépendants, en nous faisant parvenir sa liste, nous informe

qu'elle a d'ores et déjà décidé de lancer une initiative cantonale pour l'élection des conseillers communaux par le peuple. Cette initiative sera lancée, précise ce parti, « en temps opportun »... ce qui ne manque pas de laisser songeur lorsqu'on connaît les délais qui s'attachent à cette procédure démocratique. On ne peut qu'en déduire que les élections des 6 et 7 mai prochains ne sont pas concernés par ce projet. (K)



MERCREDI 19 ET JEUDI 20 AVRIL AU 1^{er} ÉTAGE DE L'HÔTEL DES TROIS ROIS - LE LOCLE**GRANDE EXPOSITION-VENTE**

CONFECTION BOUTIQUE A. JOBIN

ENTRÉE LIBRE

MERCREDI EXPOSITION OUVERTE JUSQU'À 20 HEURES

LE LOCLE

NÉCESSITÉ DU PETIT COMMERCE SPÉCIALISÉ

Le commerçant indépendant et l'artisan constituent un des éléments de base de la classe moyenne. A mi-chemin entre le mouvement qui tend à une concentration toujours plus exclusive des moyens et le système qui mène à la collectivisation, ce groupe économique représente ce qu'il y a de plus équilibré dans le principe de la propriété privée.

Le commerce indépendant est et reste une nécessité vitale pour notre ville. Son chiffre d'affaires dépasse celui de ses concurrents ; sa contribution aux finances de la commune est importante. Il accepte la concurrence et ne réclame pas de privilège par rapport aux grandes entreprises.

S'ils ne cherchent pas à exercer une pression politique, comme le font certaines grandes organisations de vente, artisans et commerçants jouent un rôle important dans la vie de la cité en soutenant les sociétés locales et en participant activement à la vie culturelle.

Le PPN continuera de les appuyer ; cette attitude s'inscrit dans le cadre de la défense d'une classe moyenne indispensable à l'équilibre politique du pays.

**CHAUFFAGES CENTRAUX**

Notre technicien, M. Enz, est à votre disposition pour résoudre tous les problèmes concernant les centraux :

Nouvelles installations, centralisations, modifications, réparations et entretien.

Service de dépannage rapide par personnel qualifié.

Documentation, devis conseils :

CHAPUIS - Le Locle

Girardet 45, tél. (039) 31 14 62
Chaudières d'étage, calorifères, brûleurs, citernes, pompes.

POUR UN BEL IMPRIMÉ :
IMPRIMERIE COURVOISIER

TELEVISION
Quoi de plus économique...
3 programmes suisses
sur votre antenne !
Renseignez-vous :



P. HUGUENIN-GOLAY
Temple 21 - Tél. (039) 31 14 85

OFFRES D'EMPLOIS

A louer au Locle

chambres

comme locaux de bricolage ou d'entrepôt.

Tél. (039) 31 36 16, heures de bureau.

A LOUER

CHAMBRE

indépendante, tout confort. S'adresser à Mme Bielser, Gare 4, Le Locle. tél. (039) 31 33 13.

A louer au Locle, quartier piscine, pour le 1^{er} juin, magnifique

appartement

de 4 chambres + hall, tout confort, loyer Fr. 411.90, charges comprises et Coditel. Eventuellement avec garage.

Tél. (039) 31 43 18, dès 18 h. 30.



Cherchons tout de suite

SERVEUSE

ou

SERVEUR

Tél. (039) 31 46 23 ou (039) 31 39 93, Le Locle.

DAME DE CONFIANCE

est demandée 4 après-midi par semaine (de 16 à 18 h.) pour divers travaux de ménage.

Tél. (039) 31 13 89, dès 19 heures, Le Locle.

Cartes de vœux

en vente à l'Imprimerie COURVOISIER

Dans «L'Impartial» vous assurez le succès de votre publicité



République et Canton de Neuchâtel

Ecole technique supérieure cantonale (ETS)**Inscription aux examens d'admission**

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 mai 1972, au plus tard, et doivent être adressées aux divisions d'apport des écoles suivantes :

Neuchâtel, Ecole technique, rue J.-Droz 7, tél. (038) 25 18 71 ;

Couvret, Ecole technique, rue Ed.-Dubied 2, tél. (038) 63 12 30 ;

Le Locle, Technicum neuchâtelois, av. du Technicum 26, tél. (039) 31 15 81 ;

La Chaux-de-Fonds, Technicum neuchâtelois, rue du Progrès 38-40, tél. (039) 23 34 21.

Examens d'admission : ils auront lieu le 31 mai 1972.

Tous renseignements concernant l'ETS peuvent être demandés à la direction des écoles précitées.

Neuchâtel, le 10 avril 1972.
Département de l'instruction publique

Restaurant LA PRAIRIE à Neuchâtel, cherche pour date à convenir un

CHEF DE CUISINE

Bons gains pour personne capable.

Faire offres au Restaurant LA PRAIRIE, Grand-Rue 8, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 57 57.

A louer au Locle.

Le Corbusier 16 et 16 a

STUDIOS avec cuisine

tout confort avec Coditel. Charges comprises dès Fr. 179.— par mois selon étages. Libres dès mai et juin 1972.

Appartement

2 chambres, tout confort avec Coditel. Charges comprises Fr. 240.35 par mois. Libre dès juillet 1972.

S'adresser à EMISSA S. A.
France 55 - Tél. (039) 31 46 46.
pendant les heures de bureau.

50 COFFRES-FORTS

modernes de 100 à 5000 kg. sont à vendre d'occasion avec garantie.

Achat - Vente - Echange et réparations
Roger FERNER, Parc 89, tél. 039/22 23 67 et 23 16 50.

On cherche tout de suite

PEINTRES

Entreprise SERGE MAYOR
Plâtrerie-peinture
Colombier. Tél. (038) 41 20 90.



Nous cherchons

FERBLANTIERS INSTALLATEURS SANITAIRES

1 appartement de 3 chambres est réservé Fr. 165.—, au centre de Bienne.

Prière de s'adresser à :
Chr. Sausser S. A., Bienne
Tél. (032) 2 45 38.

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1800

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Nom : Prénom :

Ancienne adresse : Fact. No :

Nouvelle adresse :

No post.

Nouvelle adresse : au

- Définitif
- Biffer ce qui ne convient pas

A partir de
Fr. 50.-
par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique

Neuchâtel

Tél. (038) 25 72 12

NEUCHÂTEL, FRIBOURG et région frontalière du canton de Vaud

Afin de pouvoir parfaire notre organisation des ventes, nous cherchons un

collaborateur pour le service extérieur

sûr et ayant de l'initiative.

Celui-ci devra desservir, d'une façon parfaite, la large clientèle de CASTROL (garages, entreprises de construction et de transports, grossistes, etc.) et promouvoir énergiquement tous les efforts tendant à la vente de l'huile CASTROL pour moteurs, en prodiguant à la clientèle les conseils utiles.

Les conditions préliminaires pour l'obtention de ce poste intéressant et bien rémunéré sont : une bonne instruction générale, un apprentissage professionnel parachevé, un contact aimable avec les gens, la capacité de travailler d'une manière indépendante, un commerce agréable et un caractère facile ; le postulant doit être bilingue (allemand et français indispensables). Age idéal : entre 25 et 35 ans ; domicile : dans le rayon de sa future activité ou dans les régions avoisinantes.

CASTROL offre : un territoire de vente intéressant, un large et généreux soutien pour les ventes, une activité indépendante, une voiture de service, des avantages sociaux (caisse de retraite) et des conditions exemplaires de travail.

Le futur collaborateur sera préparé à fond pour sa nouvelle activité, grâce à un cours interne de vente.

Envoyez, s'il vous plaît, votre candidature, avec tous les renseignements indispensables vous concernant à :

CASTROL (Switzerland) AG, boîte postale 8021 Zurich. Tél. (01) 23 97 47.



l'huile à moteurs hors pair !



Tél. 038 / 33 11 76

Consultation auditive : MERCREDI 19 avril, de 9 heures à 12 heures, Pharmacie DU VALLON, J. Voirol, Francillon 4, SAINT-IMIER, tél (039) 41 20 72. Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité. Renseignements et démarches. Sur demande à domicile.

DURS D'OREILLES ?

Appareils acoustiques POUR TOUTES SURDITÉS.

Pour les personnes sensibles aux bruits, notre nouvel appareil STAR 6 DRC à compression dynamique linéaire incorporée.

Audiogramme et essais gratuits.

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» vous assure un service d'informations constant

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Horrible accident à Brot-Dessus Un jeune homme déchiqueté

Un terrible accident s'est produit hier à 14 heures à la ferme des Pommeys. Le jeune Daniel Fankhauser, né en 1956, l'un des six enfants des fermiers, était occupé à faire fonctionner une pompe à lisier. Pour ce faire, il avait accouplé à la prise de force du tracteur un arbre de cardan. Après avoir mis en marche, il redescendit du tracteur et, probablement à ce moment-là, il glissa et tomba sur le cardan. Ses vêtements s'enroulèrent autour de celui-ci et il tourna avec l'arbre. Il fut horriblement déchiqueté et tué sur le coup. Le jeune homme était seul au moment où se produisit ce terrible accident qui plonge dans l'affliction une famille de bons agriculteurs. Le président du tribunal et son greffier se sont rendus sur place aux fins de constat.

Avant la séance du Conseil général

490.000 fr. pour les abords du collège secondaire



(photo Impar-Bernard)

Le programme des travaux du nouveau collège secondaire est tenu ; ce dernier sera mis à la disposition de l'école pour la rentrée scolaire de cet automne. Le moment est maintenant venu d'envisager l'exécution des travaux d'aménagement des abords. Le Conseil général, dans sa séance de vendredi va devoir se prononcer sur un crédit demandé par le Conseil communal, crédit qui représente un montant de 490.000 francs.

Le projet établi concerne l'ensemble des terrains situés entre l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et la rue des Jeanneret, d'une part, et la rue Jehan-Droz et la rue Klaus, d'autre part. Il concerne donc l'ensemble formé du Collège secondaire, du Technicum, du Collège des Jeanneret et des Services Industriels. Mais le crédit demandé aujourd'hui intéresse exclusivement l'aménagement des abords du Collège secondaire et des SI, celui des environs du Technicum étant prévu une fois terminé le nouveau bâtiment de cette école.

Les idées suivantes ont servi de base pour l'élaboration du projet :

● Suppression de la circulation des véhicules à l'intérieur du complexe, sauf pour le parage.

● Création d'une surface de récréation suffisante entre les trois écoles par la fermeture de l'avenue du Technicum à toute circulation.

● Aménagement de places de parc pour autos, vélos et vélomoteurs dans la périphérie de la zone des écoles.

● Augmentation des surfaces à l'intérieur de cette zone.

Aménagement de trois salles pour le Technicum

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique occupera dans le bâtiment actuel du Technicum un certain nombre de salles et d'ateliers utilisés actuellement à d'autres fins. Les autorités ont donc été contraintes de rechercher une solution pour satisfaire aux exigences de l'enseignement, tant au Technicum neuchâtelois qu'à l'Ecole technique supérieure cantonale durant cette période transitoire de l'année scolaire 1972 - 1973.

En conséquence, le Conseil communal s'est adressé tant à la Commission scolaire qu'à la direction des Ecoles secondaires et supérieures de commerce pour déterminer dans quelles mesures elles pouvaient mettre à disposition du Technicum des salles de classe dans le nouveau Centre secondaire et commercial pendant une période limitée, c'est-à-dire jusqu'à l'occupation de la nouvelle annexe du Technicum prévue en août 1973.

Répondant à la demande du Conseil communal, les autorités scolaires constatent qu'il ne leur est pas possible de libérer six locaux. S'il leur est loisible de mettre provisoirement à disposition du Technicum neuchâtelois les trois salles de réserve de l'Ecole de commerce,

LE PROJET

Le projet soumis comprend d'abord la création d'un « parking » à la rue de la Foule, exigeant la suppression des trottoirs par leur mise à niveau avec la chaussée. La création de sept abris pour 90 vélos et 180 vélomoteurs. La création de places de récréation sous le préau couvert et entre l'Ecole secondaire et les SI ce qui exige la pose d'un revêtement sous le préau ainsi que la suppression des trottoirs à l'avenue du Technicum et la mise à niveau de la chaussée. L'aménagement d'une zone de verdure composée de gazon, d'arbres et de buissons plantés entre les bâtiments du collège de l'avenue du Technicum à proximité de la rue Jehan-Droz et des SI.

Le Conseil communal entreprendra d'autre part des démarches pour obtenir une subvention cantonale au financement de ces travaux. Ajoutons en outre que dans ce montant est compris l'aménagement des abris pour vélos et vélomoteurs pour un montant de 60.000 francs, ainsi que l'aménagement du sol du préau couvert pour un montant d'environ 105.000 francs.

Il faut être conscient des problèmes du Conseil d'Eglise

La Maison de paroisse a besoin de réparations

Lors de l'assemblée de Paroisse réformée qui eut lieu en mars dernier, nous avons évoqué le problème de la Maison de paroisse. Après la fusion des paroisses nationale et indépendante en 1943, l'ancienne chapelle de l'Eglise indépendante, après de nombreuses transformations devint la Maison de paroisse telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Le 9 février 1970, un rapport fut présenté au Conseil d'Eglise et au Collège des Anciens au sujet de la construction d'un immeuble pour personnes âgées avec locaux paroissiaux. Le prix estimé était de 1 million 850.000 francs. Cet ensemble devait être édifié sur l'emplacement de l'actuelle Maison de paroisse. Mais, par suite de difficultés financières, il fallut abandonner ce projet et se résoudre à la remise en état de l'actuel bâtiment. Des consultations eurent lieu avec les maîtres d'état. La seule réfection du toit nécessitait une somme variant autour de 10.000 francs. Le devis estimatif pour la remise en état des façades et de tous les éléments murs était de près de 20.000 francs. Ceci en 1970.

DES MAISONS ASSISES SUR UN TERRAIN QUI SE TASSE !

Alarmée par les fissures constatées dans des immeubles proches de la Maison de paroisse, une commission a demandé à M. Joly, ingénieur un avis d'expert du bâtiment. Ce dernier se basant sur des signes visibles (donc sans faire de creusage pour inspecter l'état du pilotage) a affirmé que les murs extérieurs pouvaient être considérés comme en bon état. Pourtant, le sol extérieur a subi un affaissement relativement important. Seule une inspection de l'état des pilotis pourrait fournir des précisions, mais la dépense serait importante. Un groupe d'experts de l'Ecole polytechnique fédérale, assisté de M. Klaus, géologue au Locle, a été chargé par la commune de procéder à une étude d'ensemble de la situation.

D'autres problèmes se sont encore présentés : la remise en état du chauffage. Un devis présentait deux possibilités : remise en état et améliorations du chauffage actuel au gaz ou installa-

tion du chauffage à distance. Cette solution est envisagée pour bénéficier du passage devant le bâtiment d'une conduite prévue pour chauffer le futur bâtiment des postes de la rue du Pont. La première solution a été dévisée à 5000 fr., alors que la seconde est d'un montant beaucoup plus élevé. On parle de 43.000 francs.

Et puis, les sièges de la grande salle demandent à être remplacés. Le coût de cette dépense : environ 25.000 francs.

Une certaine prudence s'impose dans les investissements de réparations, si l'on tient compte des divers éléments évoqués et de l'insécurité qui plane sur l'état des pilotages.

Les désagréments dus aux défectuosités du chauffage au cours de l'hiver, ne sauraient se renouveler. Aussi, un chauffage convenable est-il nécessaire.

Les propositions sont les suivantes, ceci avec un minimum de dépenses : Réparations au chauffage actuel : 5000 francs environ ; réparation partielle de la toiture : il est question de la même somme. Quant aux réparations de maçonnerie, elles sont renvoyées à plus tard.

VERS L'AVENIR

Il faut courir au plus pressé. Pourtant, retenir l'idée d'une construction telle que l'envisage le premier projet. Mais il faut pour cela que la paroisse dispose de fonds suffisants. Egalement créer dès maintenant un fonds de constructions paroissiales destiné à l'érection d'une nouvelle Maison de paroisse et du Centre des Jeanneret.

Tous les paroissiens doivent être conscients des problèmes qui sont ceux des dirigeants du Conseil d'Eglise. Ceux qui ont souscrit pendant des années à la réalisation des « Chantiers de l'Eglise » sont invités à continuer des versements réguliers au bénéfice du « Fonds des constructions paroissiales ». Ce geste sera vivement apprécié. D'ailleurs, ici, il n'est pas seulement question de la Paroisse réformée du Locle, mais de bâtiments (surtout la Maison de paroisse) ouverts largement à tous. Combien de manifestations s'y déroulent. Pour tous, cette maison est un lieu de rencontre, de communion fraternelle. (jc)

Assemblée de la Chrétienne-sociale du Cerneux-Péquignot

Présidée par M. P. Gauthier, l'assemblée de la Caisse-maladie et accidents Chrétienne sociale, section du

Cerneux-Péquignot, s'est déroulée vendredi soir.

Cette séance, en plus de l'ordre du jour traditionnel, concernant les comptes et l'activité de la section en 1971, avait l'honneur d'accueillir le Dr Steinitz, médecin-directeur des sanatoriums Miremont et Les Buis, à Leysin. Dans son exposé il a démontré que la tuberculose, quoi qu'en dise la presse et l'opinion publique d'aujourd'hui, reste encore dans notre pays une maladie à vaincre. En effet en comparaison avec d'autres pays, la Hollande, la Suède et le Danemark, par exemple, le pourcentage en Suisse est plus élevé. Pour arriver à éliminer définitivement la tuberculose, il faudrait une plus grande discipline dans la prophylaxie ; tant par une généralisation de la vaccination par le BCG, que par un dépistage radio-photo étendu à toute la population, et non seulement aux collectivités actuellement astreintes à la radiographie.

Maladie encore difficile à guérir il y a 30 ans, la tuberculose est actuellement traitée efficacement grâce à la découverte de remèdes puissants, qui ont pour effet aussi de réduire le temps

de guérison. La projection d'un court métrage a fort bien illustré les propos du Dr Steinitz.

Notons encore que la section du Cerneux-Péquignot compte 320 membres, soit en augmentation de 22 membres, et qu'en 1971 le caissier, Me Billas, qui est toujours prêt à rendre de nombreux services aux assurés, a délivré 361 feuilles de maladie et enregistré 43 cas d'hospitalisation.

En conclusion, comme l'a justement fait remarquer le Dr Steinitz, les maladies quelles qu'elles soient, grèvent lourdement un budget. Socialement on ne peut plus lutter contre la maladie si l'on n'est pas valablement assuré.

La séance terminée, tous les participants se sont retrouvés au Restaurant Bonnet, où il leur fut servi une collation. (cl.)

On en parle au Locle

Quand les femmes font des paris, elles vont parfois plus fort que les hommes. Ainsi, avant Pâques, deux tourterelles bien jolies, l'une blonde et l'autre noire, ont parié cent balles qu'elles auraient les cheveux teints avant la prochaine lune! Les hommes font parfois le pari de se laisser pousser le collier ou la moustache, ou de se faire tondre tout ras, ou encore de ne plus se faire couper les cheveux, mais leurs caprices ne sont jamais en couleur. Tandis que là, ma foi, c'est bien de couleurs qu'il s'agit. Et elles ont tenu parole toutes les deux. La première est « carotte » et la seconde « cendrée ». Les mâles qui partagent leur vie ont failli ne pas les reconnaître. Certes, aussitôt, ils ont critiqué cette « teinture » qu'ils croyaient jusqu'ici réservée aux traditionnels œufs de Pâques! Ils ont dit vertement ce qu'ils pensaient de cette mascarade, d'autant plus inutile que les perruques auraient mieux fait l'affaire. De guerre lasse, mais en riant sous cape, ces dames ont finalement admis qu'elles avaient eu tort de parier. Elles étaient toutes deux certaines que l'autre n'oserait pas et que les cent francs seraient vite gagnés. Hum! Comme elles se connaissent mal. Ce n'était nullement une question d'argent. Une petite folie, voilà tout, et qui ne durera qu'un temps. D'ailleurs, ce n'est pas la grosse voix de leurs maris qui les empêchera de récidiver, avec ou sans pari à la clé. Car nous vivons à une époque où la femme-citoyenne a acquis des droits qui lui furent longtemps contestés. Et c'est heureux! Fini le temps des maîtres et seigneurs, devant qui les belles du logis tremblaient de peur. Aujourd'hui, ce sont parfois les hommes qui tremblent de rage! Pas vrai, vous deux?

Ae.

LA CHAUX-DE-FONDS

Publicité, information et politique : trois domaines distincts

La firme commerciale — spécialisée dans l'enregistrement et la diffusion d'annonces par téléphone — qui a réalisé un « sondage d'opinion » en vue des prochaines élections communales a renseigné hier la presse et les partis politiques sur cette opération. (Voir « L'Impartial » du 12 avril). Le but de cette expérience, déclarèrent leurs auteurs, était d'une part d'attirer l'attention sur un secteur nouveau de « l'information », d'autre part de faire connaître les « possibilités » diverses de leur entreprise. Mille abonnés au téléphone du réseau local ont été interrogés sur leurs intentions de vote. Le choix des interpellés était fait « à l'aveugle » sur la liste 2 A, mais on avait déterminé les chiffres de 438 hommes et 562 femmes à interroger, sur la base du recensement des électeurs inscrits. Les résultats de ce sondage d'opinion ont été révélés sous forme de pourcentages d'intention accordés aux divers partis. Seuls 5,5 pour cent d'interpellés ont refusé de répondre. Trop d'éléments douteux sont apparus, tant au niveau du principe d'un tel procédé qu'au niveau des précautions scientifiques de la méthode, pour qu'il nous paraisse de quelque utilité de reproduire ici ces résultats. En effet, l'échantillonnage de population n'a été pondéré par aucun élément connu tel que fré-

quentation effective des urnes, absence d'information préalable, etc. C'est ainsi, par exemple, que les responsables arrivent à un chiffre présumé de participation au scrutin de 31 pour cent. C'est ainsi aussi que le sondage a été effectué alors que 4 des 10 listes en joute n'avaient pas encore été annoncées. Par ailleurs, nous ne jugeons pas de notre rôle de favoriser l'opération publicitaire d'une firme dont les préoccupations, d'ordre exclusivement commercial, ne sauraient être assimilées à un travail d'information, avec les garanties d'objectivité que le public doit être en droit d'en attendre. Nous reviendrons d'ailleurs dans une prochaine édition, sur le sujet.

MHK

Fantaisie dans la fanfare...

La musique adoucit les mœurs, certes mais elle n'est pas nécessairement synonyme de fantaisie débridée... une fantaisie du sort a pourtant voulu que, dans notre compte rendu du récent concert de la Persévérante, les « fanfaristes » aient été pris pour des « fantaisistes » ! On veut croire qu'ils le sont suffisamment, dans le privé, pour n'avoir pas pris ombrage de cette co-

Entre Monts et Communal

53 établissements publics

Au 31 décembre dernier, Le Locle comptait 53 établissements publics, c'est-à-dire : 4 hôtels, 21 cafés-restaurants, 5 buvettes, 6 cercles, 8 bars à café, 4 tea-rooms, et 5 pensions.

Nomination

Le Conseil d'Etat vient de nommer M. Jean-Pierre Gailloud, originaire de Villeneuve (Vaud) aux fonctions de substitut à l'Office des poursuites et des faillites du district du Locle.

MEMENTO

Le Locle

Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Breguet. Ensuite le tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 17 renseignera.

Créé pour l'avenir et déjà à votre portée

le maquillage
DIRECTIONALE

Eugène Arden



Tous les produits de cette nouvelle ligne de maquillage sont à base d'agents actifs spécialement sélectionnés qui protègent la peau contre les influences néfastes de l'environnement moderne. Leurs nuances enchantées sont nées des dernières tendances de la mode. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller

Une conseillère sera à votre disposition au rayon de parfumerie jusqu'au 22 avril

au printemps

A louer tout de suite à Sonvillier
appartement
3 chambres, tapis tendu, cuisine avec tout confort, douche et eau chaude, chauffage général. Fr. 260.— par mois avec chauffage.
A louer
garage
S'adresser à :
Hans Zurbrugg
Les Brues 5
2615 Sonvillier
Tél. (039) 41 48 65, de 18 à 19 h.

A LOUER
pour le 1er mai 72
STUDIO
non meublé, tout confort. Fiaz 40. Fr. 252.—, charges comprises.
Tél. (039) 26 81 18, dès 18 h. 15.

Cherche
REPASSAGE
régulier et à domicile.
Ecrire sous chiffre MB 8816 au bureau de L'Impartial.

1 lot machines à laver
100% automatique avec garantie. A céder dès Fr. 250.— Machines neuves garanties d'usine avec défaut d'email A céder avec 35% de rabais. Pose et installation par nos soins. Service après-vente assuré sur place.
Pour tous renseignements, MAGIC, tél. (021) 27 66 03.



cherche
pour le 15 août 1972 :

apprentie de bureau

Conditions sociales
avantageuses

Pour renseignements et inscriptions : BELL S. A.,
Charrière 80 a, La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 49 45.

Importante entreprise suisse de services cherche, pour le canton de Neuchâtel, pour entrée immédiate ou à convenir, un

REPRÉSENTANT

La préférence sera donnée à un candidat qualifié et dynamique, ayant beaucoup d'entregent, capable d'initiative et disposant déjà d'une certaine expérience de la vente en tant que représentant.

Notre nouveau collaborateur, qui sera domicilié si possible à Neuchâtel ou dans le canton, sera appelé à visiter une clientèle auprès de laquelle notre entreprise est déjà introduite.

Revenu minimal garanti dès le départ, prestations sociales d'une grande entreprise, caisse de retraite et possibilité de se créer une situation intéressante.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, références et prétentions de salaire, sous chiffre OFA 586 L, à Orell Fussli-Publicité, 1002 Lausanne.

Mariage

Veuf, protestant, début AVS, pleine santé, cherche compagne d'un certain âge, aimant la campagne et les malades. Jura neuchâtois.
Ecrire sous chiffre AF 8946 au bureau de L'Impartial.

Mariage

Monsieur, 60 ans, artisan, cherche dame ou demoiselle de 50 à 60 ans, sérieuse.
Ecrire sous chiffre AM 8750 au bureau de L'Impartial.

Particulier vend pour cause de départ

VW 1200

1965, expertisée, jamais accidentée. Prix intéressant.
Tél. (039) 26 79 68, heures des repas.



Verres de contact
von GUNTEN
Av. Léop.-Robert 23

Mélanges

PIANO

d'étude, à vendre cadre fer, cordes croisées, remis à neuf. Bas prix. Case postale 237, 2301 La Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

DRAIZE

Nous voulons offrir à notre clientèle d'éleveurs-HYSTER un service irréprochable et nous renforçons notre équipe par un

ASSISTANT DE PLANNING

pour seconder et remplacer le responsable du SERVICE-PLANNING

Ce collaborateur entretiendra des contacts directs avec notre clientèle, s'occupera des cas de garanties, des rapports-montages, de la facturation et soutiendra notre disposition dans son activité.

Ce poste exige des connaissances de la mécanique ainsi que de l'intérêt pour toutes les questions administratives.

Langues : français et allemand

Nous attendons volontiers votre appel téléphonique ou vos offres de service.

DRAIZE S. A.
Département HYSTER
rue des Draizes 51
2006 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 31 24 15, interne 42 ou
(032) 2 99 11, interne 425.

DRAIZE

Nous cherchons

mécanicien faiseur d'étampes

et

mécanicien

désirant se spécialiser sur les étampes de découpage.

aide-mécanicien

S'adresser à OFFEX S. A., Serre 134
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 12 81.

En ayant recours aux colonnes de L'IMPARTIAL, vous assurez le succès de votre publicité

Le Restaurant « Le Maloja », à Neuchâtel, cherche

sommelière

(Débutante acceptée)
Horaire agréable. Date d'entrée 1er mai 1972.

filie de buffet garçon de cuisine sommelière

pour chaque dimanche.
Téléphone (038) 25 66 15.

CONCIERGES

Couple sérieux est cherché pour assumer la conciergerie du temple indépendant et du Presbytère. Appartement de 3 pièces, cuisine, salle de bains, etc. est mis à disposition.

Se renseigner auprès de M. Marcel Perrenoud, Temple-Allemand 27, tél. (039) 22 39 30.

On cherche pour tout de suite

FILLE DE MAISON

et

GARÇON DE MAISON

ou

COUPLE

Très bon salaire.

Faire offres à Hôtel de l'Erguel
2610 Saint-Imier. Tél. 039/41 22 64.

VEYTAUX - MONTREUX

A vendre très joli

APPARTEMENT de 4 pièces
de 103 m2 + jardin-terrasse + garage. Tranquillité absolue, vue sur le lac et les Alpes. Hypothèques assurées. Vente directe par le propriétaire.

Ecrire sous chiffre 108-82 à Publicitas, 1800 VEVEY.



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Mise au concours

Un poste de

Commis-huissier

à l'office des poursuites et des faillites à Boudry est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la loi.

Traitement : légal.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Département des finances, office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au 29 avril 1972.

Appartement

3e étage de 4 pièces, chauffage général, bains, à louer tout de suite pour cas imprévu. Proximité de la gare.

Ecrire sous chiffre AB 8798 au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

ou tarif réduit de 30 ct. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

BELLE, MEUBLÉE, au centre, tout confort, pour le 1er mai. Tél. (039) 22 10 14.

A vendre

LIT LOUIS XV capitonné, 140 cm. large. Fr. 600.—. Buffet de service noyer Fr. 260.—. Tél. midi et soir (039) 23 40 67.

Travail temporaire? Appelez adia interim.

Un choix de missions intéressantes et bien rémunérées dans votre profession.



Travail temporaire sur mesure

Av. Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 53 51

DEMANDES D'EMPLOIS

POSAGES et EMBOÏTAGES

seraient entrepris, qualité soignée, travail régulier. Tél. (039) 22 68 47.

Monsieur, 26 ans, possédant permis de conduire cherche emploi de

COMMISSIONNAIRE

ou éventuellement autre emploi.

Ecrire sous chiffre AF 8945 au bureau de L'Impartial.

Employée de bureau

plusieurs années d'expérience de tous travaux, cherche CHANGEMENT DE SITUATION.

Ecrire sous chiffre AD 8925 au bureau de L'Impartial.

les taches, n'en rougissez plus...



Confier à Baechler teinturiers le soin de rafraîchir votre garde-robe et vos tissus d'ameublement, c'est partir vous-même en campagne contre la pollution, c'est garantir la santé de votre maison.

BAECHLER
fait disparaître celles de vos vêtements!

LA CHAUX-DE-FONDS : Place du Marché, tél. 23 23 92 - 77, av. Léopold-Robert, tél. 23 13 43
24, rue du Locle, tél. 26 83 83 — LE LOCLE : 4, rue du Pont, tél. 31 36 50 — NEUCHÂTEL :
3, rue du Seyon, tél. 25 49 12 - 21, rue du Seyon, tél. 25 17 51 — PESEUX : 6, rue de Neu-
châtel, tél. 31 45 27 - 8, Grand-Rue, tél. 31 46 55.

OFFRES D'EMPLOIS



cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

précise et consciencieuse pour son bureau de fabrication.

Travail varié et indépendant
Connaissances de l'horlogerie souhaitées.

Faire offres ou se présenter :

FABRIQUE DES MONTRES VULCAIN & STUDIO SA
Rue de la Paix 135, La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 62 31 (interne 21)



UNIVERSO S. A., No 30

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens de précision

ou

mécaniciens-outilleurs

pour l'entretien et la distribution d'outillages.

fraiseur expérimenté

S'adresser à Universo S. A., No 30
Rue du Locle 30, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 06 06.

HÉLIO COURVOISIER S. A.
Impression de timbres-poste
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

homme jeune

de confiance et de toute moralité, habile, pour travaux soignés et propres.

Place stable.

Pour tout renseignements, se présenter
RUE JARDINIÈRE 149 a
ou tél. (039) 23 34 45.

A VENDRE

SIMCA 1000 L

1966, bleu clair, 48 600 km., expertisée. Prix intéressant.

GRANDJEAN AUTOMOBILES
Rue du Collège 24, tél. (039) 23 63 33
La Chaux-de-Fonds

A VENDRE

OPEL Kadett Combi

1968, grise, 59 000 km., voiture en bon état, expertisée.

GRANDJEAN AUTOMOBILES
Rue du Collège 24, tél. (039) 23 63 33
La Chaux-de-Fonds

A VENDRE

PEUGEOT 304

1970, blanche, 42 000 km., voiture très soignée.

GRANDJEAN AUTOMOBILES
Rue du Collège 24, tél. (039) 23 63 33
La Chaux-de-Fonds

A VENDRE OU A LOUER

Entreprise artisanale commerciale de tracteurs, machines agricoles et appareillage.

Ecrire sous chiffre P 20951 N, à Publicitas 2000 Neuchâtel.

JE CHERCHE

un bon mécanicien tracteurs, machines agricoles. Discrétion.

Ecrire sous chiffre P 20950 N, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 17.25 ; 6 mois Fr. 33.50 ; annuellement Fr. 65.—
Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

* Biffer ce qui ne convient pas

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds

plus vite plus simple **Prêts personnels**

C/ 383	Bon pour de l'argent comptant avantageux	
Je désire un prêt personnel de frs.	(max. frs. 25000.-) remboursable en	mensualités (max. 60 mois)
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

35 ans



Banque Rohner SA

Discrétion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-24 13 28

Siège principal:
St-Gall
Neugasse 26

Succursales:
Zurich
Lugano, Chiasso

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Les Mémoires de Mgr Jean-Pierre Bélet premier curé de La Chaux-de-Fonds

Mgr Jean-Pierre Bélet, qui fut sans conteste une véritable figure du clergé jurassien au siècle passé, a laissé 38 cahiers noircis d'une écriture très fine qui relatent, vus naturellement du côté de l'Eglise, les événements qui se sont déroulés dans le Jura, mais plus spécialement dans le pays de Porrentruy, de 1813 à 1883.

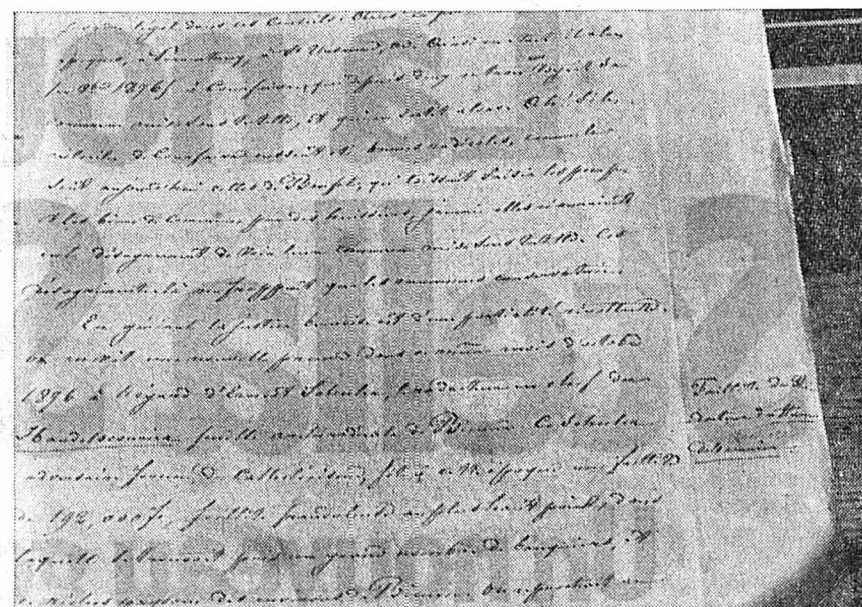
relations, il était en contact avec les personnalités de son temps.

Ses Mémoires constituent donc un indéniable document historique. Parce qu'ils relatent jusqu'aux faits divers de l'époque, ils fourmillent de détails qui rendent le récit extrêmement vivant, de sorte que, lorsqu'on a commencé à se plonger dans leur lecture, on est entraîné à aller plus avant.

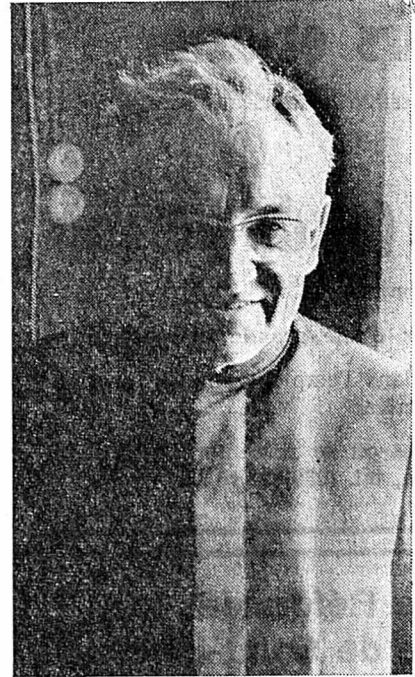
UNE VIE PEU COMMUNE

La vie de Mgr Bélet n'est pas commune, tant s'en faut. Né à Montignez en 1807, il est ordonné prêtre en 1830. Il commence son ministère à Porrentruy, sous les ordres du célèbre doyen Cuttat. En 1834, Mgr Yenni, évêque de Fribourg, le charge d'organiser la nouvelle paroisse catholique de La Chaux-de-Fonds dont il a été le premier curé.

Mais Mgr Bélet est un homme d'Eglise, un vieux lutteur de la foi, un homme de parti aussi. En un temps où son Eglise est malmenée par le libéralisme, il ne cesse de dénoncer l'ennemi dans toutes ses entreprises. Une telle intransigeance, qui le fait par exemple condamner l'industrialisation ou le développement des moyens de communication, ne peut que faire sourire aujourd'hui, tant ses vues étaient erronées et simplistes.



Original des Mémoires de Mgr Bélet. (Photos Impar-fx)



L'abbé Léon Marer, ancien curé des Bois et d'Azuel, curé de Grandfontaine.

Petit, les mains enfoncées dans sa soutane, mais l'œil scrutateur et pétillant d'intelligence, l'abbé Léon Marer, dont le père fut instituteur à Montfaucon, possède l'une des plus belles bibliothèques historiques du Jura. Sous l'habit sacerdotal se cache un historien qui, pourtant, ne se révèle publiquement qu'à l'heure où d'autres jouissent du repos.

UN DOCUMENT DE VALEUR

L'abbé Marer, qui a également eu connaissance des autres écrits de Mgr Bélet, est catégorique : c'était un esprit supérieur, un grand érudit, un prêtre au vrai sens du terme, un pince-sans-rire aussi, dont les réparties étaient savoureuses.

Ainsi que nous l'avons déjà relaté la semaine dernière, le compte d'Etat du canton de Berne boucle avec un excédent de dépenses de 57,267 millions de francs, alors que le budget ne prévoyait qu'un déficit de 20,7 millions. Alors que les comptes de 1967, 1968, 1969 avaient bouclé de façon presque équilibrée, et que ceux de 1970 avaient présenté un léger excédent de recettes de 640.000 fr., une nouvelle période de déficits — il en est prévu de plus de 50 millions pour les trois prochains exercices — s'instaure à nouveau.

Il convient toutefois de relever que l'administration s'étant rendue compte d'une erreur comptable qu'elle avait reportée d'année en année, à savoir que la quote-part de l'impôt de défense nationale n'était exigible qu'en mars, ce montant ne devait normalement pas figurer dans les rubriques de l'exercice écoulé, il en est résulté une diminution de recettes de 42 millions.

à ne voir que le mauvais côté de leur nature. Dès lors, est-il peut-être indiqué, après la lecture des Mémoires de Mgr Bélet, de se plonger dans celle de l'ouvrage que l'historien Victor Erard vient de consacrer à Stockmar ; l'éclairage totalement différent qui en est donné ne peut que conduire à une certaine objectivité.

mieux renoncer à son entreprise pour ne pas réveiller de vieilles passions. Il a dissipé son doute en pensant que « la valeur historique du texte et sa contribution à la connaissance d'un temps très troublé » devaient prévaloir. Il a raisoné avec justesse, car il est évident que chaque lecteur comprendra et corrigera de lui-même les exagérations de l'auteur.

A. FROIDEVAUX

Les dettes totales du canton de Berne dépassent pour la première fois un milliard de francs

Le renchérissement constant et les augmentations régulières des salaires rendent difficile l'observation stricte d'un budget. Tant en recettes qu'en dépenses, on enregistre à la fois des suppléments et des diminutions. Les économies réalisées proviennent de services d'intérêts des dettes en moins, de traitement et de charges y relatives moins élevés qu'escompté, du fait aussi que certains travaux calculés avec prudence pour ne pas nécessiter de demandes supplémentaires de crédits ont été exécutés à moindres frais.

nouvelles (hôpitaux notamment) ou les taxes sur les véhicules à moteur.

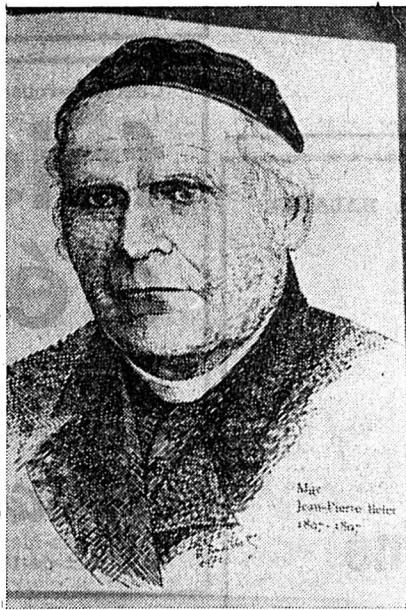
DETTES ACCRUES

La fortune totale de l'Etat a passé de 993,3 à 1085,3 millions mais, dans le même temps, les dettes ont crû de 938,1 à 1097,3 millions ; 906,5 millions forment des dettes consolidées (plus 83,8) et 190,8 millions des dettes flottantes (plus 75,4).

Les engagements existants, à fin 1971, s'élevaient à 620 millions, soit une augmentation de plus de 55 millions. Cet important montant va grever les prochains exercices de 1972 à 1976 de 160, 146, 118, 83 et 50 millions, de 67 millions au-delà de 1976.

Enfin, il faut relever que le compte routier boucle avec 89,3 millions de recettes et 134,2 millions de dépenses, laissant donc près de 45 millions à prélever sur le compte de l'Etat. Les taxes sur les véhicules ont rapporté 68 millions, tandis que la construction des routes cantonales a nécessité une dépense de 82,2 millions et celle des routes nationales 22,6 millions, les subventions de l'Etat pour les routes communales s'élevant à 11 millions.

A. F.



Portrait de Mgr Bélet. (Photos Impar-fx)

L'équipement hôtelier de Montfaucon reprend ses droits

Il y a une cinquantaine d'années, le village de Montfaucon abritait sur son territoire sept hôtels et restaurants publics.

Trois de ces établissements fermèrent tour à tour leurs portes : l'Hôtel de la Poste, l'Hôtel de la Couronne, puis l'Hôtel de la Gare, au Prépétitjean, dont le bâtiment sert actuellement de colonie de vacances à une œuvre philanthropique française.

Les autres établissements publics poursuivent leur activité et jouissent tous d'une vieille et légitime renommée.

Tout au cours de l'hiver dernier, d'importants travaux de transformation ont été entrepris dans le bâtiment qui abritait jadis l'Hôtel-Restaurant de la Couronne. Ce bâtiment, dont la construction remonte à 1773 était inhabité



Une enseigne qui disparaît pour faire place à la nouvelle.

LE NOIRMONT Pétition contre l'ouverture d'une discothèque

Dans la « Feuille officielle » du 15 mars, la propriétaire d'un bar à café publiait un projet d'aménagement d'une discothèque.

Hier, dernier jour du délai d'opposition, une pétition contresignée par 66 citoyens et citoyennes est parvenue à l'autorité communale, s'élevant contre cette réalisation. Les signataires estiment de leur devoir moral de mettre le Conseil municipal en garde contre l'aménagement de cette discothèque, dont l'utilité est aussi indésirable que contestable.

depuis une dizaine d'années. Aussi faisait-il figure de désolation au milieu du village.

Grâce à l'initiative de M. René Meyer-Membrez, une société s'est constituée pour transformer et exploiter à nouveau cet établissement qui ouvrira bientôt ses portes et qui aura pour enseigne : « Hôtel Garni de la Poste SA », situé qu'il est à proximité du nouveau bâtiment postal.

Dans une première étape, ce nouvel établissement comprendra vingt et un lits, avec chambres tout-confort, une salle de réception et de loisirs, un office de renseignements, un bar à café sans alcool et différents aménagements modernes.

L'on vient également d'annoncer la

construction d'un hôtel-restaurant au lieu-dit « La Communance », soit à proximité du village de vacances de la Caisse suisse de voyage. Ce projet est toutefois lié à la ratification d'une vente de terrain par l'assemblée générale des ayants droit de la 1ère section. On saura prochainement si cette transaction sera ratifiée et si le projet pourra devenir réalité. L'on peut cependant dire que le village de Montfaucon connaît actuellement un réjouissant essor touristique.

(texte et photo by)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Publicité non autorisée aux championnats du monde de hockey

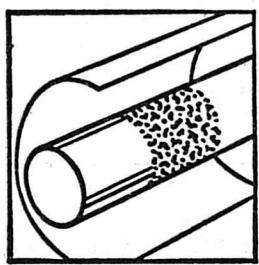
Le président de la Fédération internationale de hockey, M. Bunny Ahearben, est venu enquêter en personne à Prague au sujet d'une publicité non autorisée pour la société horlogère Longines après avoir été alerté par des téléspectateurs de Stockholm, rapporte le journal « Svobodno Slovo ».

La société suédoise fermière du contrat de publicité aurait fait apparaître le nom de cette société à plusieurs reprises sur les écrans.

M. Ahearben, ainsi que le vice-président de la Fédération, M. Subrt, et l'arbitre suisse Hauser ont personnellement enlevé les réclames pour Longines de part et d'autre de la « prison ». Le lendemain, une réclame plus petite fut son apparition au même endroit et les arbitres l'enlevèrent de nouveau. (ap)

La nouvelle Stella Super

Un nouveau goût, plus léger, plus naturel



Un filtre charcoale aux
granules de charbon actif



OFFRES D'EMPLOIS



**SOCIÉTÉ
D'APPRÊTAGE OR S.A.**
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour compléter son effectif plusieurs

**mécaniciens faiseurs
d'étampes**

étampeurs or-acier

connaissant si possible la fabrication de la boîte de montre

employé (e) de bureau

pour son service commercial.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Grande stabilité dans l'emploi, rémunération en fonction des capacités.

Faire offres écrites ou se présenter au bureau, rue de la Loge 5 a, tél. (039) 22 10 23.

**La Paroisse Réformée
Evangélique de Saint-Imier**

met au concours un poste de

conciergerie

Entrée en fonction: pour tout de suite ou date à convenir.

Le cahier des charges peut être consulté chez M. Paul-A. Féralime, B.-Savoie 45, Saint-Imier, tél. (039) 41 22 90, qui recevra les offres jusqu'au 1er mai 1972.

Entreprise de nettoyage cherche

**UN MANŒUVRE
ET AUXILIAIRES**

S'adresser ou téléphoner aux heures des repas à :

F. Fatton, avenue Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds, téléphone (039)
23 20 04.

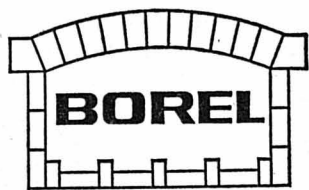
Cherchez-vous une bonne place de

faiseur d'étampes

Alors, adressez-vous à nous. Nous avons à vous offrir le poste que vous souhaitez et nous vous dirons à quelles conditions intéressantes vous pourrez collaborer avec nous.

Stila S.A.

Rue Alexis-Marie-Piaget 40
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 11 89-23 11 90



Fabrique de fours électriques industriels
cherche pour son service après-vente, un

EMPLOYÉ TECHNICO-COMMERCIAL

avec quelques années d'expérience dans une activité semblable.

Ce collaborateur aura les fonctions suivantes :

- correspondance et contacts téléphoniques avec les clients suisses et étrangers
- travaux administratifs en relation avec la livraison de matériel de rechange
- surveillance des expéditions et des exportations.

Langues : français, allemand et, autant que possible, des connaissances d'anglais.

Travail varié et assurant une situation intéressante à un collaborateur actif.

En outre, pour seconder l'employé ci-dessus, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

consciencieuse et bonne dactylographe.

Langue maternelle française ou allemande, avec de bonnes connaissances de la deuxième langue.

Offres avec curriculum vitae et copies de certificats à la direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux (NE).

**HOSTELLERIE DE LA BALANCE
LA CIBOURG**

cherche tout de suite

**sommelière
aide de cuisine
apprenti de cuisine**

Bons gains, ambiance de travail agréable.

Offres à M. A. Suilliger, tél. (039) 22 58 47.

FIDUCIAIRE DE NEUCHÂTEL
cherche

COMPTABLE

Nous offrons une situation intéressante, variée et bien rémunérée. Travail indépendant.

Faire offres sous chiffre 87-438, aux Annonces Suisses S.A., ASSA, 2001 Neuchâtel.



La Chaux-de-Fonds, Tuilerie 42
(près du Parc des Sports)

engage

MÉCANICIEN OUTILLEUR

ou

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES
pour être spécialisé sur la fabrication de moules d'injection de haute précision.

S'adresser ou écrire à UNIVERSO S.A., département PLASTIQUE, Tuilerie 42, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 72 03.

L'avion Genève-Rome détourné

« Je veux parler au Pape » s'écrie le pirate mythomane

SUITE DE LA 1ère PAGE

Agé de 30 ans et né dans une famille italienne de New York, Mario Victor Maimone est un mythomane. Il aime jouer les milliardaires et allumer ses cigares avec des billets de banque de la sainte farce.

Son nom est apparu pour la première fois dans la presse italienne en décembre dernier, lorsqu'il a joué au bienfaiteur du Val d'Aoste. Il prétendait vouloir investir plusieurs millions de dollars dans la région et « révéla » aux journaux qu'il avait hérité de son père (un grand chef de la Cosa nostra new-yorkaise, disait-il) un coffre rempli de diamants.

Les maires de plusieurs localités le regardent avec tous les honneurs qui lui semblaient dus. Leurs espoirs devaient cependant être rapidement déçus.

Il joua un peu le même rôle à Cortina d'Ampezzo, où il invita un jour tous les clients d'un cabaret à l'accompagner à Rio de Janeiro.

La police l'arrêta pour chèques sans provisions. Il avait été libéré au début du mois et devait se présenter chaque semaine aux autorités de Rapallo, sur la Riviera, où vit sa mère.

Le pilote n'avait pas assez d'essence

Le pilote de l'avion a déclaré que Maimone est venu vers lui sa boîte à la main pour lui demander de le conduire en Argentine.

« Je lui ai dit que je n'avais pas assez d'essence pour aller plus loin que Rome et il est alors devenu furieux. Me montrant la boîte qu'il tenait, il menaçait de faire sauter l'avion », a raconté le pilote.

Maimone demanda alors que l'avion atterrisse à Ciampino. Il expliqua qu'il voulait rencontrer l'ambassadeur des Etats-Unis pour faire renouveler son passeport, qui expire le 30 avril, et qu'il voulait offrir ses services au Pape. Il s'est présenté comme « un ancien dirigeant de la CIA, un playboy et un général », pré-

disant qu'il aimait qu'on l'appelle « l'Aga Khan des neiges », parce qu'il espère construire une station de sports d'hiver dans les Alpes.

Selon la police il avait regagné New York en mars et était revenu à Genève à Pâques.

Aux journalistes venus à l'aéroport, Maimone a déclaré qu'il voulait se faire élire président des Etats-Unis « parce que ma position actuelle de général dans les services secrets américains ne me donne pas satisfaction ».

« C'est pour cela que j'ai dérouté l'avion vers Ciampino. Il faut que les gens le sachent ». (ap)

Pour protéger l'air

Berne édicte des mesures restrictives

Le Département fédéral de l'intérieur a édicté, pour lutter contre la pollution de l'air, des directives visant à limiter le dégagement de fumée provenant de chauffages et de chaufferies, d'usines d'incinération des ordures ainsi que de cheminées d'agrément.

Dans une lettre aux gouvernements cantonaux, le Département fédéral de l'intérieur exprime l'espoir que ces directives seront appliquées dans le plus bref délai possible en vertu de dispositions légales existantes ou à créer à cet effet (loi sur le travail, police des constructions, etc.).

Ces directives revêtent pour le moment un caractère provisoire. On envisage de recueillir des expériences pendant deux ou trois ans, pour pouvoir juger si elles sont satisfaisantes et applicables. Elles seront insérées, sous la forme actuelle ou sous une forme adaptée, avec d'autres prescriptions à élaborer, dans l'ordonnance d'exécution de la future législation sur la protection contre les nuisances.

Les directives du Département fédéral de l'intérieur visent, par exemple, à limiter le dégagement de fumée des cheminées d'agrément. Seuls le bois sec et le charbon de bois pourront être utilisés comme combustibles dans ce genre de cheminées. Il ne sera pas permis d'y brûler du papier et des déchets.

Un dangereux évadé repris à Lausanne

La police judiciaire municipale de Lausanne a arrêté hier après-midi, au centre de la ville, le dangereux repris de justice Kurt Doerig, né en 1940, évadé des prisons criminelles de Saint-Gall depuis février 1972. Au moment de son arrestation, cet individu était porteur d'une arme à feu chargée. Il a été incarcéré dans les prisons lausannoises en attendant d'être remis aux autorités compétentes.

Kurt Doerig, qui devait purger une peine de réclusion dans le canton de Saint-Gall, est un spécialiste de l'attaque à main armée. Il n'est pas exclu qu'il soit l'auteur d'actes de banditisme commis ces derniers temps en Suisse. (ats)

A Lucerne

Film interdit et menace à la bombe

Une menace à la bombe a provoqué quelque panique dimanche soir dans un cinéma lucernois qui présente actuellement la deuxième partie de « Schulmaedchenreport » (réd. : approximativement « rapport sur la vie des écolières »). La police locale fut avertie qu'une bombe exploserait à 21 heures dans le cinéma si le film n'était pas retiré du programme. Après avoir fait évacuer la salle, le personnel fouilla les lieux, mais sans succès. Les spectateurs purent regagner leurs places.

« Schulmaedchenreport 2 » avait été interdit vendredi par la Préfecture de Lucerne-Ville. Cependant, en dépit des menaces d'amende, le propriétaire du cinéma avait refusé de retirer ce film du programme.

A la suite d'une plainte privée, la Préfecture de Lucerne-Ville a saisi et interdit le film « Schulmaedchenreport ». (ats)

En quelques lignes...

DORIGNY. — Le Conseil d'Etat vaudois a adressé au Grand Conseil un projet de décret pour l'aménagement d'une zone sportive à la cité universitaire de Lausanne-Dorigny.

ZURICH. — L'Association des locataires de Zurich a présenté au Grand Conseil zurichois une initiative législative visant à renforcer la protection des locataires devant les tribunaux.

LAUSANNE. — L'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, créée en 1964, envisage de porter le nombre de ses élèves de 300 à 600, afin de répondre aux besoins grandissants du pays dans les domaines social, socio-pédagogique et paramédical.

VILLE FEDERALE. — Une grande partie du centre de la ville de Berne est fermée au trafic depuis hier, où une nouvelle réglementation entrera en vigueur, à titre d'essai pendant six mois, sous le slogan « Chumm z'Fuess » (Va à pied),

INTERLAKEN. — Une jeune femme de 20 ans, Mlle Rosmarie Turt-schi, de Faulensee, a trouvé la mort dans un accident de la circulation qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche sur la route Inter-laken - Wilderswil. La voiture est sortie de la route lorsque le conducteur et sa passagère voulurent allumer une cigarette.

KLOTEN. — Un groupe de 12 journalistes américains travaillant pour environ 500 journaux, sont arrivés ce week-end en visite en Suisse.

BERNE. — Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi dans les ateliers d'une entreprise de construction de bateaux située à proximité de l'usine à gaz à Berne. Les dégâts sont importants.

JENINS (GR). — Les citoyens de la commune grisonne de Jenins se sont prononcés ce week-end contre l'introduction du suffrage féminin sur le plan communal par 44 voix contre 27.

Initiative à Berne pour une majorité politique à 18 ans

Abaisser la majorité politique de 20 à 18 ans : tel est le but que se proposent d'atteindre les membres d'un comité qui ont lancé, hier à Berne, une initiative populaire demandant le remplacement de l'article 74 de la Constitution fédérale par un texte nouveau.

Ce comité, qui est présidé par M. F. Messmer, enseignant à Saint-Gall, est en effet d'avis qu'il convient aujourd'hui d'abaisser l'âge imposé pour l'exercice du droit de vote et d'éligibilité, de manière à permettre aux jeunes Suisses et Suissesses de participer plus activement à la vie politique du pays.

Parallèlement à cette initiative, une maison d'édition vient de pu-

blier un ouvrage d'information destiné à la jeunesse et intitulé « Heisses Schuelerbuch ». Ce « Petit livre brûlant de l'écolier », dont les auteurs sont en partie les mêmes que ceux du comité d'initiative, est en quelque sorte une réplique au « Petit livre rouge des écoliers », paru il y a quelques années et qui avait provoqué quelques remous parmi les écoliers et le personnel enseignant. Il présente aux lecteurs des sujets tels que la famille, l'école, la politique, la société, la sexualité et la drogue. Ses auteurs désirent avant tout informer d'une façon qu'ils veulent objective les jeunes gens confrontés à ces questions. Enfin, le texte de l'initiative est joint à l'ouvrage. (ats)

Le chantier du Super-CERN prend forme

Bientôt, à Genève, le plus grand accélérateur de particules du monde

Le grand accélérateur de particules de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), situé près de Genève, à cheval sur la frontière franco-suisse restera sans doute le plus puissant du monde jusqu'à la fin du siècle, et même au-delà. Si tout se déroule normalement, il sera entièrement terminé en 1979, et les premiers gros travaux, sur territoire français, commencent actuellement à prendre forme. Le gigantisme du projet (un accélérateur de 2,2 km. de diamètre, des particules nucléaires entrant en collision avec une énergie de 300 milliards d'électronvolts, ou 300 gev) peut susciter des inquiétudes, ce qui a incité les responsables du CERN à présenter hier leur projet au moment où les travaux deviennent visibles.

L'accélérateur CERN 2, destiné à l'exploration de la structure de la

matière, sera plus de dix fois plus puissant que celui du CERN actuel, qui développe une énergie de 28 gev, et dépassera les géants soviétique (Serpoukhov, 76 gev) et américain (Batavia, en voie de mise au point, 200 gev). En 1979, CERN 2 aura une énergie de 300 gev, qui pourra être augmentée en tous cas jusqu'à 1000 gev par de simples perfectionnements techniques, au fil des années. (ats)

Travailleurs italiens Reprise des négociations

Le délégué de Côme, au XIIIe congrès des ACLI (Associations chrétiennes des travailleurs italiens), M. Pedroncelli, a réclamé la reprise immédiate des négociations entre les gouvernements helvétique et italien sur le statut des travailleurs immigrés en Suisse.

Pour nos seules régions, comme Varese, et Novara, a-t-il ajouté, 20.000 frontaliers, travaillant quotidiennement en Suisse et rapportant 50 milliards de lires chaque année à l'Italie, pourraient voir la frontière se fermer demain.

L'émigration de travailleurs et la présence de frontaliers condamne notre société, a-t-il affirmé. Nous voulons reconquérir nos droits et nos libertés et être insérés dans les structures sociales de notre propre pays. (ats, afp)

Prix d'abonnement

Francs pour la SUISSE	ÉTRANGER
1 an Fr. 65.—	Selon les pays
6 mois » 33.50	Se renseigner à
3 mois » 17.25	notre adminis-
1 mois » 6.—	tration.

Prix des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois	—34 le mm.
Mortuaires	—60 le mm.

Régie extra-régionale	- A S S A
Annonces Suisse S. A.	- A S S A
Suisse	—44 le mm.
Réclames	1.48 le mm.

(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

L'industrie suisse et la concentration

La tendance à la concentration des entreprises paraît inévitable, relève la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie dans son rapport d'activité de 1971. Les affaires sont de plus en plus internationales et beaucoup d'entreprises sont condamnées à se hausser à cette échelle ou à envisager de disparaître. Toutes n'ont pas les moyens en hommes et en capitaux d'assurer l'expansion nécessaire. Il est dès lors normal qu'elles recherchent un appui ailleurs en Suisse et parfois à l'étranger. Cependant, il importe de veiller à ce que nous conservions des centres de décision qui soient aptes à défendre leur autonomie et même à rayonner au-delà de nos frontières. C'est dans cette perspective que les concentrations et les fusions doivent être examinées. Certaines sont souhaitables, d'autres peuvent être une perte grave pour le pays.

Le rapport souligne d'autre part que la lutte contre la pollution et la mise au point de procédés et produits efficaces et non polluants coûteront de l'argent et renchériront les produits. Mais la situation fait à chacun un devoir de participer à cette action. L'industrie ne se dérobera pas à ses devoirs à cet égard. Le groupe

de travail que la Chambre vaudoise a créé il y a quelque temps a pu formuler diverses propositions et permet d'utiles échanges d'expériences. (ats)

A Genève

Voleur arrêté

La police a arrêté un Genevois, né en 1946, mécanicien, qui avait notamment commis au début de ce mois un cambriolage dans une bijouterie, située au centre de Genève, et d'où il avait emporté des bijoux en argent massif, d'une valeur globale de 10.000 à 20.000 francs. (ats)

Elections en Thurgovie

Recul socialiste

Le parti démocrate-chrétien et le mouvement républicain sont sortis renforcés ce week-end des élections au Grand Conseil dans le canton de Thurgovie. Ils ont en effet gagné 4 sièges chacun par rapport à la précédente législature. Le mouvement républicain participait d'ailleurs pour la première fois à ces élections. Deux autres partis sont parvenus à placer un des leurs dans cette assemblée législative : l'Action nationale et l'Alliance des indépendants. Les perdants sont les socialistes (-6), les chrétiens-sociaux (-2) et le parti évangélique (-1). Les femmes ont participé pour la première fois à ces élections. (ats)

Voyages et digestion

En voyage vous avez peur que votre estomac soit soumis à rude épreuve. La solution ? Emportez des pastilles Digestif Rennie et sucez-en une ou deux, dès que vous êtes incommodé. Vous ferez ainsi échec aux brûlures, aux lourdeurs, aux aigreurs. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac. Leur action est efficace et durable.

Toutes pharmacies et drogueries.

26552

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod
Rédaction-Administ.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Téléc 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

LA PROPRIÉTÉ PLURIELLE OU LA JOIE DE VIVRE!

- CAPITAL
- INVESTISSEMENT
- RENTABILITÉ
- PLUS-VALUE

...est-ce là votre seul bonheur?



AVEZ-VOUS OUBLIÉ
LES SENTEURS SECRÈTES D'UN AMANDIER EN FLEUR
ET LE BLEU DE LA MER?
ET LE VENT DANS LES BOIS, LORSQUE TOMBE LA NEIGE
EN FLOCONS SI SERRÉS QUE L'ON SE CROIT
TOUT SEUL?

...n'est-ce pas aussi le bonheur?

**ALORS
PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE
RÉAPPRENEZ LES VACANCES...
LES VRAIES VACANCES...
TOUT EN PROFITANT DES AVANTAGES
DE LA PROPRIÉTÉ TRADITIONNELLE,*
MAIS SANS AUCUNE DE SES CONTRAINTES**

PROPRIÉTAIRE

Vous ne le serez que durant la période de l'année de votre choix et pour toujours. Une semaine, un mois, trois? Pourquoi pas? Vous aurez un investissement intéressant et sûr. Une rentabilité et une plus-value identiques à celles d'une propriété traditionnelle.

TOUS LES SERVICES

souhaitables seront à votre disposition: service hôtelier, service traiteur, restaurant, piscine, garderie d'enfants...

Si, pour une raison ou une autre vous désirez **CHANGER** la date ou le lieu de vos vacances, un ordinateur vous fournira toute une liste de possibilités: En Grèce, en Sardaigne, à Crans ou à Montana... Et si vous ne désirez pas occuper votre appartement, nous nous chargerons alors de sa location.

* (Propriété cessible et transmissible)

VOTRE PROPRIÉTÉ VACANCES A:

Montana, Crans-sur-Sierre, Kavouri (Grèce), Costa Smeralda (Sardaigne)

Renseignements, schémas d'investissements et vente directement par la société propriétaire:

**MULTIHOTELS -
La Propriété Plurielle S.A.**

89-93 route de Chêne,
1211 Grange-Canal, Genève
Tél. 35 90 40

COUPON RÉPONSE

Nom	
Prénom	Adresse
Impartial 1	Téléphone

OFFRES D'EMPLOIS



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Désirez-vous pouvoir mieux utiliser vos connaissances linguistiques?

Nous sommes une Compagnie suisse d'assurances travaillant sur le plan international dans le domaine de l'assurance transport. Nous cherchons pour cette branche

un collaborateur commercial

de langue maternelle allemande, ayant de bonnes notions de français et d'anglais, possédant si possible des connaissances en assurance ou spécialisé dans le commerce international (import-export).

Nous pouvons offrir:

- activité intéressante et variée permettant le contact journalier avec notre clientèle et notre service externe
- possibilités réelles d'avancement
- conditions d'engagement et prestations sociales modernes

Nous désirons confier ce poste à un jeune homme dynamique à la recherche d'une situation stable et d'avenir.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres, de téléphoner ou de se présenter à

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 71 interne 208.

EAB ELEKTRO-APPARATEBAU AG.

FABRIQUE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES
2608 COURTELARY

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

OUVRIERS - OUVRIÈRES

pour divers travaux en atelier, fins, variés, propres et intéressants, dans son département électronique et transformateurs.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées par ce genre de travail, sont priées de se présenter à nos bureaux ou de téléphoner à notre service du personnel pendant les heures de bureau au No (039) 44 12 55-56.

En-dehors des heures de bureau s'adresser à M. Kölliker. Tél. (039) 44 16 43.

LA CAISSE NATIONALE SUISSE D'ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENTS

Agence d'arrondissement de La Chaux-de-Fonds

cherche pour mi-août 1972

UN APPRENTI DE COMMERCE

ayant suivi avec succès l'école secondaire, sections moderne, classique ou scientifique.

Bonne rétribution.

Prière de faire offre verbale ou écrite à la CNA, 25, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 76 54.

Cherchons pour tout de suite ou date à convenir

POLISSEURS

habiles et consciencieux, pour compléter notre équipe. Les personnes connaissant bien le métier trouveront un emploi stable et bien rétribué.

Faire offre ou téléphoner à

METALOR

J.-F. Chalon, successeur

Polissage et lapidage de boîtes de montres or et acier
2726 SAIGNELÉGIER. Tél. (039) 51 11 70

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

L'ANNÉE MONÉTAIRE LA PLUS MOUVEMENTÉE

Dans son rapport portant sur l'année 1971, la Banque nationale évoque en particulier la politique suivie en matière monétaire.

Les efforts visant à tempérer la surchauffe de la conjoncture ont dominé la période qui s'est achevée à la fin du mois d'avril.

La deuxième phase a débuté dans les premiers jours du mois de mai, lorsque la spéculation sur la réévaluation des monnaies fortes a touché le franc suisse toujours davantage.

La première moitié du mois d'août forme, à elle seule, la troisième phase. Durant cette période, les possesseurs de dollars se sont débarrassés massivement de ces devises.

La quatrième phase a commencé le 15 août, quand les Etats-Unis ont suspendu la convertibilité du dollar en or.

Ce jour-là est intervenu à Washington un accord qui a marqué le début de la cinquième phase par un retour à des rapports de change fixes.

nifiquement destinés à des transactions commerciales. Elles n'acceptaient plus de convertir en francs immédiatement disponibles que 2 millions de dollars par client et par jour.

Afin que la Banque nationale puisse conférer, si nécessaire, force obligatoire générale aux conventions en vigueur ou prendre de nouvelles dispositions pour l'adoption desquelles une convention n'aurait pas été appropriée.

Heuer-Leonidas S.A.:

Chiffre d'affaires en légère baisse

Le conseil d'administration et la direction de Heuer-Leonidas S.A., Bienne, viennent de présenter le rapport de gestion annuel pour 1971.

Le nombre de pièces fabriquées a diminué de 12 pour cent, tandis que le bilan passe de 12,2 millions de francs à 11,5 millions.

Il est réjouissant de pouvoir relever que le groupe est parvenu à conserver, dans le domaine des chronographes et compteurs, la même part que durant

l'exercice précédent, soit 27,3 pour cent, tandis que l'ensemble de la production suisse enregistrait une diminution dans ce secteur de 11 pour cent en valeur et de 13 pour cent en pièces.

La division électronique du groupe entreprend de très vastes recherches, plus particulièrement dans le secteur du chronométrage de compétition automobile.

A la fin de 1971, l'effectif du personnel était de 260 contre 278 une année auparavant. Dans leurs prévisions pour 1972, les dirigeants du groupe Heuer-Leonidas font preuve à la fois de retenue et d'optimisme.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Category, 1971, 1970. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forcés motrices, Industries, and Rendement général.

Communiqué par la Société de Banque Suisse

MESURES DE PROTECTION

Lorsqu'il est apparu que des banques étrangères essayaient de manipuler le cours du franc suisse à des fins spéculatives par des opérations sur devises, les trois plus grandes banques sont convenues, le 25 août, d'entente avec la Banque nationale, de restreindre la conversion de dollars en francs quand les dollars n'étaient pas ma-

Télégrammes

Au cours de l'exercice 1970-1971, la Suisse a produit 48.000 tonnes de fromage d'emmental et 15.500 tonnes de gruyère.

A fin mars 131 chômeurs complets en quête d'emploi en Suisse étaient inscrits auprès des offices du travail, contre 175 le mois précédent.

Le total des commandes consolidées que le groupe Sulzer a enregistré au cours de l'exercice 1971 atteint un montant de 2,9 milliards de francs, contre 2,7 milliards en 1970.

La maison-mère, Sulzer Frères S.A., Winterthour, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs, en augmentation de 19 pour cent par rapport

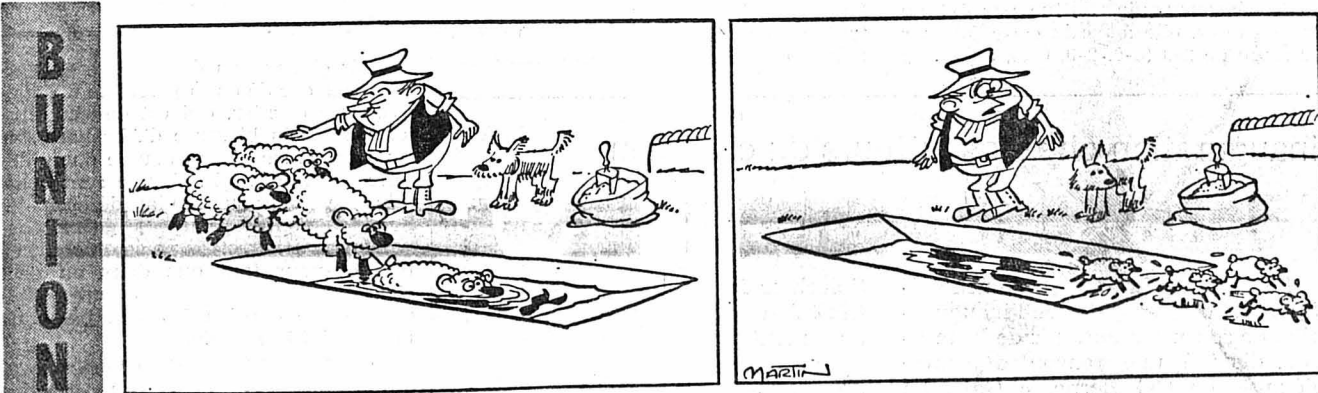
à l'exercice précédent (930 millions). Le bénéfice net se monte à 32,1 millions de francs, soit 12 pour cent de mieux que pour 1970 (28,7 millions).

Durant la première semaine d'avril 1972, l'encaisse-or de la Banque nationale, de 11.880 millions de francs, n'a pas varié. Les devises ont diminué de 84,9 millions pour revenir à 9386 millions de francs.

La Eidgenössische Bank, société financière et de participation à Zurich, a réalisé en 1971 un bénéfice net de 1,8 million de francs contre 1,6 million en 1970.

Récemment s'est tenue à Berne l'Assemblée générale constitutive de la société «Centrales nucléaires en participation S.A. (CNP)».

La maison-mère, Sulzer Frères S.A., Winterthour, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs, en augmentation de 19 pour cent par rapport



Le feuilleton illustré des enfants Petzi, Riki et Pingo par Wilhelm HANSEN



ENTRAINEMENT MUSCULAIRE POUR TOUS FIT-PARADE La force Soignez votre forme! Demandez la brochure gratuite FIT-PARADE I...

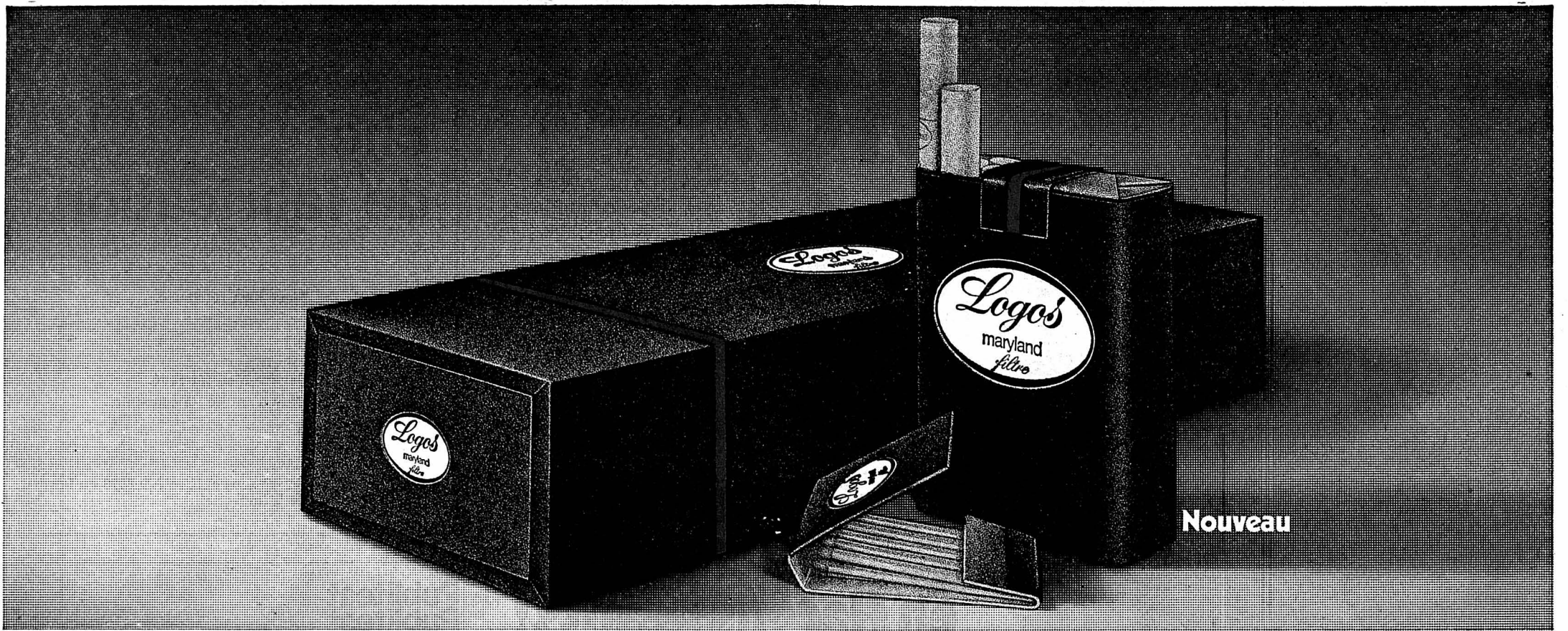
BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for Cours du 14 avril and Cours du 17 avril. Rows include Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich with various stock prices.

Table with columns for BALE (Actions suisses), BALE (Actions étrangères), and NEW YORK. Rows include various stocks like Roche, Ciba-Geigy, and Dow Jones.

Table with columns for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES. Rows include AMCA, BOND-INV., CANAC, DENAC, ESPAC, EURIT, FONSA, FRANCI, GERMAC, GLOBINVEST, ITAC, PACIFIC-INV., SAFIT, SIMA, HELVETINVEST, VALCA, IFCA, and SWISSVALOR.

Table with columns for INDICE BOURSIER and Industrie. Rows include Industrie, Finance et assurances, and INDICE GÉNÉRAL.



Certains les aiment bleu foncé

20 brunes 'nature' dans un paquet bleu foncé – tout simple. Du tabac Maryland naturel. Un filtre blanc.

20 brunes 'nature' dans un paquet bleu foncé, avec une petite étiquette toute simple. Un paquet de Logos s. v. p.

20 cigarettes Maryland avec filtre **Fr. 1.30**



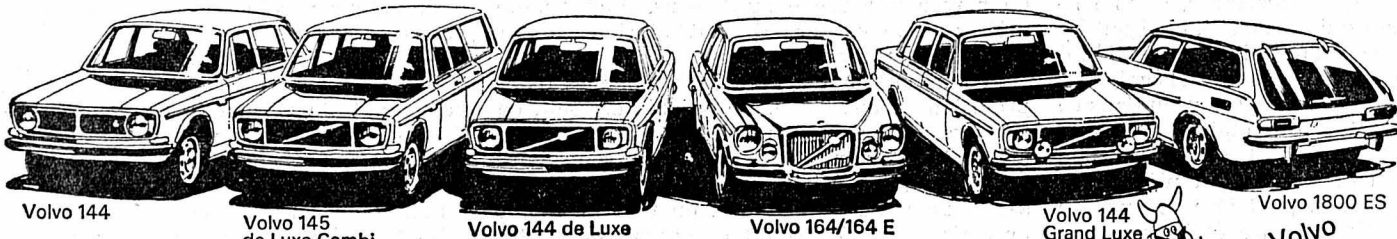
Volvo 164: une «aristocrate» de grande classe.

Sa coque autoportante, en acier, est constituée de tôles de grandes dimensions embouties d'une seule pièce. Chacun des 10 000 points de soudure pourrait à lui seul supporter le poids total de la carrosserie! Des profilés-caisson renforcent la rigidité autour des portières et des vitres. L'habitacle est entièrement rembourré. Le toit peut supporter une charge de 8 tonnes. Les caissons avant et arrière sont conçus pour absorber l'énergie cinétique des chocs éventuels. A ces éléments de sécurité s'ajoute le confort

traditionnel Volvo: des sièges larges et profonds en cuir véritable. De la place pour les jambes. Même les plus longues! Sécurité et confort ne vont pas sans un moteur à l'avenant. C'est un puissant 6 cylindres de 3 litres qui équipe la Volvo 164.

Cette «aristocrate» aux lignes sobres, d'une élégance fonctionnelle, vous attend pour un essai chez votre concessionnaire Volvo.

Une nouvelle gamme pensée dans ses moindres détails. Avec des modèles... pour tous les goûts.



VOLVO
La voiture pour la Suisse



2300 La Chaux-de-Fonds : Grand Garage du Jura, 117, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 14 08 ;
2114 Fleurier, Garage de la place d'Armes, P. Joss, tél. (038) 61 11 72.

SHOW INTERNATIONAL DU MEUBLE graber AU BÛCHERON

INSTITUT DE BEAUTÉ Rosemarlène

Charrière 81 Tél. (039) 23 36 23

SOINS DU VISAGE

ÉPILATION À LA CIRE FROIDE

AMAIGRISSEMENT

SÉANCE D'ESSAI : FR. 10.-

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 20 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2300 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 88, tél. 039/23 16 12 ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00 fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé



NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit



Haut-Médoc Ch. de Lamarque
AC 67

un grand vin à un prix raisonnable

Aux Caves de Verdeaux

29, Daniel-JeanRichard
La Chaux-de-Fonds

A l'avenue Léopold-Robert 33 et sur 2 étages

Reymond

mon libraire qui me laisse bouquiner à ma guise.

Réparations
RÉVEILS
MONTRES
PENDULES

AUBRY

Paix 9
Tél. 039/22 33 71

Lisez L'IMPARTIAL

Une bonne nouvelle:

HOPP*

Le produit de nettoyage
liquide moderne,
à usages multiples,



maintenant également en flacons géants!

Et (cela va de soi),

plus avantageux encore!

1050(!) g 1.90

* HOPP nettoie et désinfecte tout: cuisine, salle de bain, sols, surfaces peintes, fenêtres, miroirs, etc. En profondeur et rapidement, en prenant soin de vos mains. Recommandé par l'IRM.

Offre Spéciale

pour l'introduction

MIGROS
Multipack

en Multipack

2 flacons 3²⁰

3 flacons 4.80 (au lieu de 5.70)
etc.

(1 kg = 1.52)

(au lieu de 3.80)

MIGROS

HOPP:
une double
économie!

Fabrique annexe d'horlogerie cherche

chef de fabrication

Place bien rétribuée.

Salaire bien rétribué.

Date d'entrée : à convenir.

Ecrire sous chiffre AD 8978 au bureau
de L'Impartial.

Publitest Publitest Publitest Publitest Publitest

Nous cherchons

DES COLLABORATEURS (COLLABORATRICES) AUXILIAIRES

qui se chargeraient pour nous des missions suivantes :

Enquêtes à domicile auprès de ménagères, de messieurs, ou alors auprès de différents groupes de consommateurs tels que fumeurs, automobilistes, lecteurs d'un journal ou illustré bien défini, possesseur de postes de télévision, etc.

Enquêtes dans des entreprises auprès de directeurs, gérants, fondés de pouvoir, etc.

Les interviews seront effectuées à l'aide d'un questionnaire dans la localité de l'enquêteur ou dans les environs immédiats.

Pour se charger de cette activité assez difficile, les enquêteurs devront non seulement posséder de la persévérance, une bonne dose d'entêtement, de bonnes facultés de contact et d'adaptation, mais aussi savoir gagner la confiance des gens.

Si vous cherchez une occupation bien rémunérée pour vos loisirs (ou pour le soir seulement), adressez-vous à M. Bühler. Si vous pouviez même de temps en temps travailler pour nous à mi-temps ou à temps complet, nous en serions très heureux (les ménagères aussi sont fréquemment de très bonnes enquêtes !)

Publitest SA, Institut d'études de marchés et de méthodes publicitaires, 8006 Zurich. Tél. (01) 28 42 00.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
offre places stables à

ouvrières

Demi-journées acceptée.

Prendre rendez-vous par téléphone
au (039) 22 48 81.

Désirez-vous gagner
au
SPORT-TOTO

Faites que votre
rêve devienne réalité
en pronostiquant avec mon
système.

Succès garanti.
Ecrire sous chiffre
2784, Publicitas, Vevey.

AMAIGRISSEMENT

RAPIDE ET EFFICACE
Pas de relâchement de tissu

22 58 25

Mme F.-E. GEIGER

Avenue Léopold-Robert 6, 8e, lift

Une annonce dans «L'Impartial», assure le succès de votre publicité

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

32

Fumée dans le Crépuscule

par Jean-Pierre Sidler

— Si je crois comprendre, un changement de lune ne doit pas intervenir pendant qu'un four est en construction ?

— Non, ce n'est pas exactement le cas. La préparation d'un four peut se prolonger plusieurs semaines, mais, ce qui importe, c'est de construire le foyer et de dresser la cheminée sous un signe du zodiaque déterminé, et à une heure où le soleil est invisible dans le ciel. Quant à l'allumage du foyer, il ne doit avoir lieu qu'un soir de pleine lune et de ciel sans nuage. Ainsi, il nous est arrivé d'attendre un mois avant de jeter l'allumette.

— Et, depuis, vous n'avez plus connu de surprise ?

— Plus aucune. Le ciel me récompense d'obéir à ses ordonnances.

Paul ne laissait échapper aucune occasion de

suivre Annabelle du regard. Tout en discutant, il la regardait ranger la vaisselle. Il lui découvrirait quelque chose que les filles de la ville n'ont pas, ou ne savent pas utiliser sans paraître hautaines et prétentieuses : une sûreté d'elle-même presque déconcertante, et une liberté de mouvement qui la rendait, quoi qu'elle fit, aussi gracieuse qu'une ballerine. Il lui apparaissait de plus en plus invraisemblable que cette blonde fille eût toujours vécu dans ce pays campagnard. Mais qui était-elle, si elle n'était pas une Tibaud ? Et que serait-elle alors venue faire ici ? « Si l'aïeul n'était pas rentré si tôt, songeait-il, peut-être ce mystère serait-il éclairci. » Sa patience était mise une fois de plus à l'épreuve.

Annabelle en avait maintenant terminé dans sa cuisine ; elle s'était assise en face de l'aïeul, qui la couvrait d'un regard affectueux.

— Comment se fait-il que tu ne sois pas restée au sommet ? lui demanda-t-il.

— J'ai décidé de faire un souper qui demande une assez longue préparation.

— Ne serait-ce pas plutôt les hommes qui t'auraient sollicitée pour satisfaire leur gourmandise ?

— Oui, peut-être. Il faut bien de temps à autre les récompenser.

— Nos hommes ont une perle de cuisinière, mais ils n'en sont pas conscients, déclara l'aïeul. Ne pourrait-on t'aider à quelque chose ? As-tu de l'eau en suffisance ?

— Oui, le réservoir est encore presque plein.

— Rendez-vous compte, dit-il en s'adressant à Paul : au lieu de sortir de terre au-dessus de la maison, afin que nous puissions l'amener par une conduite jusqu'ici, la source a choisi de percer une roche au-dessous, à cinquante mètres du chantier. Il faut ainsi remonter l'eau avec des seaux.

Peu importaient à Paul les problèmes d'approvisionnement d'eau. Ce qui l'intéressait, en cet instant, semblait résolu. Il allait, le soir même, toucher une petite avance sur son salaire futur : cela suffisait à auréoler toutes ses pensées d'un voile de bonheur, ou tout au moins de satisfaction. Il feignit cependant de s'intéresser à la chose.

— Et il ne vous serait pas possible de capter la source plus haut ? demanda-t-il.

— Je m'y suis intéressé, mais le sourcier prétend qu'il faudrait creuser à cinquante mètres de profondeur pour l'atteindre. Alors, pour l'instant, nous nous contentons de notre système primitif. Un jour, peut-être, une source apparaîtra soudainement plus haut. Cela s'est vu déjà.

Paul remarquait les mains d'Annabelle : des mains fines et soignées, malgré les travaux domestiques qu'elles accomplissaient ; mais elle ne portait aucune bague ; seul un serpent d'argent semblait s'être endormi à son poignet, tandis qu'une petite croix suspendue à une chaînette d'or brillait à son cou.

— Puisque nous ne pouvons t'aider en rien, reprit l'aïeul, à l'intention d'Annabelle, nous allons nous retirer.

Puis, s'adressant à Paul :

— J'ai pensé que nous pourrions faire un petit détour par le sentier des grottes ! Etes-vous d'accord, camarade ?

— Vous êtes mon maître, monsieur Sylvain.

— Oui, mais n'est-ce pas vous qui êtes convalescent ? Je risquerais les foudres de Mme Tibaud si vous deviez vous ressentir d'une marche forcée. Cependant, j'aimerais tant vous conduire à ces grottes alors que le vert tendre du feuillage orne leurs entrées.

— Ne vous souciez pas de moi ; je me sens aussi frais et dispos qu'au saut du lit.

— Alors, départ pour l'enchantement !

L'aïeul se leva, remit son sac au dos et, suivi d'Annabelle, se dirigea vers la sortie de la cuisine. Paul respira profondément, comme s'il avait voulu s'imprégner du parfum auquel il s'habitait déjà, ou comme s'il avait eu un regret d'abandonner les lieux ; puis il se décida, lui aussi, à quitter la cuisine.

— Vous ne nous accompagnez pas ? questionna-t-il en passant près d'Annabelle.

— Si je ne devais remonter ensuite, je viendrais volontiers.

— Votre compagnie me serait bien agréable. Elle soutint son regard pendant quelques secondes, mais elle ne répondit pas.

(A suivre)

SUZE
BITTER

je t'aime

GECO

A LOUER

LOCAL

Numa-Droz 55

Rez-de-chaussée inférieur. Surface de 30 m² environ.

Loyer : Fr. 95.-.
Libre tout de suite.

S'adresser à GECO
Gérances & Contentieux S. A.
Jaquet-Droz 58
Tél. (039) 22 11 14-
22 11 15.



Achat

Appartements complets, tous vieux meubles, débarras de caves et greniers, achats de tables rondes, lampes à pétrole, vaisselle et bibelots.

À LA BROCANTE
Fritz-Courvoisier 7
Tél. (039) 23 49 27,
le soir : 23 83 69.
Fermé le lundi.

**Achète
anciennes
poupées**

Emile
Schnegg

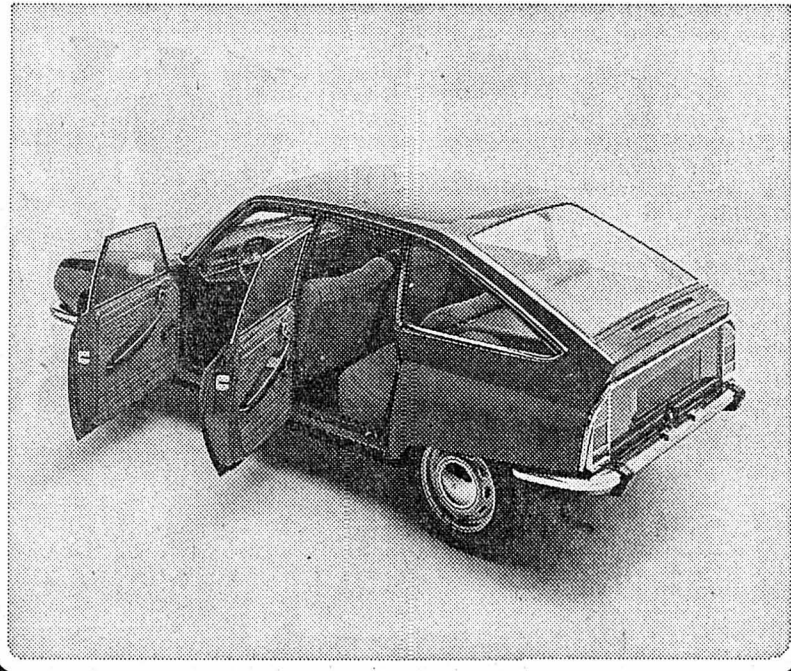
Balance 10 b

Tél. (039) 22 16 42
ou 23 66 26.

Lisez L'IMPARTIAL

**Après avoir essayé la GS,
205000 Européens
n'ont pas trouvé mieux.**

Si, dans l'Europe entière, il existe un tel engouement pour la GS, c'est que la GS ne trompe pas: rapide comme les plus rapides, avec une ligne qui ne doit rien à personne, une suspension hydropneumatique, une climatisation tout à fait originale, 4 freins à disque assistés à double circuit. A partir de Fr. 9140.-.



CITROËN GS

Citroën préfère TOTAL

La Chaux-de-Fonds : J. Rieder, Garage de la Ronde, tél. (039) 23 54 04

Saignelégier : Ph. Cattin, City-Garage, tél. (039) 51 18 43

Saint-Imier : Garage du Chasseral, tél. (039) 41 26 75

TAPIS DE FOND

mur à mur, grand choix, pose impeccable.

H. HOURIET, meubles

Hôtel-de-Ville 37
Tél. (039) 22 30 89.

Restaurant JURASSIEN, Numa-Droz 1,
La Chaux-de-Fonds, cherche pour tout de suite

sommelier (ère)

Débutant (e) accepté (e).

Se présenter ou téléphoner au (039) 23 82 77.

MARCEL JACOT, FORMES NOUVELLES S.A.

organise dans ses locaux **NEUVE 3** exclusivement une

LIQUIDATION PARTIELLE

autorisée par la Préfecture du 18 avril au 17 juin 1972

DU LUNDI APRÈS-MIDI AU VENDREDI (SAMEDI FERMÉ)

de **3000 m.** rideaux divers dès Fr. 2.- le m.

de **COUPONS** rideaux variés dès Fr. 2.-

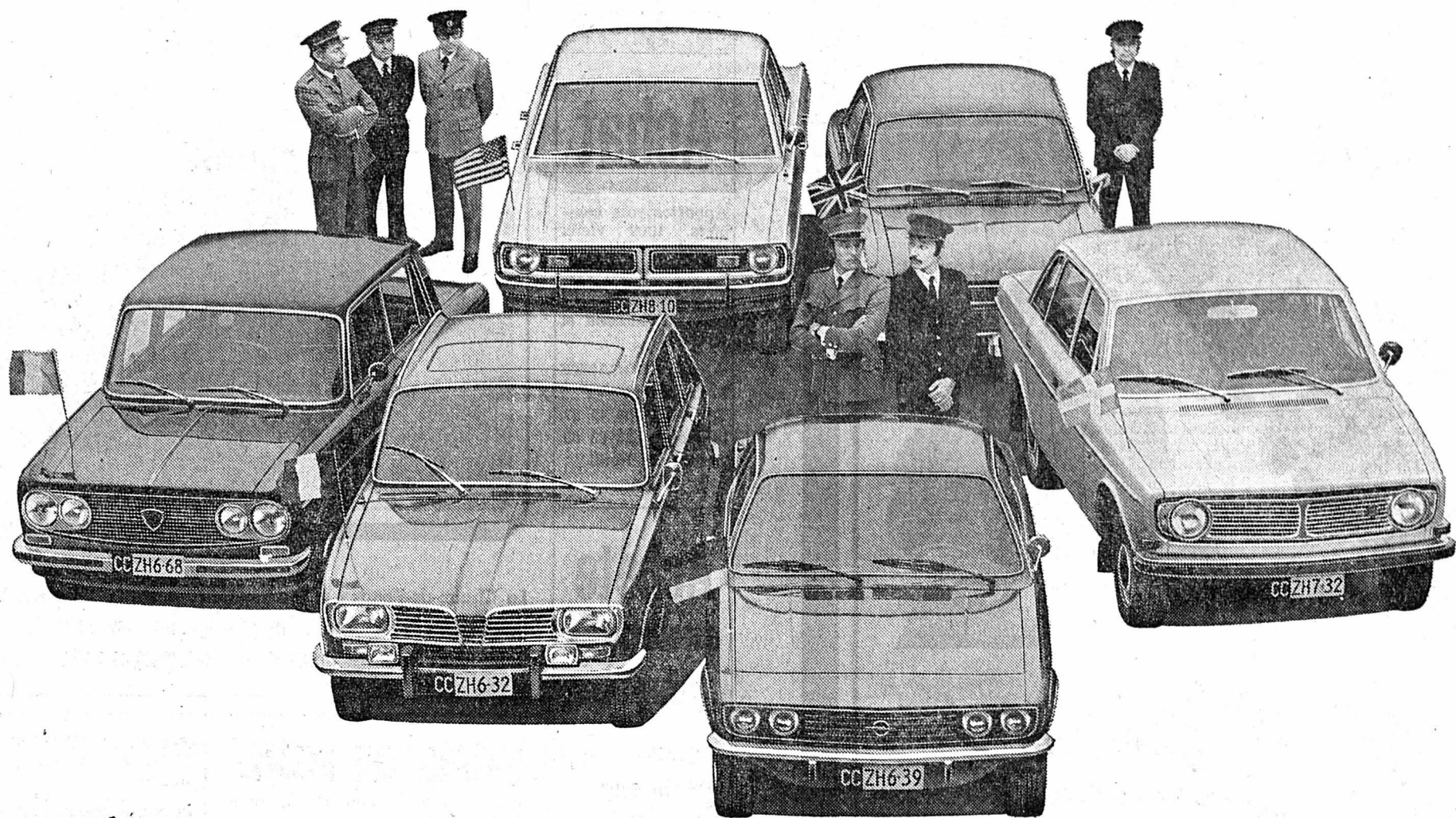
de **COUVRE-LITS, HOUSSES,** etc.

de **20 TAPIS** de milieu

de **LAMPES, LAMPADAIRES, POTICHES DIVERSES**

PRIX EXCEPTIONNELS

RABAIS DE 20 à 80 %



L'entente internationale:

Les plus grands constructeurs d'automobiles ont choisi comme équipement de première monte: **Cavallino**

Tous ces constructeurs ont cherché à obtenir, à l'aide d'essais poussés, le pneu qui s'adaptait parfaitement à la conception technique de leur véhicule.

Chacun s'attendait à ce que la longue série d'essais vienne confirmer des espoirs bien déterminés. Mais il y avait au moins un résultat commun à tous ces essais: le pneu optimal s'appelait Cavallino.

Cela n'a rien d'étonnant - Firestone fabrique 583 variantes de pneumatiques.

Pour les voitures particulières les plus diverses (dont la vôtre).

C'est pourquoi ces professionnels sont unanimes.

qui dit première monte, dit Cavallino!

(Pensez-y lorsque vous devez changer les pneus de votre voiture!)



GP Cavallino Sport 200
Cavallino Monza
Cavallino Formula 100
Cavallino Wide Oval

3 voitures neuves sur 5 sont équipées de Firestone

Firestone
performances et sécurité

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Allemagne: statu quo

Pas de changement important en championnat d'Allemagne. Les deux candidats au titre, Bayern Munich et Schalke 04, ont gagné alors que les quatre derniers, Borussia Dortmund, Arminia Bielefeld, Rotweiss Oberhausen et Hanovre, ont perdu. Pour l'instant cependant, la lutte contre la relégation n'a pratiquement plus de signification. On sait qu'à la suite des af-

aires de corruption qui ont été enregistrées, Arminia Bielefeld et Rotweiss Oberhausen se sont vu retirer leur statut d'équipe de Bundesliga. Si le recours déposé par ces deux clubs n'est pas admis, ils se retrouveront la saison prochaine en ligue régionale et il n'y aura pas d'autre relégué. Certes, un doute subsiste. Pour l'heure toutefois, Borussia Dortmund, qui détient la

«lanterne rouge» est assuré de conserver sa place en première division quels que soient ses prochains résultats.

Schalke est resté dans le sillage de Bayern Munich, dont l'avance est toujours d'un point, en s'imposant par 3-2 à Oberhausen, grâce notamment à deux buts de son goal-getter Fischer. Schalke a peiné mais il a fut mené à la marque pendant quelques minutes en deuxième mi-temps. Bayern Munich qui, en semaine, avait été battu hors de la Coupe d'Allemagne à la suite d'une nette défaite subie à Cologne (1-5) a retrouvé sa sûreté défensive avec le retour de Maier dans ses buts. Sa victoire sur Hanovre (3-1) ne souffre aucune discussion. Gerd Mueller n'a cette fois pas marqué mais il a trouvé le moyen d'être directement à l'origine des trois buts de son équipe, marqués par Hoeness (deux) et Roth. Classement:

1. Bayern Munich, 28-45; 2. Schalke 04, 28-44; 3. Borussia Moenchengladbach, 28-37; 4. FC Cologne, 28-36; 5. Eintracht Francfort, 28-31; 6. Kaiserslautern, 28-30; 7. Hertha Berlin, 28-30; 8. SV Hambourg, 28-28; 9. VfB Stuttgart, 28-28; 10. VfL Bochum, 28-28; 11. Werder Brême, 28-27; 12. Eintracht Brunswick, 28-25; 13. Fortuna Dusseldorf, 28-23; 14. MSV Duisbourg, 28-23; 15. Hanovre, 28-19; 16. Rotweiss Oberhausen, 28-19; 17. Arminia Bielefeld, 28-16; 18. Borussia Dortmund, 28-15.

te par Gori. Cagliari a vraiment fait grosse impression contre Lanerossi. Il est certain que cette équipe ne perdra plus le moindre point sur son terrain. De son comportement en déplacement dépendra l'attribution du titre national 1971-1972.

CLASSEMENT

1. Torino 26 matchs et 37 points; 2. Juventus et Cagliari 26 et 36; 4. AC Milan 26 et 34; 5. Fiorentina 26 et 33; 6. Internazionale Milan 26 et 31; 7. AS Roma 26 et 30; 8. Napoli et Sampdoria, 26 et 26; 10. Bologna 26 et 23; 11. Atalanta Bergame 26 et 22; 12. Verona et Lanerossi 26 et 19; 14. Catanzaro 26 et 18; 15. Mantova 26 et 17; 16. Varese 26 et 9.

Italie: Torino pour la première fois depuis 1949?

L'AC Torino se trouve seule en tête du championnat d'Italie de série A, avec une longueur d'avance sur la Juventus et Cagliari. Cette place de leader, les Turinois la doivent à leur courte victoire sur l'Atalanta de Bergame, mais aussi au match nul inattendu concédé par la Juventus à Mantova (1-1). A six journées de la fin de la compétition, rien n'est certes encore joué. Il reste des matchs difficiles à Torino, et notamment son déplacement de dimanche prochain à Milan.

Il n'en reste pas moins que l'Associazione Calcio Torino a maintenant la possibilité de s'adjuger le titre national pour la première fois depuis 1949. Le club turinois dominait naguère le football italien et il fournissait la presque totalité de ses joueurs à l'équipe nationale. La catastrophe aérienne de Superga, en 1949, avait privé l'Italie de la meilleure équipe qu'elle ait jamais possédée (18 joueurs, l'entraîneur, trois journalistes et l'équipage avaient trouvé la mort le 4 mai 1949). Torino comptait quatre points d'avance au moment de la catastrophe, et le titre lui avait été attribué bien que son équipe n'ait pas disputé la fin du championnat. Depuis, le «Scudetto» n'est jamais revenu à Turin, si ce n'est dans les vitrines de la Juventus.

Plus que la Juventus, qui peine visiblement depuis quelques dimanches, c'est Cagliari qui semble être le rival le plus dangereux de l'AC Torino. Le retour en forme de Gigi Riva peut permettre à l'équipe sarde de devancer finalement les deux formations de Turin. Contre Lanerossi, Riva a transformé un penalty à deux minutes de la fin. Auparavant, à la 44e minute, c'est sur un de ses tirs que Stanzial avait marqué contre son propre camp. Le score avait été ouvert dès la 15e minu-

France: Bastia et l'O.M. les mieux placés en coupe

Les matchs aller des quarts de finale de la Coupe de France n'ont pas apporté les surprises escomptées. Si l'on excepte la victoire de Lens, club de seconde division, devant le Red Star (1-0), les favoris ont logiquement gagné ou tout au moins préservé leurs chances de se qualifier après les matchs retour.

C'est ainsi que Marseille a obtenu ce qu'il recherchait à Nice: le match nul qui lui permet de voir venir sereinement la revanche sur son stade vélodrome. Les Marseillais, impressionnants de sûreté et paraissant beaucoup plus mûrs, ont fait triompher leur métier pour s'opposer aux offensives des jeunes Niçois. Ils ont ainsi pu placer de terribles contres dont l'un amena un but par... Skoblar bien entendu, à la 20e minute. Eriksson répliqua pour l'OGCN, (74e) mais il semble bien maintenant que les joueurs de Jean

Snella aient laissé passer une belle occasion de poursuivre leur périple en coupe. D'autant plus qu'il risque d'être fort handicapé par les blessures de Fioroni, Camerini et Chorda.

A la lecture des résultats, c'est toutefois Bastia qui a fait la meilleure opération du week-end en allant vaincre chez son adversaire du jour: Avignon (2e division). Les Corses ont été plus ou moins dominés dans la cité des papes mais ils ont largement rempli leur contrat. Pantelic a tout arrêté et Kanyan a marqué le but de la victoire à la 52e minute. Malgré l'optimisme qui règne dans le camp avignonnais, qui ne se traumatise pas autant pour cette défaite, on ne voit pas la formation de Louis Hon aller triompher des Corses dans leur île.

A l'image de sa vedette locale Robert Gallois, Reims a failli gagner par k.o. devant Nancy. Les Champenois ont

Avant les demi-finales européennes de football

Des rencontres à panache

Ce sont des demi-finales à panache qui seront mercredi soir 19 avril (et jeudi 20) au programme des Coupes européennes dont les finales sont fixées au 31 mai à Rotterdam pour les clubs champions, au 24 mai à Barcelone pour les vainqueurs de coupe, et aux 3 et 17 mai pour la Coupe de l'UEFA.

Les favoris

En Coupe d'Europe des clubs champions, ou trois anciens vainqueurs et le tenant du titre sont encore en lice, les jeux sont loin d'être faits. Ajax Amsterdam, détenteur du trophée, se rend à Lisbonne pour y affronter en match retour Benfica. Vainqueurs à l'aller par 1-0, les Hollandais, emmenés par Kaizer et Cruyff, devront se méfier des champions du Portugal. Ces derniers les ont quelque peu mystifiés à l'aller et au tour précédent ils ont infligé un cinglant 5-1 à Feyenoord Rotterdam qui, lui aussi, les avait battus 1-0 à l'aller.

Quant à l'Internazionale de Milan, il entreprendra un périlleux déplacement à Glasgow où il retrouvera le Celtic qui l'a contrainit au match nul (0-0) lors de la première confrontation. Cette fois les Ecossais bénéficieront du pronostic à moins que la patte de Mazzola ne donne à l'équipe milanaise la possibilité de réaliser un exploit: triompher dans le fief même du Celtic.

En Coupe des vainqueurs de coupe, où les deux matchs aller ont donné lieu à des résultats nuls identiques (1-1), voyages difficiles pour Bayern

Munich et Dynamo Berlin-est. Les Allemands rendront visite aux Glasgow Rangers et ils risquent fort d'être éliminés d'autant que les Ecossais ont l'avantage d'avoir obtenu un but à l'extérieur. Cette même réserve est valable pour Dynamo Moscou — qui jouera jeudi à Lvov en raison des chutes de neige qui s'abattent sur Moscou — et qui bénéficiera du pronostic devant Dynamo Berlin-Est. Si ces pronostics se confirment, ce serait la première fois qu'un club soviétique accéderait à une finale européenne.

Enfin, en Coupe de l'UEFA, il n'est pas exclu que la finale soit britannique. En effet, Wolverhampton Wanderers, qui a obtenu le nul à Budapest (2-2) devrait cette fois s'imposer chez lui devant Ferencváros. De son côté, Tottenham Hotspur, vainqueur à l'aller par 2-1 chez lui, pourrait non sans mal toutefois préserver son avantage devant l'AC Milan à qui il rendra visite.

Les gains du Sport Toto

Liste des gagnants du concours des 15 et 16 avril:

16 gagnants à 13 pts: Fr. 5.025,45
547 gagnants à 12 pts: Fr. 147,—
5.688 gagnants à 11 pts: Fr. 14,15
34.711 gagnants à 10 pts: Fr. 2,30

Loterie à numéros

Liste des gagnants du 14e tirage du samedi 15 avril:

3 gagn. à 6 Nos: Fr. 135.533,—
300 gagn. à 5 Nos: Fr. 1.355,35
15.359 gagn. à 4 Nos: Fr. 26,45
225.930 gagn. à 3 Nos: Fr. 1,80

Athlétisme

Meilleure performance mondiale de l'année au disque

John van Reenen s'est une nouvelle fois mis en évidence en réussissant 65 m. 79 au disque à Long Beach, établissant ainsi la meilleure performance mondiale de l'année.

PAYS NEUCHÂTELOIS · PAYS NEUCHÂTELOIS · PAYS NEUCHÂTELOIS

Economie forestière neuchâteloise

Les stocks ont accentué une certaine récession

Selon le communiqué publié par l'Observatoire de Neuchâtel, l'année 1971 a été normalement chaude, bien ensoleillée et très peu pluvieuse. Alors que la durée totale de l'insolation avait accusé en 1970 un déficit de 10 pour cent par rapport à la valeur normale, cette dernière a été dépassée de 10 pour cent au cours de l'année écoulée. Les précipitations n'ont totalisé que 78 pour cent de la moyenne calculée depuis 1901 (981 mm.) contre 113 pour cent en 1970.

De nombreux incendies dus à la négligence et à l'imprudence se sont produits au printemps, en dépit des mises en garde communiquées par la presse et le radio, et s'adressant plus particulièrement aux parents et au corps enseignant. Le service forestier a enregistré une vingtaine d'incendies ayant ravagé environ 10 ha. de forêt dans le Littoral et le Val-de-Travers. Grâce aux enquêtes menées par la police, la plupart des responsables ont été identifiés et condamnés.

La proportion des chablis, qui s'était maintenue à un niveau remarquablement faible au cours des deux années précédentes, marque une recrudescence que l'on peut attribuer au déficit pluviométrique et à la fréquence des orages; au cours de ceux-ci, un nombre inusité d'arbres ont été, de même qu'en 1970, victimes de la foudre.

A la demande du service forestier, l'inspecteur de la chasse a fait procéder à des tirs complémentaires dans les forêts plus particulièrement touchées par les dégâts des chevreuils.

L'économie forestière a subi le contre-coup des bouleversements conjoncturels ayant ébranlé non seulement l'économie nationale mais celle de tout le monde libre.

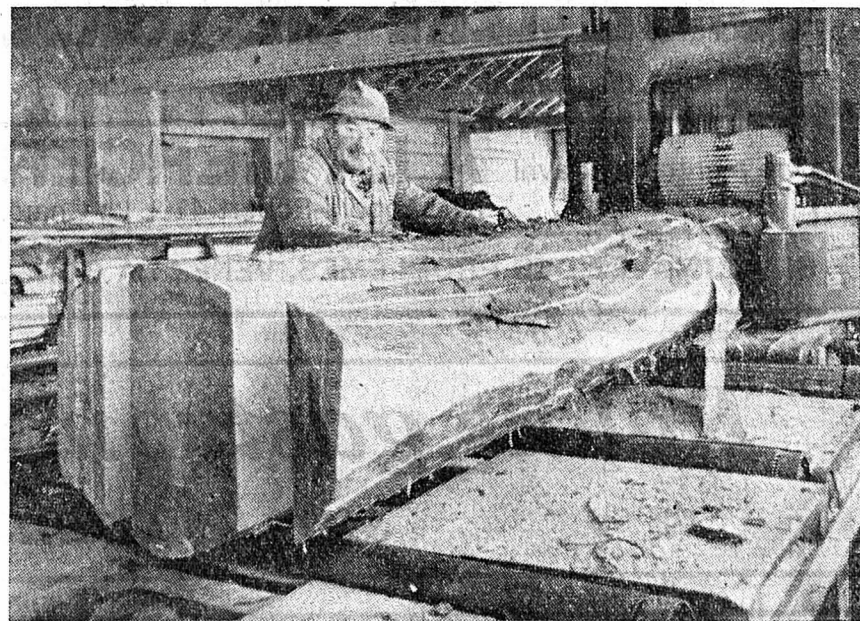
MESURES CONJONCTURELLES

Les mesures prises par la Confédération pour lutter contre l'emballement de l'économie et contre les tensions inflationnistes qui lui sont liées, ont entraîné un net recul conjoncturel au cours de l'année écoulée. Il en est résulté pour l'économie forestière une certaine récession dont l'effet a été accentué par l'existence de stocks importants de bois brut chez les utilisateurs. L'accumulation de ces réserves était la conséquence directe des prix attractifs de l'année 1970, lesquels avaient incité les propriétaires fores-

tiers — du secteur privé plus particulièrement — à intensifier leurs exploitations.

Contrairement aux années précédentes, les associations faitières suisses de l'économie forestière et de l'industrie du bois se sont mises d'accord, au début de l'exercice 1970-71, sur une recommandation commune relative au marché des grumes résineuses. Sur cette base a été conclu, le 25 novembre 1970, entre l'Association forestière neuchâteloise et la Commission d'achat des scieurs neuchâtelois, un contrat collectif qui a été prorogé en mars 1971 pour la seconde moitié de la campagne de vente.

C'est ainsi qu'a été assuré le placement de 8171 m3 de bois de service résineux auprès de l'industrie neuchâteloise à des taux compris entre 250 et 275 pour cent pour les bois mi-longs et 285 à 300 pour cent pour les billons, à port de camion. Cela correspondait à une hausse des cadres de prix de cinq points ou de deux francs en moyenne par mètre cube comparativement au précédent contrat collectif du 26 mars 1970. En règle générale, les prix pratiqués se sont situés dans



L'accumulation des réserves a été lourde de conséquences.

la moitié supérieure des cadres respectifs. Il en a été de même pour les ventes de gré à gré, tant en faveur des acheteurs neuchâtelois que des clients de l'extérieur, et cela jusqu'au 9 mai (réévaluation du franc suisse). A partir de cette date, les offres des acheteurs pour les lots ne faisant pas partie intégrante du contrat collectif ont marqué une baisse progressive, qui s'est poursuivie jusqu'à la fin de la campagne de vente.

AMÉLIORATION DES PRIX

Le prix des poteaux de ligne a subi une nette amélioration par rapport à l'année précédente, passant de 82 à 100 francs par m3 pour les petits poteaux et de 98 à 106 francs pour les gros poteaux.

Les grumes de sciages de feuillus, dont la presque totalité est constituée par des exportations de hêtre vers l'Italie, se sont vendues aux mêmes prix que l'année précédente. Il en a été de même des grumes pour traverses de chemin de fer (46 francs par m3 pour le hêtre et 68 francs pour le chêne).

Le prix des bois à papier épicéasapin a bénéficié d'une hausse de 3 francs par stère, passant à 68 francs pour le 1er choix et à 58 francs pour le 2e choix, bois écorcé rendu sur wagon. Le contingentement des wagons introduit à nouveau par les acheteurs,

en raison de l'encombrement des chantiers, a considérablement retardé les livraisons, surtout pour le 2e choix.

Les bois à papier de hêtre ont été livrés à l'usine d'Attisholz au prix inchangé et peu rémunérateur de 34 francs par stère non écorcé chargé sur wagon.

D'une manière générale les bois destinés à l'industrie des panneaux ont suivi les mêmes fluctuations de prix que les bois à papier.

L'utilisation indigène de bois de chauffage continue de se restreindre. Quant aux possibilités d'exportation vers l'Italie, qui apparaissent prometteuses, elles se sont singulièrement réduites à la suite de la réévaluation du franc suisse. (Imp)

Réveillez la bile de votre foie —

et vous vous sentirez plus dispos

Les petites pilules Carters pour le foie stimulent l'activité de l'estomac et des intestins, sans pour autant provoquer la diarrhée, activant ainsi l'afflux de la bile.

Bientôt vous vous sentirez de nouveau parfaitement à l'aise. En vente dans les pharmacies et drogueries Fr. 2,70 et Fr. 5,95

Les Petites **CARTERS** pour Pilules le Foie

MEMENTO

Neuchâtel

Musée d'archéologie, Palais DuPeyrou: expos. Archéologie et routes nationales, 10 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinémas

Apollo: 14 h. 30, 20 h., Nicolas et Alexandra.

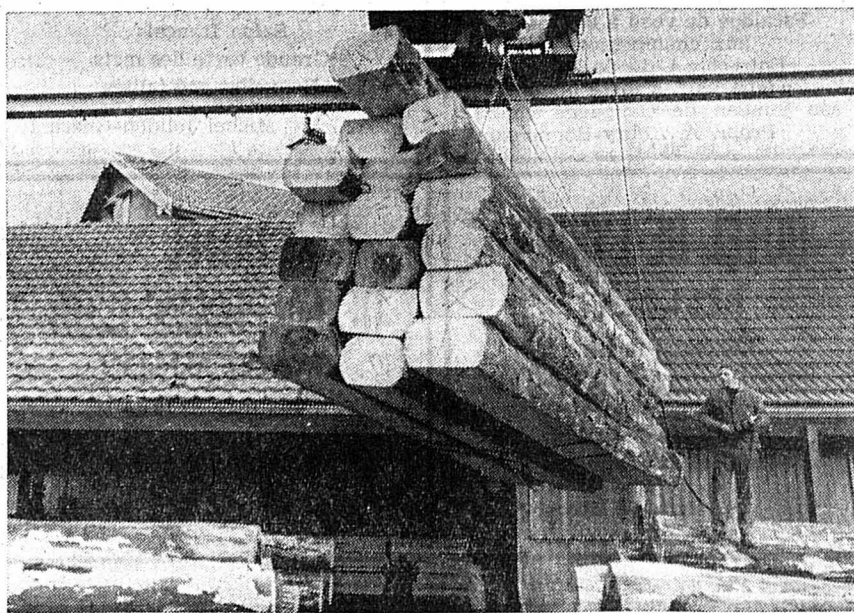
Arcades: 20 h. 15, My fair Lady.

Bio: 15 h., 20 h., Le chagrin et la pitié.

Palace: 20 h. 30, Le saut de l'ange.

Rex: 20 h. 45, L'institut de Miss Carla.

Studio: 20 h. 30, Les Aristochats.



L'industrie du bois n'est pas sans problèmes. (Photos Impar-Bernard)



A LA FOIRE DE BÂLE
je déguste
LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

STAND 313 — HALLE 21

A VENDRE A SAINT-IMIER

terrain à bâtir

pour maisons familiales ou petit locatif. Quartier tranquille. Excellente situation.

Ecrire sous chiffre 120292 à Publicitas S. A., 2610 Saint-Imier.

A VENDRE

mobihome

dans camping au bord du lac de Neuchâtel, complètement équipé intérieur et extérieur. Belle situation.

Téléphoner au (039) 22 33 37 et le soir au (039) 31 61 21.

A louer dès le 1er juin 1972

**BEL APPARTEMENT
4 PIÈCES**

quartier de l'Est, très belle vue sur la ville.

Appartement tout confort, avec balcon.

Prix : Fr. 472.—, charges comprises.

Tél. (039) 23 77 18.

MACULATURE

à vendre au bureau de l'Impartial

TOULEFER

Place de l'Hôtel-de-Ville



TOULEFER

Place de l'Hôtel-de-Ville

Sur le chemin de la Foire de Bâle, arrêtez-vous à l'

**Hôtel Oasis
à Moutier**

Contre présentation du billet d'entrée de la Foire, vous recevrez gratuitement un café La Semeuse.

Fam. Tony Loetscher

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 18 ans 20 h. 30

D'après le livre de Dozent Günther Hunold
RAPPORTS INTIMES DANS LES COLLÈGES DE JEUNES FILLES
Un film qui déconcerte, ahurit, surprend par sa franchise

EDEN Tél. 22 18 53 Que le film 20 h. 15

Le plus grand succès mondial de la scène et de l'écran réalisé par Norman Jewison
UN VIOLON SUR LE TOIT
avec le génial TOPOLO - Parlé français - Technicolor

PLAZA Tél. 22 21 23 3 h. de spectacle 20 h. 30
16 ans

Deuxième semaine - Un succès
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
Le monument de Sergio Leone

SCALA Tél. 22 22 01 Dès 18 ans 19 h. et 21 h.

JANE FONDA « Prix meilleure actrice de l'année » et Donald Sutherland dans le film de Alan J. Pakula
KLUTE
Un tout grand policier d'un suspense haletant



SERRE 90

Le sacrifice de la semaine :

BISCUITS ARNI

mélange richesse

la boîte de 800 gr. **3.—** au lieu de 9.90



INVITATION



NOTRE

CONSEILLÈRE EN CORSETERIE

sera à votre disposition

le mercredi 19 avril **A LA MERCERIE**
av. Léopold-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds

SI VOUS AVEZ DES PROBLÈMES, VENEZ LA CONSULTER !

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

SAMEDI 22 AVRIL À 20 H 30

MAURICE VERLEYE présente un

NOUVEAU RÉCITAL

DE PANTOMIMES DE STYLE ET PANTOMIMES DE BIP

par

Marcel MARCEAU

AVEC PIERRE VERRY

Location : Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53, dès vendredi 14 avril. Vestiaire obligatoire.

CONSERVATOIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

JEUDI 20 AVRIL 1972 À 19 H. 30

CONCERTS DE LA CLÉ D'UT

Françoise Boillat
pianiste

Mozart - Beethoven - Schubert - Brahms
ENTRÉE LIBRE

L'IMPARTIAL

N'oubliez pas de nous transmettre à temps et PAR ÉCRIT vos changements d'adresse (minimum 5 jours)

Relais gastronomiques sur le chemin de la...

FOIRE DE BÂLE

(du 15 au 25 avril)

**HÔTEL DES XIII CANTONS
SAINT-IMIER**

Tél. (039) 41 25 46

Relais gastronomique du Jura
Sa restauration soignée
Ses spécialités de saison

C. et M. Zandonella

**HÔTEL BELLEVUE
SAIGNELÉGIER**

Tél. (039) 51 16 20

Restauration soignée à toute heure

Spécialités réputées

50 chambres avec tout confort
(radio, téléphone et télévision)

H. Marini

**HÔTEL-RESTAURANT
À LA HALTE DES AMIS**

LES EMIBOIS

Tél. (039) 51 12 51

vous recommande ses menus
Escalope de veau à la crème
aux champignons
Entrecôte Café de Paris
Chaque jour, à toute heure :
son jambon de campagne chaud
Propr. A. Aubry-Bonnemain

**HÔTEL DE LA GARE
ET DU PARC
SAIGNELÉGIER**

Tél. (039) 51 11 21

Salon français
Grande carte des mets
Nouvelles spécialités

Michel Jolidon-Geering

**HÔTEL DU CERF
LES BREULEUX**

Tél. (039) 54 11 44

Relais gastronomique

Le seul restaurant de toute la région réputé pour sa fameuse friture de carpe et son formidable jambon de campagne - Truites du vivier - Entrecôte Maison

P. Juillerat, propr.

**HÔTEL DU SOLEIL
SAINT-BRAIS**

Tél. (066) 58 45 06

TOUTES LES SPÉCIALITÉS
À LA CARTE

TRUITES « MAISON »
et toujours ses délicieux
« CORDONS ROUGES »

Famille J. Bader-Roy

**BUFFET DE LA GARE
GLOVELIER**

Tél. (066) 56 72 22

Se recommande pour ses
spécialités à la carte

Fam. G. Joset

HÔTEL DE L'OURS

BELLELAY

Tél. (032) 91 91 04

Cuisine soignée
Spécialités de truites
Jambon de campagne

Fam. W. Böschi-Kägi

**HÔTEL DE LA POMME D'OR
MONTFAUCON**

Tél. (039) 55 13 44

Spécialités du patron

U. Gigon

**Hôtel-Restaurant
Galeries
du Pichoux**

UNDERVELIER

Tél. (066) 56 77 77

Spécialités culinaires

Se recommande :

Famille Juillerat-Humair

IMPAR-TV IMPAR-TV

TVR

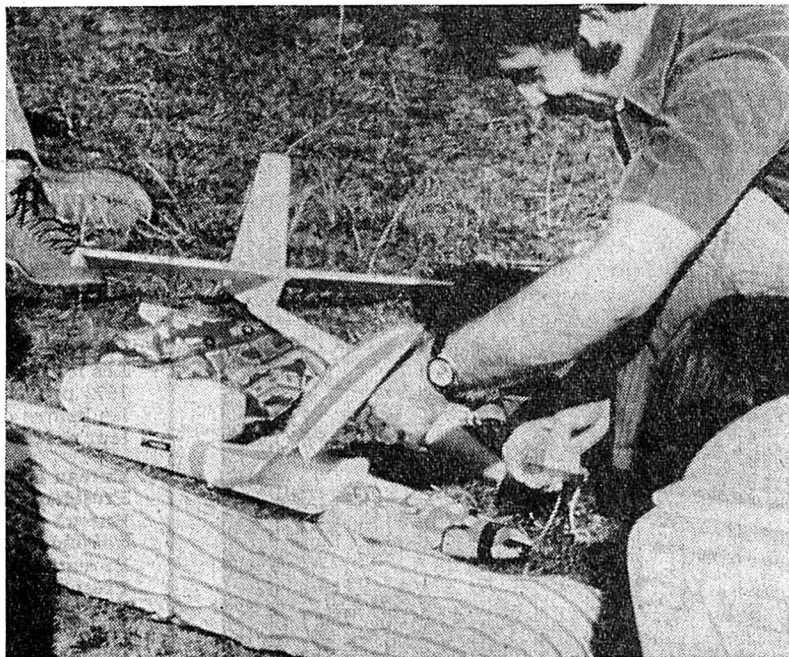
21.30 - 22.30 Les Actes des Apôtres.

Un livre du Nouveau Testament. « Les Actes des Apôtres », porté au petit écran par Rossellini, devient feuilleton. Ecrits par l'évangéliste Luc vers les années 65, « Les Actes des Apôtres » comprennent deux parties bien distinctes : les débuts de la communauté chrétienne de Jérusalem et l'activité missionnaire d'un grand voyageur : Paul.

A la mort de Jésus, la petite troupe des apôtres et des disciples s'est regroupée autour de Pierre, le pêcheur du lac de Thibériade dont le Christ a fait son successeur : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. » Gagner de nouveaux adeptes à la religion nouvelle est chose difficile car on surveille ces trublions qui risquent de menacer l'ordre établi. Les Romains occupent le pays et leurs relations avec les Hébreux sont difficiles. Respectueux des mœurs et des normes religieuses locales, ils sont intraitables sur le plan des impôts et les révoltes sont toujours cruellement réprimées.

A dire vrai, les Hébreux méprisent les Romains adorateurs de multiples dieux, tant ils sont persuadés de leur supériorité intellectuelle et morale.

Sélection de mardi



A la Télévision suisse romande, à 18 h. 30 : « Vos loisirs ». Planeurs radio-guidés... un loisir technique. (Photo TV suisse)

TVF I

20.30 - 21.55 Deux cœurs simples.

Ces deux cœurs sont ceux de Rose et de Romaine. Romaine a un garçon, Gilles, et Rose une fille, Christine. Les jeunes gens s'aiment et se marient. Nous sommes en 1918.

Les deux femmes décident de vivre ensemble dans la demeure de Rose. Elles rassemblent le bric à brac 1900 qui les accompagne depuis leur jeunesse.

Mais si leur cœur est simple, leur caractère diffère. Rose : douce, tendre, un peu rêveuse. Romaine : énergique et passablement « bouillante ».

Leurs enfants s'entendent d'abord à merveille mais peu à peu Gilles devient un marseillais et un drogué. Christine cherche ailleurs quelqu'un qui « s'occupe d'elle ». Leur fille, Agathe, a quatre ans quand le couple se disloque.

TVF II

15.10 - 16.55 Escalade à Orly.

Jean Dreville a voulu faire d'Orly le cadre de plusieurs mésaventures. Il s'agit presque d'un film à sketches tant les personnages semblent détachés les uns des autres.

Ce film a l'ambition d'exprimer combien l'atmosphère d'Orly appelle l'aventure et l'inattendu.

Le ton est tour à tour romantique et rocambolesque.

Point de vue

Les grands comiques

Ils sont sérieux. Certains télé-spectateurs prétendent même qu'ils sont sinistres. Qui donc ? Roland Bahy et Gaston Nicole. Ils sont consciencieux aussi, tellement qu'ils vont prendre des leçons de comique avec Raymond Devos, pour élargir leur bagage professionnel.

Préparons-nous donc à des instants d'intense folie. Gaston Nicole nous présentera sous peu, dans une logique de l'absurde, les sessions des Chambres fédérales, tandis que Roland Bahy développera des malentendus pour nous parler de l'acquisition d'un avion de combat. Bref, nous rirons à les entendre, alors que pour le moment nous nous contentons de nous laisser informer par eux.

Ils ont eu un bon maître. Raymond Devos a démonté pour eux la mécanique du rire, leur a laissé des trucs, et généreux, ils nous en ont fait profiter au cours d'un « En direct avec... ».

Une émission sur le rire n'est pas forcément drôle. Malgré quelques travaux pratiques, malheureusement appliqués par le professeur seul, les élèves Gaston et Roland préféreront s'abstenir encore — ils ne sont pas tout à fait prêts pour leur grand numéro de comique. Non, disséquer le rire, c'est analyser, raisonner et trouver finalement des ressorts humains et psychologiques à nos rictus apparemment spontanés ou désordonnés.

Ainsi avons-nous découvert derrière le comique un penseur. Ou tout simplement le bouffon dans le sens historique du terme, ce sage qui était assez fou pour oser dire la vérité en face, impunément, fût-ce au roi. Bouffon de la République, voilà ce qu'il voudrait être. En attendant, parce que les gens en ont un impérieux besoin, il est le médecin de leur âme, c'est lui qui rétablit l'équilibre.

Marguerite DESFAYES.

Hommage à Philippe Jaccottet

La Communauté radiophonique des programmes de langue française présente une série de quatre émissions à ce propos.

Il y a deux ans, le poète Philippe Jaccottet recevait presque simultanément le Grand Prix C.-F. Ramuz et le Prix de la Ville de Lausanne. Originaire de Moudon, mais fixé depuis plus de vingt ans à Grignon dans la Drôme, Jaccottet, est, comme on le sait, l'auteur d'une œuvre essentiellement poétique (de « Requiem » à « Leçons ») mais qui comprend aussi des essais (notamment « La promenade sous les arbres » et « Paysages avec figures absentes ») et de remarquables traductions d'Holderlin, de Musil, de Rilke, de Montale, etc.

Les quatre émissions de la Communauté radiophonique des programmes de langue française sont diffusées à l'enseigne du Cornélune, le magazine des poètes et des écrivains, tous les vendredis d'avril, à 21 h.

Le maître d'œuvre de cette série a été John E. Jackson, assistant à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. (sp)

INFORMATION RADIO

Canasta

Ce soir à 20 h. 30

Premier programme

Pièce en trois actes d'Alexandre Metaxas. — Alexandre Metaxas, dont la radio a diffusé, il y a quelques mois, « Les Démons candides », mettant en scène Lucrèce et César Borgia, s'est divertie cette fois en écrivant une comédie sans importance, gratuite, farfelue, aux personnages sans consistance apparente et s'agitant dans des situations fabriquées. Mais, de ces personnages et de ces situations, ressort une satire assez amusante de certaines mœurs et de certains milieux parisiens. On y voit paraître notamment deux journalistes à scandales, un magnat de la presse et du spectacle, un fonctionnaire à l'UNESCO, une femme de chambre que l'on métamorphose en vedette. Tout ce monde s'agit au cours d'une action trépidante où coqs-à-l'âne et pirouettes se succèdent au gré d'un dialogue qui prend ses qualités dans sa superficialité même. Si cette comédie n'entrera pas dans l'histoire, elle tend au moins à être divertissante. Mise en ondes de William Jacques. (sp)

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Face à la vie
Dialogue avec des aveugles.
- 18.25 (c) Vos loisirs
- 18.50 (c) Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits.
- 19.00 (c) Courrier romand
- 19.10 Les Dernières Volontés de Richard Lagrange
4e épisode.
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (c) Carrefour
- 20.20 (c) Tous les pays du monde
Indiens Embera de Colombie.
- 21.30 (c) Les Actes des Apôtres
1er épisode.
- 22.30 L'opinion
de Pierre Béguin.
- 22.45 Téléjournal - (c) Portrait en 7 images
Louis Odier (1748-1817).

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.15 Télévision éducative
- 18.45 (c) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (c) Le Siècle des Chirurgiens
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Intermède
- 20.25 (c) Championnats du monde de hockey sur glace Suisse - URSS.
- 22.45 (c) Transit-Hambourg

SUISSE ITALIENNE

- 10.00 Télévision scolaire
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.10 Pour les enfants
- 19.05 Téléjournal
- 19.15 Rencontres
- 19.50 (c) L'Oeil
- 20.20 Téléjournal
- 20.40 Magazine de la Suisse italienne
- 21.00 Les problèmes des communes tessinoises
- 22.00 Gli Occhi degli Altri
- 23.30 (c) Championnats du monde de hockey sur glace
- 23.35 Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) Mélodie californienne
Variétés avec Lynn Anderson, H. Bruhl, Bread, etc.
- 17.05 Pour les enfants
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Place aux animaux Série.
- 21.00 Le Lift
Téléfilm de G. Tressler.
- 22.35 (c) Téléjournal
- 22.55 (c) Leopold Stokowski au pupitre
Passacaille et Fugue, Bach - Stokowski.
- 23.25 (c) Championnats du monde de hockey sur glace
Allemagne - Tchécoslovaquie.
- 0.25 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 17.30 (c) Informations
- 17.35 (c) Mosaïque
Pour l'ancienne génération.
- 18.05 (c) Plaque tournante
Reportages - Interviews - Musique.
- 18.35 (c) Théâtre en Noir
- 19.10 (c) Max la Menace Série.
- 19.45 (c) Informations
- 20.15 (c) Miroir-sports
- 21.00 (c) Le Grand Chaparral Série.
- 21.50 (c) Direction 2000
Protection de l'environnement - Chances de survie.
- 22.35 (c) Informations
- 22.50 (c) Cuirassé Potemkine Film.

FRANCE I

Un vent de grèves soufflant à nouveau dans les couloirs de l'ORTF, les programmes de la TV française sont donnés ici sous toutes réserves de modification de dernière minute.

- 12.30 Midi trente
- 13.00 Télémidi
- 13.46 Je voudrais savoir
Monique aux Escaldes.
- 14.05 Télévision scolaire
- 16.00 RTS Promotion
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Aglaé et Sidonie
Le Cosmonaute.
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
Jeu.
- 19.45 Télésoir
- 20.15 L'Inconnue du Vol 141 (2)
- 20.30 Deux Cœurs simples
D'après le roman de Jacques de Lacretelle.
- 21.55 La musique et nous
Musique de l'exil : 1. Les Russes.
- 22.30 Télénuit

FRANCE II

- 13.30 RTS Promotion
- 14.30 (c) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 Escalade à Orly
Un film de Jean Dreville.
- 18.00 Conservatoire des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (c) Colorix
- 19.30 (c) Des chiffres et des lettres
Le compte est bon et Le mot le plus long.
- 20.00 (c) 24 heures sur la II
- 20.30 (c) Cadet Rousselle
- 21.40 (c) Mannix
8. La Caméra ne ment jamais.
- 22.30 (c) Match sur la II
- 23.30 (c) 24 heures dernière

IMPAR-RADIO

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.40 Hockey sur glace. 13.00 Mardi les gars ! 13.05 Le carnet de route. 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures, avec le feuilleton. 16.50 Bonjour les enfants ! 17.05 Fallait le faire. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.05 Les freins à disques. 18.30 Le journal du soir. Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 72. 20.00 Le passe-partout. 20.30 « Canasta », pièce d'A. Metaxas. 21.30 Orchestre de chambre de Lausanne et solistes. 22.35 Hockey sur glace. 22.50 Club de nuit. 23.30 Anthologie du jazz. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Le journal romand. Edition jurassienne. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Musique pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.05 On cause, on cause...

20.06 Le magazine de la musique. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Les nouveautés de l'enregistrement. 22.00 Nocturnes. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi ; Informations et musique. 14.00 Sauver l'humanité (3). 14.30 Caprice genevois. 15.05 Goyescas, opéra, Granados. 16.05 Lecture. 16.30 Musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30 Pour les jeunes. 18.15 Radio-jeunesse : Musique et nouvelles du Sud, avec le grand concours olympique. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 Treize mois pour douze auteurs : Sowohl als auch - April, par Ed. Imhof. 21.30 Up to date ! Musique récréative. 22.25 Les nouveautés du jazz. 23.30-1.00 Pop 72.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Fantaisie

orchestrale. 13.25 Contrastes 72. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Les tout derniers disques présentés par P. Francisci. 18.30 Parade d'instruments. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Mélodies de J. Kern. 19.15 Informations. Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualité. 20.45 Chœurs montagnards. 21.00 Vive l'Olympe ! 21.30 Juke-box international. 22.05 Ronde des livres. 22.35 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35 et 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de presse. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service ! 10.05 La ménagère apprivoisée. 11.05 Crescendo. 12.00 Le journal de midi. On cause, on cause... et A mots couverts.

2e programme

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radioscolaire. Quand Souvarov passa par le Gothard. 10.45 Cours d'anglais de la BBC. 11.00 Université radiophonique internationale. L'homme âgé dans les civilisations contemporaines. 11.20 Rencontre à la Maison de l'Unesco. 11.30 Initiation musicale. Prélude au mercredi symphonique. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Musique. 6.20 Musique populaire américaine. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Musique de ballet et d'opéra. 9.00 Entracte. 10.05 Espiègleries musicales. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Les Swiss Dixie Stompers, de Bienne.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sports. Arts et lettres. Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radiomat. 12.00 Musique variée.

La 304, est-ce pour vous?



Jeunes, la 304 fait appel à vous tout comme la 204. Si vous cherchez une bonne 1300 achetez une voiture ultra-moderne comme la 304. Investissez sérieusement votre argent dans une voiture brillante et solide.

Réfléchissez aux atouts «sportifs»:

Traction-avant: la 304 vire au cordeau. Bloc moto-propulseur en alliage léger, arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers: une merveille de la technique d'avant-garde. 4 roues indépendantes avec stabilisateur: tenue de route idéale. Direction à crémaillère: sûreté de conduite - voiture bien en mains. Assistance de freinage (freins à disque à l'avant), régulateur de freinage: sûreté de freinage - en douceur. Vitesse de pointe: 150 km/h.



Et comme vous ne passez pas chaque jour de votre vie à faire des rallyes et des dérapages contrôlés, songez aux atouts «confort ville et route»:
Suspension: très confortable grâce aux 4 roues indépendantes. Sièges couchettes. Grand coffre.

Avec la 304, vous faites de longs parcours sans fatigue. Même à 20 ans on peut apprécier cela.

Et puis, le coupé et le cabriolet, qui sont le rêve de la jeunesse du pays

d'à-côté, vous sont particulièrement destinés. Sans oublier le très joli break super-luxe, autre bijou à votre portée.

Si vous êtes de votre temps. Si vous êtes moderne. Si vous comprenez l'automobile. La 304, c'est pour vous!

PEUGEOT 304

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires
et agents qualifiés



Concessionnaire: **Garage et carrosserie des Entilles S.A.**

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 146, tél. 039/22 18 57
Le Locle, rue Girardet 33, tél. 039/31 37 37

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

AGENTS: GARAGE DU MIDI S. A., rue du Midi, 2610 SAINT-IMIER - GARAGE DE LA PRAIRIE, 2316 LES PONTS-DE-MARTEL - GARAGE CLÉMENCE, 2724 LES BREULEUX - GARAGE BELLEVUE, 2875 MONTFAUCON - STATION SERVICE SHELL, R. CHAPATTE, 2710 TAVANNES - GARAGE BUCHER, 2740 MOUTIER



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

VOTATIONS COMMUNALES DES 28, 29 et 30 AVRIL 1972

Les électrices et les électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués pour les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 avril 1972 afin de se prononcer sur les objets suivants:

VOTATIONS COMMUNALES

1. Crédit extraordinaire de Fr. 140 000.— pour l'étude du projet définitif de la STEP.
2. Crédit extraordinaire de Fr. 1 833 000.— pour la nouvelle conduite d'adduction d'eau Cormoret-Saint-Imier et conclusion d'un emprunt de Fr. 1 443 000.—.

Les opérations de vote se feront à l'urne, au rez-de-chaussée de l'ancien collège secondaire, rue Agassiz, le vendredi 28 avril 1972 de 18 h. à 20 h., le samedi 29 avril 1972 de 18 h. à 22 h. et le dimanche 30 avril 1972 de 10 h. à 14 h.

Un bureau de vote sera également ouvert à la gare CFF le samedi 29 avril 1972 de 11 h. à 14 h.

Les bureaux de La Chaux-d'Abel et des Pontins fonctionnent le dimanche 30 avril 1972 de 10 h. à 12 h.

Les militaires qui entrent au service avant le 28 avril 1972 peuvent voter au Secrétariat municipal, pendant les heures de bureau, en présentant leur carte d'électeur et leur ordre de marche.

Bureau du village

Président: M. Schweingruber Eric

Bureau de La Chaux-d'Abel

Président: M. Opplinger Edwin

Bureau des Pontins

Président: M. Gfeller Roland.

Le registre des votants sera déposé au Secrétariat municipal, à la disposition des électrices et des électeurs qui voudraient le consulter, jusqu'au 27 avril 1972. Les ayants-droit au vote qui, jusqu'à cette date, ne seraient pas en possession de leur carte d'électrice ou d'électeur peuvent la réclamer au Secrétariat municipal, personnellement ou par écrit, jusqu'au 27 avril 1972 à 18 h. 15.

Saint-Imier, le 13 avril 1972.

CONSEIL MUNICIPAL

ENCHÈRES PUBLIQUES DE MATÉRIEL ET DE BÉTAIL

En raison de cessation de culture, M. Alfred MATTHEY, agriculteur, c/o Guenet, à La Brévine, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile, dès 12 h. 30, le lundi 24 avril 1972, les biens ci-après: **MATÉRIEL DES 12 H. 30 PRÉCISES:**

1 tracteur Bühler 30 CV moteur Mercédès, 1 auto-chargeuse Hägedorn, 1 pirouette Fahr 4 éléments, 1 râteau soleil porté Bautz 4, 1 motofaucheuse Grönder 9 CV Pionner, 1 râteau-fane Agrar Duplex, 1 souffeuse Lancker, 1 moteur électrique 7,5 CV, 1 câble 20 m., 3 chars à pont dont 1 à pneus, 1 tombereau combiné pour tracteur, 2 glisses dont 1 à brecette, 1 épandeur à fumier Mc Cormick à traction, 1 pompe Appolo à prise de force, 1 piocheuse, 2 herbes dont 1 à prairie, 1 bascule avec poids, 1 caisse à porcs, 2 colliers complets, 1 selle avec brides, sellette, potets, chaînes, fourches, râteaux, outils pour la forêt et la tourbe, bidons à lait, 1 clôture électrique REX complète, tuyaux, et tout le matériel servant à l'exploitation d'une ferme dont le détail est supprimé.

BÉTAIL DES 14 H. 15:

Race SIMMENTHAL, troupeau vacciné contre la fièvre aphteuse type OAC, indemne de bang et de TBC. Tout le bétail avec papiers et certificats d'ascendance + contrôle laitier intégral, à savoir: 9 vaches prêtes, fraîches ou portantes 1 génisse portante pour l'automne 3 génisses de 13 à 18 mois 1 Hongre gris de 8 ans, petit-fils de Shaya.

CONDITIONS: paiement comptant + sortie de Fr. 5.— par tête.

CANTINE SUR PLACE

Hôtel judiciaire au Locle, le 7 avril 1972.

Le greffier du Tribunal du Locle:

Jean-Michel Riat.

FOURRURE
BOUTIQUE

Rue Daniel-JeanRichard 15

Tél. (039) 22 24 76

Confection sur mesures
Réparations - Conservation
Travail soigné

2 pièces jersey, pulls, blaser de qualité

Pour votre intérieur Pour un cadeau

PHOTOS GÉANTES

en noir ou en couleur

de vos photographies personnelles
ou de notre collection (250 000 photographies)

STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13

Nous cherchons à louer, éventuellement à acheter,
à La Chaux-de-Fonds ou aux environs

locaux commerciaux

Superficie: 400 à 1500 m²

Veuillez faire offres sous chiffre ED 8601 au bureau
de L'Impartial.

Le Rêve

au Discount du Marché
Toute la gamme en gaz ou électricité

10 modèles au choix

dès Fr. 380.—

Four auto-nettoyant

depuis Fr. 925.—

Demandez-nous une offre de reprise.

Prospectus et visites sans engagements.

Profitez, nos prix son sans concurrence.

Livraison partout et gratuite.

DES PRIX **AF**

DISCOUNT DU MARCHÉ

Place Neuve 6. Tél 039/22 23 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Une annonce dans «L'Impartial», rendement assuré

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Procès des empoisonnements de Grandgourt

Coup de théâtre: le tribunal est récusé

Hier matin, le Tribunal du district de Delémont, présidé par Me Charles Ceppi, assisté de quatre juges, a repris audience dans l'affaire de dommages à la propriété résultant des empoisonnements de la pisciculture de Grandgourt commis en 1960. Le prévenu, S. K., est assisté de Mes Mastronardi et Bircher, le plaignant, F. C., de Me Pierre Vallat, alors que le ministère public est occupé par Me Oscar Troehler, procureur du Jura.

Cette affaire, qui dure maintenant depuis dix ans, n'est pas encore près de s'achever puisqu'un coup de théâtre qui ne s'était jamais produit au Tribunal de Delémont a eu lieu hier après-midi. S. K. a été jugé le 1er mars 1962 par le Tribunal du district de Porrentruy et, reconnu coupable des empoisonnements qui lui était reprochés, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement. Ce jugement a été confirmé par la Cour suprême le 9 octobre. K. a alors purgé sa peine au pénitencier de Witzwil. Le 30 juin 1969, la Cour cantonale de cassation décidait toutefois de reprendre toute l'affaire et la renvoyait devant le Tribunal du district de Delémont. Celui-ci commençait à siéger le 16 novembre dernier mais, le 23, l'avocat de la défense réclamait un complément d'expertise. Suspendu pour permettre à l'expert de répondre aux 85 questions des défenseurs, le procès aurait dû reprendre le 31 janvier 1972 mais, Me Mastronardi étant mala-

de, l'audience fut renvoyée. Elle a repris hier.

A l'ouverture, le président Ceppi a rappelé la procédure suivie jusqu'à ce jour. Après que le Dr Hermann Roth, inspecteur cantonal de la pêche, eut établi un second rapport, il a encore été prié par la défense de répondre à neuf questions supplémentaires. Me Mastronardi n'a pas alors réclamé de complément de preuves mais s'est réservé de demander une surexpertise. Le tribunal a entendu le Dr Roth qui a confirmé presque entièrement son rapport initial. A l'issue de son audition, Me Mastronardi a requis du tribunal une nouvelle expertise; après avoir délibéré, celui-ci a rejeté cette demande; le défenseur, à la surprise

générale, a alors récusé le Tribunal du district de Delémont. Il appartiendra maintenant à la Chambre d'accusation de se prononcer sur ce cas après examen du dossier.

Cet événement, rarissime dans la chronique des tribunaux, va donc retarder l'issue de ce procès de quelques semaines, si ce n'est de quelques mois. A. F.

Ce soir, à la radio**TOURISME BIENNOIS**

Le Journal romand, diffusé ce soir de 18 à 18 h. 30, sur le second programme de la Radio suisse romande, sera entièrement consacré au tourisme biennois. Le directeur de l'Office du tourisme de Bienne, M. Serge Matthey, présentera en effet la région biennoise et ses possibilités touristiques, ainsi que les problèmes qui se posent et les projets à l'étude pour le développement futur de cet important secteur de l'économie régionale.

Après un 1er Août tourmenté en Ajoie

Epilogue judiciaire au Tribunal de district

Epilogue judiciaire, hier après-midi, devant le Tribunal de district de Porrentruy, que préside Me Arthur Hublard. On se souvient que la commémoration du 1er août 1969 avait donné lieu à des incidents entre séparatistes et antiséparatistes à Bressaucourt, petite localité d'Ajoie située à 5 km. environ de Porrentruy.

Quatre antiséparatistes ayant par la suite déposé plainte, une vingtaine de 700 manifestants séparatistes avaient été inculpés. A la suite d'une longue procédure, il ne restait hier que douze jeunes séparatistes sur le banc des accusés. Dans son jugement, Me Arthur

Hublard en a libéré six, dont MM. Bernard Varrin et Bernard Terrier, qui dirigeaient à l'époque respectivement le groupe Bélier et la Fédération d'Ajoie du Rassemblement jurassien. A ces six prévenus libérés, le juge a alloué une indemnité de 200 francs.

Six autres prévenus ont en revanche été condamnés à payer une amende de 100 francs. En outre, la moitié des frais de justice et les dommages réclamés par les plaignants ont été mis à leur charge. L'autre moitié des frais de justice a été mise à la charge de l'Etat. Il n'est pas impossible que les condamnés fassent appel contre ce jugement. (r)

LA HEUTTE**Voiture sur le toit**

Hier, vers 13 heures, Mme Elisa Bes-sire, de Péry, qui circulait au volant d'une voiture de location, a glissé sur la route mouillée aux « Bonnes Fontaines ». Après un grand slalom, l'auto s'est retournée sur le toit, a fait un tête-à-queue et s'est couchée sur le flanc gauche. La conductrice a été légèrement blessée. Le véhicule est hors d'usage. (fx)

L'Union instrumentale de St-Imier inaugure sa nouvelle bannière

Samedi soir, malgré le brusque retour de l'hiver et le mauvais temps, c'est devant une belle salle que l'Union instrumentale de Saint-Imier a inauguré sa nouvelle bannière.

C'est grâce à l'esprit d'initiative de M. Ernest Hirschy, cheville ouvrière de l'organisation et de la manifestation même et à de précieux concours, que les auditeurs, présents à la salle de spectacles ont connu les plaisirs d'une telle manifestation.

A la salle de spectacles, joliment décorée, l'Union instrumentale et les musiciens de Sonvilier, formant un tout, placés sous la direction de M. Kurt von Deschwanden, ont pu compter sur le précieux concours de majorettes et de La Sociale du Locle, que conduit M. Maurice Aubert.

De son côté Me Jean-Louis Favre, président de l'Association des sociétés

locales, honorait la manifestation de sa présence.

La partie musicale de la soirée fut ouverte par une marche de l'Union instrumentale en fête, qui permit aux musiciens et à leur excellent directeur de faire valoir leurs qualités, tandis que pour l'essentiel du programme, la fanfare « La Sociale » du Locle occupa la scène sous la baguette de son directeur M. Aubert, dont le talent est bien connu. Les fanfares se sont fait apprécier et applaudir et ont obtenu un succès mérité auprès des auditeurs.

Il en fut de même des majorettes dirigées avec entrain par Mme Lauber, dans leurs productions faites de mouvement, de rythme, d'élégance.

L'acte solennel d'inauguration de la nouvelle bannière fut suivi avec sympathie et attention. Sur scène M. Jean-Pierre Bourquin, ancien musicien che-

vronné de l'Union instrumentale, portait la « bonne vieille bannière », au côté de laquelle vint s'affirmer la nouvelle, fièrement portée par M. Marcel Bourquin, musicien actif. D'un côté le passé, de l'autre le présent et l'avenir ! L'Union instrumentale prenait ainsi possession officiellement de sa nouvelle bannière.

Dans le cadre de la partie oratoire M. Ernest Hirschy salua l'assistance; il devait aussi remercier les généreux donateurs, souligner l'appui de la fanfare La Sociale du Locle, les majorettes, toutes celles et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont permis la réalisation de son rêve: doter l'Union instrumentale d'une nouvelle bannière.

Pour l'Union romande des musiques ouvrières, c'est M. Rémy Cosandey, président de La Sociale du Locle, qui se fit le porte-parole écouté, dans un compliment bien de circonstance. Me Jean-Louis Favre, au nom de l'Association des sociétés locales, apporta en termes choisis, le message de cette dernière. Ce message était également celui de l'autorité. L'orchestre « Roger et ses Boys », a ensuite conduit un bal dans une ambiance sympathique. (ni)

SONCEBOZ-SOMBEVAL**Répartition des classes**

Dans sa dernière séance la Commission d'école a notamment procédé à la répartition des classes; rappelons que faute de candidat une septième classe n'a pu être ouverte; voilà comment se présentera la répartition dès la rentrée du 17 avril: 1ère année, Mme Vorpe; 2e, Mlle Emch; 3e, Mlle Widmer; 4e, Mlle Zehnder; 5e-6e, M. Juillerat; 7e-8e-9e, M. Wenger.

Le Conseil scolaire a, pour sa part, nommé Mlle Erica Schärer, de Courgenay, pour l'enseignement des cours ménagers, en remplacement de Mlle Delaplace, démissionnaire. (mt)

MONTFAUCON**Accidents en série sur la route enneigée**

Les chaussées de la région de Montfaucou étaient extrêmement glissantes hier matin, et de nombreux automobilistes ont été surpris par la neige et le verglas, notamment dans la descente de Péchillard. C'est ainsi qu'une automobile s'est retournée sur le toit. Une autre a fini sa course dans une haie. Une troisième s'est renversée dans le fossé. D'autres se sont immobilisées dans les champs. Un camion-citerne avec remorque s'est mis en travers de la chaussée. La police est intervenue pour régler la circulation et faciliter le dégagement des véhicules endommagés. Les dégâts sont importants. (y)

Ouverture de la station du haras fédéral

Comme chaque année, la station du haras fédéral d'Avenches s'est ouverte à nouveau. Elle sera dirigée pour la 15e fois par M. Roger Pochon, palefrenier, grand connaisseur et grand ami de notre élevage chevalin.

Ce sont les étalons « Jean-Daniel », « Dior » et « Judo » qui ont été choisis pour la nouvelle période de monte.

En 1971, cent-trente-huit juments ont été saillies à la station de Montfaucou. (by)

TRAMELAN**500 litres de lait sur la chaussée**

Une collision s'est produite au carrefour de la laiterie, où un tracteur qui voulait traverser la Grand-Rue, est entré en collision avec un bus VW. Il y a eu pour plus de 5000 francs de dégâts et quelque 500 litres de lait se sont répandus sur la chaussée. La police cantonale a procédé au constat et les conducteurs, dont l'un habite Tramelan et l'autre Les Reussilles, ne sont que très légèrement blessés. (vu)

LES BREULEUX**Collision**

Hier à 8 h.15, un automobiliste du Cerneux-Veusil, M. Jean Sauser, âgé de 22 ans, a dérapé sur la route enneigée dans le virage situé en amont du cimetière. Sa voiture s'est jetée contre une jeep de l'entreprise Pagani venant en sens inverse. Souffrant de blessures à la tête, M. Sauser a été hospitalisé à Saïgnelégier. Sa voiture est hors d'usage et les dommages dépassent 4000 fr. (y)

VERMES**Assemblée communale**

Une centaine de citoyens et citoyennes ont participé vendredi soir à l'assemblée communale présidée par M. Henri Rais, maire.

Après une orientation concernant le plan de zone de construction un crédit de 40.000 francs a été voté qui sera subventionné à raison de 60 pour cent environ, une commission comprenant le Conseil communal au complet et 3 autres membres a été nommée pour établir ce plan de zone. Les comptes bouclant avec un léger reliquat actif ont été acceptés et quelques dépassements de crédits ont été votés. L'assemblée n'est pas entrée en matière concernant le point 4 de l'ordre du jour qui prévoyait la démolition du mur du préau de l'école. (kr)

BROT-DESSUS

Monsieur et Madame Gottfried Fankhauser-Reber et leurs enfants, Andres, Béat, Ursula, Esther et Angela;

Les enfants et petits-enfants de feu Christian Fankhauser, à Tramelan, Enges, La Chaux-d'Abel, Mont-Crosin, Renan (BE), Mont-Soleil, Oberönz;

Monsieur et Madame Gotthelf Reber, à Lucerne, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur cher

DANIEL

très cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 16e année, après un tragique accident.

BROT-DESSUS, le 17 avril 1972.

Dieu nous l'a donné, Dieu nous l'a repris.
Pourquoi? Dieu seul le sait.

L'incinération et le culte auront lieu mercredi 19 avril, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Gottfried Fankhauser, Les Pommey, 2093 Brot-Dessus.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

Monsieur et Madame Roger Boillat - Steimer;

Monsieur et Madame Henri Boillat - Glaus,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle**Marcelle BOILLAT**

leur très chère et regrettée soeur, belle-soeur, tante, cousine, parente et amie, survenu des suites d'une longue et pénible maladie, courageusement supportée.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 avril 1972.

La cérémonie funèbre aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds, le mercredi 19 avril, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Henri Boillat, rue Beau-Site 7.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez s.v.p. penser au Centre IMC, c. c. p. 23 - 5511.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

L'UNION DES PAYSANNES NEUCHATELOISES DISTRICTS DE LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE

a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame**Madeleine PETITPIERRE**

de Boveresse, sa dévouée présidente cantonale.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Profondément touchée par l'hommage émouvant rendu à celui qui les a quittés, la famille de

MONSIEUR CÉSAR NICOLET - PERRIN

remercie du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier à tous ceux qui ont entouré notre cher défunt pendant sa maladie.

LAUSANNE et LUGANO, avril 1972.

La famille de

MADAME MARIE PERRIN-BIANCHI

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

MADemoiselle MADELEINE AMEZ-DROZ

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa profonde et sincère reconnaissance.

L'ENTREPRISE DE NETTOYAGE ET PARQUETAGE GÉRALD CHAPATAT

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Richard OSER

son fidèle ouvrier

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 avril 1972.

IN MEMORIAM

Arthur JEANNERET

1963 — 18 avril — 1972

date inoubliable

Ton épouse

En cas de décès: **R. Guntert**
NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODERES

A Montevideo Fusillade

Huit personnes auraient été tuées hier dans une fusillade sanglante opposant la police et l'armée à un groupe de Tupamaros. C'est la seconde bataille importante de ce genre depuis vendredi dernier. La fusillade a duré une heure. Elle a commencé lors de l'interception par la police de voitures dans lesquelles circulaient des Tupamaros. (ap)

Aux Etats-Unis Clémence pour Delouette

Roger Delouette, ancien agent des services de renseignement français, qui a reconnu avoir participé à l'introduction en fraude de 12 millions de dollars (48 millions de francs) d'héroïne aux USA, a été condamné hier à cinq ans de prison par un tribunal de district, à Newark. Il s'agit de la peine minimum qui pouvait lui être infligée.

Delouette avait provoqué une controverse internationale lorsqu'il avait déclaré aux autorités fédérales que le colonel Fournier, son ancien employeur au SDECE, était le patron du réseau. (ap)

Expériences à Salt Lake City

Un antibiotique pourrait aider à lutter contre le cancer

Une équipe de savants de l'Université de l'Utah procède actuellement à des expériences sur un nouvel antibiotique appelé « Showdomycine », qui n'a été découvert que dans le sol d'une petite île japonaise et qui s'est montré efficace dans le traitement de tumeurs cancéreuses chez la souris. Un flacon contenant 100 grammes de cet antibiotique, valant 80.000 dollars, a été mis à la disposition de l'Université de l'Utah, à la suite d'un accord conclu avec la société pharmaceutique Shionogi and Co, d'Osaka (Japon). Le but des recherches entreprises par l'équipe de l'Université américaine est de rendre cet antibiotique utilisable dans le traitement du cancer chez l'homme, en modifiant sa composition chimique. (ap)

M. Rogers : les USA poursuivront leurs bombardements sur le Nord-Vietnam

SUITE DE LA 1ère PAGE

Le porte-parole de la Maison-Blanche a refusé de répondre à un journaliste qui lui demandait si le gouvernement américain avait des raisons de penser que l'extension des bombardements du Nord-Vietnam a poussé Moscou à réexaminer son invitation à M. Nixon à se rendre en URSS.

Il a répondu également par un « no comment » laconique à la question de savoir si le bombardement de la région de Haiphong avait touché un navire soviétique.

Moscou, quant à lui, a annoncé hier que quatre navires marchands soviétiques ont été endommagés lors des raids contre Haiphong.

Mouvement des effectifs US

Le commandement américain a d'autre part annoncé que les effectifs des troupes américaines au Vietnam avaient diminué la semaine dernière de 5000 hommes, pour revenir à 85.000 hommes.

Cependant, les effectifs de la septième flotte ont été plus que doublés, les forces aériennes et navales

Quand la répression annihile la dignité

La Cour suprême des Etats-Unis a rejeté hier un appel interjeté par Charles Green, 19 ans, condamné pour cambriolage et qui affirmait que l'évasion est le seul moyen pour un détenu d'échapper aux attaques d'homosexuels.

Green, qui est Blanc, a déclaré avoir été attaqué deux fois, le 14 avril 1967, dans la prison du Missoury, par des codétenus noirs armés de couteaux. Les deux fois, il feignit de se suicider pour alerter les autorités de la prison. Mais on lui dit qu'il pouvait ou se soumettre, ou résister en se battant, ou s'échapper.

Il choisit de s'échapper, mais il fut repris le lendemain par la police, à quelques kilomètres de la prison. (ap)

Le premier jour du vol Apollo-16 marqué par un petit problème

Dès son premier jour de vol, Apollo-16 a connu un petit problème qui a amené quelques changements de programme : visite et inspection avancées du module lunaire, émission spéciale de télévision vers le centre de contrôle de Houston, conseil des experts au sol pour tenter de déterminer la cause de la présence de « lucioles » observées par Charles Duke et John Young à travers le hublot de la cabine principale.

Très rapidement, les experts déterminaient qu'il s'agissait de débris minuscules de la peinture thermique qui s'écaillait sur une petite surface du capot protégeant les unités de pressurisation du module lunaire. « Nous ne savons pas pourquoi la surface s'écaille, nous ne pouvons que le constater ». Cette première conclusion du directeur du vol Apollo-16, M. Frank, après la réunion

des experts du centre spatial, reste la même à l'aube de la deuxième journée du voyage.

Le premier mouvement d'inquiétude passé, M. Frank ajoutait : « Il n'y a pas de problème. La protection thermique ne diminuera pas au point de nous obliger à prendre des mesures inhabituelles... pour le moment, il semble que tout cela n'aura absolument aucun effet sur la mission ».

Grève du zèle en Angleterre

Les gentlemen perdent leur flegme

Le banlieusard britannique en chapeau melon a bel et bien perdu son flegme légendaire. Ferrailant du parapluie, bousculant femmes et enfants, brisant s'il le fallait les fenê-

tres du compartiment, il a pris d'assaut les rares trains en circulation malgré la grève du zèle des cheminots.

« Si j'avais reçu un penny pour chaque insulte que j'ai encaissée ce matin, je pourrais cesser de travailler pendant six mois », a confié un employé de la gare de Lewisham. La police a dû intervenir dans plusieurs gares pour mettre fin à des bagarres.

Trois syndicats, représentant 300.000 cheminots, demandent une augmentation de 16 pour cent et ont repoussé dimanche une proposition d'augmentation de 12 pour cent.

Après une réunion avec les principaux dirigeants syndicaux du pays, le gouvernement de M. Heath tente, semble-t-il, d'imposer une décision pour mettre rapidement fin à la grève du zèle des cheminots. (ap)

Pas d'amélioration en Irlande

Bernadette Devlin condamnée

Bernadette Devlin et un autre député du Parlement britannique, M. Frank McManus, ont été condamnés hier à six mois de prison pour avoir pris part à une manifestation interdite.

Les faits qui leur sont reprochés concernent le défilé qui avait été organisé en février dernier à Enniskillen pour protester contre la mort de 13 civils, tués par la troupe au cours du « dimanche sanglant » de Londonderry.

La jeune député du Mid-Ulster et M. McManus ont refusé de comparaître devant le tribunal et

Depuis, les astronautes ont oublié les « lucioles » pour se restaurer et passer leur première nuit dans l'espace.

Huit heures de sommeil leur auront donné le temps d'oublier leurs premiers ennuis et la force d'affronter ceux qui pourraient survenir dans la deuxième étape de leur course vers la Lune. 25 heures et 20 minutes après leur départ du cap Kennedy, soit deux heures après leur réveil, ils franchissaient le point équidistant de la Terre à la Lune, qui se trouvaient, à ce moment là, distantes l'une de l'autre, de 334.962 km.

Après la routine journalière des échanges de données sur le point, l'attitude du train spatial, sur les mesures des appareils déterminant leurs aptitudes physiques, les astronautes ont eu droit au bulletin de nouvelles en provenance de Houston pendant leur petit déjeuner. Puis une demi-heure d'exercices physiques avant la reprise des tâches professionnelles : expériences d'électrophorèse, prises de photos et de films.

Une nouvelle visite du module ?

Il n'est pas exclu que les experts du centre de Houston exigent une nouvelle visite du module lunaire avant la visite normale prévue dans le plan de vol vers la fin de cette deuxième journée de vol, compte tenu des résultats des recherches entreprises à la suite du problème de l'écaillage de la peinture thermique du capot du module lunaire. Il n'en a toutefois pas été question au cours des premiers échanges verbaux entre l'équipage d'Apollo et le centre de contrôle, qui se sont bornés aux formules habituelles de politesse sans aucun commentaire sur les ennuis de la veille. (ats, apf)

n'étaient pas représentés par des avocats.

Mlle Devlin a déjà été condamnée à deux ans de prison avec sursis pour participation à des manifestations interdites.

Toujours la violence

A Belfast la violence a de nouveau éclaté hier, la fusillade entre commandos de l'IRA et soldats britanniques a redoublé d'intensité à partir de 17 heures dans le quartier de Divis Street à Belfast. Deux franc-tireurs ont été tués. Trois autres, ainsi que deux soldats britanniques, ont été blessés.

Une bombe à retardement de 250 kilos de gélinite a été déposée à proximité des ateliers de confection « Essex International » à Londonderry.

La Tchécoslovaquie fournirait des armes à l'IRA

C'est par le canal de l'Algérie que la Tchécoslovaquie fournirait des armes à l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA), selon la revue « Newsweek ». « Les marchands d'armes algériens, écrit « Newsweek », ont acheté 20 tonnes d'armements valant 130.000 dollars à Prague et tentent de les faire parvenir à l'IRA sans soulever une tempête de protestations de la part des Britanniques ».

Pasteur agressif

Enfin, le pasteur Ian Paisley, militant extrémiste, a invité hier soir le gouvernement britannique « à écraser une fois pour toutes l'Armée Républicaine Irlandaise ». (ats, apf)

L'ACTUALITE SUISSE

A Aarau Nouveaux méfaits des rockers

Deux travailleurs italiens ont été attaqués dimanche soir en ville d'Aarau, par cinq rockers, dont une jeune fille, âgées de 17 à 19 ans. Sous prétexte qu'un des Italiens avait « touché » la jeune fille qui les accompagnait, les rockers se sont jetés sur les deux travailleurs, les ont roués de coups et ont emporté leur argent. L'un des deux Italiens dut recevoir les soins d'un médecin.

Peu après, le même groupe de rockers a arrêté un passant à qui ils ont demandé de l'argent. Comme celui-ci refusait, ils le menacèrent. (ats)

UN EVENEMENT PAR JOUR

LA LOGIQUE DE LA POLITIQUE « NIXINGÉRIENNE »

Nouvelle escalade de la guerre au Vietnam. Hanoi et Haiphong bombardés. Un bateau soviétique endommagé. Un débarquement des « marines » américains envisagé dans les territoires régis par les communistes.

Malgré cette aggravation, le chef de la délégation du Vietnam du Nord à Paris, M. Xan Thuy, demande la reprise immédiate de la Conférence sur le Vietnam.

Moscou condamne sévèrement. Mais, si l'on compare avec son attitude en d'autres circonstances, le Kremlin est resté jusqu'ici relativement modéré.

Quels sont les motifs de la retenue soviétique ? Quelles sont les raisons de l'empressement de Hanoi à renouer les liens ?

Tout dérive, en fait, du jeu politique triangulaire dans lequel l'URSS, la Chine et les USA s'affrontent.

Certes, il existe une volonté propre des communistes nord-vietnamiens et vietnams d'imposer leurs vues. Petit peuple, ils peuvent lutter pour leur indépendance. Mais l'échiquier actuel est d'une surface trop étendue, d'un intérêt trop universel pour qu'il leur soit permis de dépasser le rôle du simple pion. C'est une vérité tragique, mais c'est, hélas ! la réalité d'aujourd'hui.

Et si, à l'occasion, on a pu considérer M. Nixon comme le plus déconcertant des présidents des Etats-Unis, en l'occurrence, il n'a fait que suivre en se décidant pour l'escalade aérienne avec une logique implacable, les conséquences de sa politique de désengagement au Vietnam et, surtout, d'ouverture vers la Chine.

En effet, la politique imaginée par M. Kissinger repose essentiellement sur l'équilibre des trois grandes puissances mondiales. Au moment même où les tractations sont en cours, l'hôte de la Maison-Blanche — qui raisonne en politique et non en pacifiste ou en philanthrope — ne pouvait se permettre d'être en position de faiblesse. Pour des motifs électoraux, il ne pouvait, d'autre part, pas remettre en cause son programme de retrait des troupes américaines au Vietnam du Sud. Les événements de ces derniers jours sont donc inscrits dans la nature des choses, depuis la mise au point de la nouvelle stratégie « nixingérienne ».

Les communistes soviétiques aussi bien que les Vietnamiens, qui ne sont ni les uns, ni les autres des enfants de chœur, l'ont parfaitement compris. D'où leurs réactions présentes.

Tout cela n'est peut-être pas très édifiant. D'un côté comme de l'autre, on oublie trop les souffrances humaines. Mais les victimes de toutes sortes, même dans nos sociétés occidentales policées, qui s'en soucie ?

Bref, l'essentiel, dans la partie triangulaire qui se joue actuellement, c'est que chacun garde son sang-froid et ne s'engage pas jusqu'à un point de non-retour, jusqu'à rendre inévitable l'affrontement atomique.

On peut penser que c'est lamentable. On doit s'en affliger. Mais tels sont les faits.

Willy BRANDT.

Prévisions météorologiques

La nébulosité restera en général forte. Quelques précipitations se produiront encore dans la moitié est du pays. Limite des chutes de neige 600-900 mètres. Des éclaircies se développeront dans l'ouest et en Valais.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 42903.

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 Page magazine.
- 3 La Chaux-de-Fonds : dix listes électorales en présence.
- 5 Accident mortel à Brot-Dessus.
- 7 La situation pré-électorale dans le Val-de-Ruz.
- 9 La dette du canton de Berne.
- 11 Initiative à Berne pour le droit de vote à 18 ans.
- 13 Les championnats du monde de hockey.
- 14 Bourse.
- 19 Football : coup d'oeil hors de nos frontières.
- 21 Programmes radio et TV.
- 23 Delémont : la défense récusé... le tribunal.